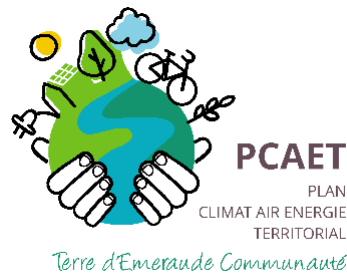




Envoyé en préfecture le 20/12/2024  
Reçu en préfecture le 20/12/2024  
Publié le 18/12/2024  
ID : 039-200090579-20241218-D\_158\_2024-DE



# Plan Climat Air Energie Territorial Terre d'Émeraude Communauté



AGISSONS

ENSEMBLE !

Document 1 – Stratégie et programme  
d'actions



## Introduction : Contexte du PCAET, Méthodologie et Glossaire

[Page 3](#)

## Partie 1 – Éléments clés du diagnostic territorial

[Page 12](#)

## Partie 2 - Stratégie territoriale climat-air-énergie

[Page 20](#)

- Contexte et rappels réglementaires, méthodologie
- Vision stratégique climat-air-énergie pour Terre d’Emeraude Communauté
- Trajectoires climat-air-énergie pour Terre d’Emeraude Communauté
- Déclinaison de la vision stratégique par thématique

[Page 21](#)

[Page 26](#)

[Page 31](#)

[Page 38](#)

## Partie 3 - Programme d’actions 2024-2029

[Page 45](#)

- Programme d’actions – Vision d’ensemble
- Présentation d’une fiche action type
- Fiches actions détaillées
  - Action transversale
  - Axe 1 – Habitat et aménagement du territoire
  - Axe 2 – Mobilités
  - Axe 3 – Ressource en eau
  - Axe 4 – Espaces naturels, forêt et biodiversité
  - Axe 5 – Agriculture et alimentation
  - Axe 6 – Economie locale

[Page 46](#)

[Page 55](#)

[Page 58](#)

[Page 59](#)

[Page 61](#)

[Page 73](#)

[Page 85](#)

[Page 97](#)

[Page 109](#)

[Page 120](#)



# Introduction

- Contexte global
- Contexte national et régional
- Rappels réglementaires sur le PCAET
- Méthodologie d'élaboration
- Glossaire et définitions



Le **dérèglement du système climatique terrestre** auquel nous sommes confrontés et les stratégies d'adaptation ou d'atténuation que nous aurons à déployer au cours du XXI<sup>e</sup> siècle ont et auront des **répercussions majeures sur les plans politique, économique, social et environnemental**. En effet, l'humain et ses activités (produire, se nourrir, se chauffer, se déplacer...) engendrent une accumulation de Gaz à Effet de Serre (GES) dans l'atmosphère amplifiant l'effet de serre naturel, qui jusqu'à présent maintenait une température moyenne à la surface de la terre compatible avec le vivant (sociétés humaines comprises).

Depuis environ un siècle et demi, **la concentration de gaz à effet de serre** dans l'atmosphère ne cesse d'augmenter au point que les scientifiques du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) prévoient des **hausse de températures** sans précédent. Ces hausses de températures pourraient avoir des conséquences dramatiques sur nos sociétés (ex : acidification de l'océan, hausse du niveau des mers et des océans, modification du régime des précipitations, déplacements massifs de populations animales et humaines, émergences de maladies, multiplication des catastrophes naturelles...).

Le résumé du **cinquième rapport du GIEC** confirme l'urgence d'agir en qualifiant « d'extrêmement probable » (probabilité supérieure à 95%) le fait que l'augmentation des températures moyennes depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle soit due à l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre engendrée par l'Homme. Le rapport Stern a estimé l'impact économique de l'inaction (entre 5-20% du PIB mondial) au détriment de la lutte contre le dérèglement climatique (environ 1%).

La priorité pour nos sociétés est de **mieux comprendre les risques** liés au dérèglement climatique d'origine humaine, de **cerner plus précisément les conséquences** possibles, de **mettre en place des politiques appropriées**, des outils d'incitations, des technologies et des méthodes nécessaires à la **réduction des émissions de gaz à effet de serre**.

L'action climat s'articule autour de **2 piliers essentiels et complémentaires** :



**Atténuer =  
Éviter l'ingérable**



**S'adapter =  
Gérer l'inévitable**





Les 13 points clés de ce rapport :

## L'ÉTAT ACTUEL DU CLIMAT

- Il n'y a plus aucun doute : **l'homme réchauffe l'atmosphère, les océans et les terres.** Ces changements sont généralisés et rapides.
- 100% du réchauffement climatique est dû aux activités humaines.** C'est aujourd'hui un fait établi, sans équivoque
- L'ampleur des changements climatiques actuels n'a pas été observée depuis **des siècles, voire des milliers d'années.**

## FUTURS CLIMATIQUES POSSIBLES

- Le réchauffement des températures se poursuivra au moins jusqu'en 2050, mais nous pouvons encore éviter un réchauffement de 2°C, voire de 1,5°C, par rapport à l'ère préindustrielle si nous réduisons fortement les émissions de gaz à effet de serre **très rapidement.**
- Avec le réchauffement climatique, on assistera **à une augmentation de la fréquence et de l'intensité** des chaleurs extrêmes, des pluies diluviennes, de la sécheresse dans certaines régions, des tempêtes tropicales, ainsi qu'à une diminution de la glace de mer arctique, de la couverture neigeuse et du pergélisol.
- À l'échelle mondiale, les moussons connaîtront des **extrêmes plus importants, entre humidité et sécheresse.**
- Si les émissions de CO2 continuent d'augmenter, les océans et les terres seront **de moins en moins capables d'en absorber.**
- Certains impacts seront **irréversibles pendant des milliers d'années,** comme la fonte des calottes glaciaires et l'élévation du niveau des mers.

## IMPACTS ET ADAPTATION RÉGIONALE

- Les phénomènes climatiques naturels tels qu'El Niño et La Niña continueront d'avoir un certain impact sur certaines régions à petite échelle, mais dans l'ensemble, ils auront peu d'impact sur la tendance à long terme du réchauffement de la planète.
- Comparé à un réchauffement à +1.5°C, les impacts seront plus importants avec un réchauffement de 2°C. En d'autres termes : **chaque fraction de degré que nous pouvons éviter compte.**
- Même si l'effondrement des calottes glaciaires et des circulations océaniques est peu probable d'ici 2100, **nous ne devons pas ignorer cette possibilité.**

## LIMITER LE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE FUTUR

- Pour mettre fin au réchauffement de la planète, il faut au moins atteindre la **neutralité pour le CO2 et réduire fortement les émissions des autres gaz à effet de serre**
- Une réduction **rapide et brutale** des gaz à effet de serre peut rapidement conduire **à un climat plus stable et à une meilleure qualité de l'air.**

f o in @BONPOTE / WWW.BONPOTE.COM



Depuis la COP21 en 2015, l'Accord de Paris a fixé de nouvelles exigences. L'ensemble des États a validé l'objectif de limiter le réchauffement climatique global à +2°C par rapport à l'ère préindustrielle.

Les objectifs nationaux à l'horizon 2030 sont inscrits dans la **Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV)** :

1. Réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990,
2. Réduction de 20% de la consommation énergétique finale par rapport à 2012,
3. 32% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie.

La **loi énergie climat du 8 novembre 2019** inscrit l'objectif pour la France d'atteindre la **neutralité carbone à l'horizon 2050** et met à jour ces objectifs pour 2030 :

1. Réduction de 30% de la consommation énergétique finale par rapport à 2012,
2. 33% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie.

L'objectif de neutralité carbone à 2050 implique :

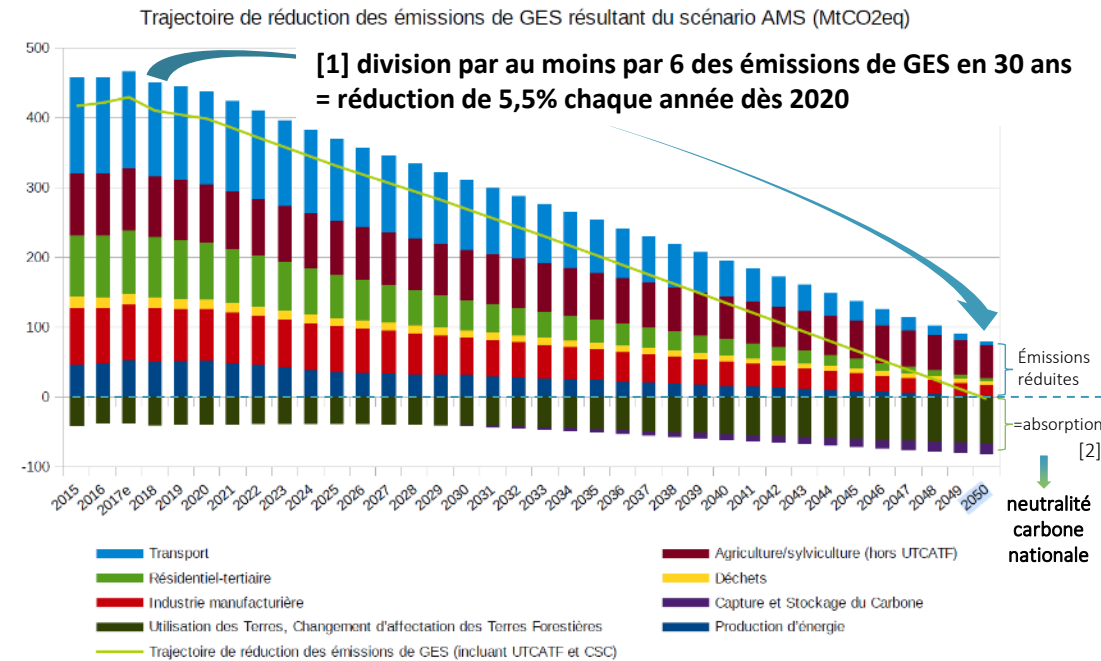
- D'une part **des réductions drastiques des émissions de gaz à effet de serre** (et donc de consommations d'énergie fossile) **dans tous les secteurs** (voir objectifs chiffrés ci-dessous) – voir [1] sur le graphique ci-contre ;
- D'autre part le **développement de la séquestration carbone des sols** et espaces naturels du territoire – voir [2] sur le graphique ci-contre ;

Ainsi les réductions d'émissions de gaz à effet de serre visées à 2050 à l'échelle nationale sont telles qu'elles équivalent à ce que peuvent absorber les sols et forêts du territoire français.

Pour y parvenir, le mix énergétique sera profondément décarboné à l'horizon 2040 avec l'objectif de mettre fin aux énergies fossiles d'ici 2040, tout en accélérant le déploiement des énergies renouvelables et en réduisant drastiquement les consommations.

La **Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)** fournit également des recommandations sectorielles permettant à tous les acteurs d'y voir plus clair sur les efforts collectifs à mener. Les objectifs à 2030 par rapport à 2015 sont :

- **Transport** : -28% des émissions de gaz à effet de serre (-97% d'ici 2050)
- **Bâtiment** : -49% des émissions de gaz à effet de serre (-95% d'ici 2050)
- **Agriculture** : -18% des émissions de gaz à effet de serre (-46% d'ici 2050)
- **Industrie** : -35% des émissions de gaz à effet de serre (-81% d'ici 2050)
- **Production d'énergie** : -34% des émissions de gaz à effet de serre (-95% d'ici 2050)
- **Déchets** : -35% des émissions de gaz à effet de serre (-66% d'ici 2050).



Trajectoire d'émissions de gaz à effet de serre déclinée par secteur définie par la Stratégie Nationale Bas Carbone pour atteindre la **neutralité carbone** à l'échelle de la France en 2050



Suivant la logique des lois MAPTAM et NOTRe, l'article 188 de la LTECV a clarifié les compétences des collectivités territoriales en matière d'Énergie-Climat : La Région élabore le Schéma d'Aménagement Régional, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), qui vise à remplacer le Schéma Régional Climat-Air-Énergie (SRCAE).

Au titre du code de l'environnement (art. L229-26), "les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre existant au 1er janvier 2017 et regroupant plus de 20 000 habitants adoptent un plan climat-air-énergie territorial". Ce PCAET traduit alors les orientations régionales sur le territoire de l'EPCI autour de 5 axes forts :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES),
- L'adaptation au dérèglement climatique,
- La sobriété énergétique,
- La qualité de l'air,
- Le développement des énergies renouvelables.

Le PCAET est mis en place pour une durée de 6 ans.

Rappel du contenu du décret : "Le plan climat-air-énergie territorial définit, sur le territoire de l'établissement public ou de la métropole :

1° **Les objectifs stratégiques et opérationnels** de cette collectivité publique afin d'atténuer le changement climatique, de le combattre efficacement et de s'y adapter, en cohérence avec les engagements internationaux de la France ;

2° **Le programme d'actions** à réaliser afin notamment d'améliorer l'efficacité énergétique, de développer de manière coordonnée des réseaux de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur, d'augmenter la production d'énergie renouvelable, de valoriser le potentiel en énergie de récupération, de développer le stockage et d'optimiser la distribution d'énergie, de développer les territoires à énergie positive, de favoriser la biodiversité pour adapter le territoire au changement climatique, de limiter les émissions de gaz à effet de serre et d'anticiper les impacts du changement climatique [...] ;

Lorsque l'établissement public exerce les compétences mentionnées à l'article L. 2224-37 du code général des collectivités territoriales, ce programme d'actions comporte un volet spécifique au développement de la mobilité sobre et décarbonée.

Lorsque cet établissement public exerce la compétence en matière d'éclairage mentionnée à l'article L. 2212-2 du même code, ce programme d'actions comporte un volet spécifique à la maîtrise de la consommation énergétique de l'éclairage public et de ses nuisances lumineuses.

Lorsque l'établissement public ou l'un des établissements membres du pôle d'équilibre territorial et rural auquel l'obligation d'élaborer un plan climat-air-énergie territorial a été transférée exerce la compétence en matière de réseaux de chaleur ou de froid mentionnée à l'article L. 2224-38 dudit code, ce programme d'actions comprend le schéma directeur prévu au II du même article L. 2224-38.

Ce programme d'actions tient compte des orientations générales concernant les réseaux d'énergie arrêtées dans le projet d'aménagement et de développement durables prévu à l'article L. 151-5 du code de l'urbanisme ;

3° Lorsque tout ou partie du territoire qui fait l'objet du plan climat-air-énergie territorial est couvert par un plan de protection de l'atmosphère, défini à l'article L. 222-4 du présent code, ou lorsque l'établissement public ou l'un des établissements membres du pôle d'équilibre territorial et rural auquel l'obligation d'élaborer un plan climat-air-énergie territorial a été transférée est compétent en matière de lutte contre la pollution de l'air, le programme des actions permettant, au regard des normes de qualité de l'air mentionnées à l'article L. 221-1, de prévenir ou de réduire les émissions de polluants atmosphériques ;

4° **Un dispositif de suivi et d'évaluation des résultats.**"



## Articulation avec les autres documents

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PLH : Plan Local de l'Habitat

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

PDU : Plan de Déplacements Urbains

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

PCAET : Plan Climat Air Energie Territorial

PPA : Plan de Protection de l'Atmosphère

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

SNBC : Stratégie Nationale Bas Carbone

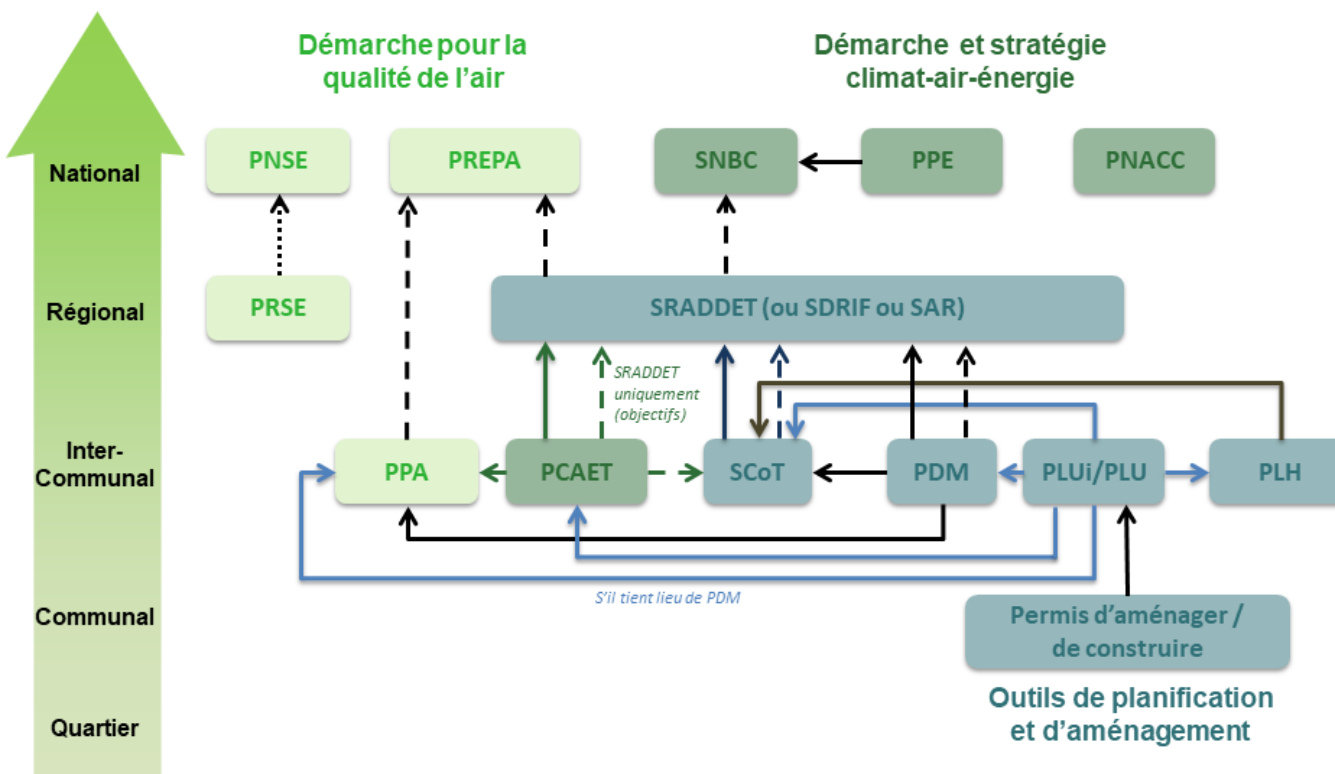
PPE : Programmation Pluriannuelle de l'Énergie

PNACC : Plan National d'Adaptation au Changement Climatique

PRSE : Plan Régional Santé Environnement

PNSE : Plan National Santé Environnement

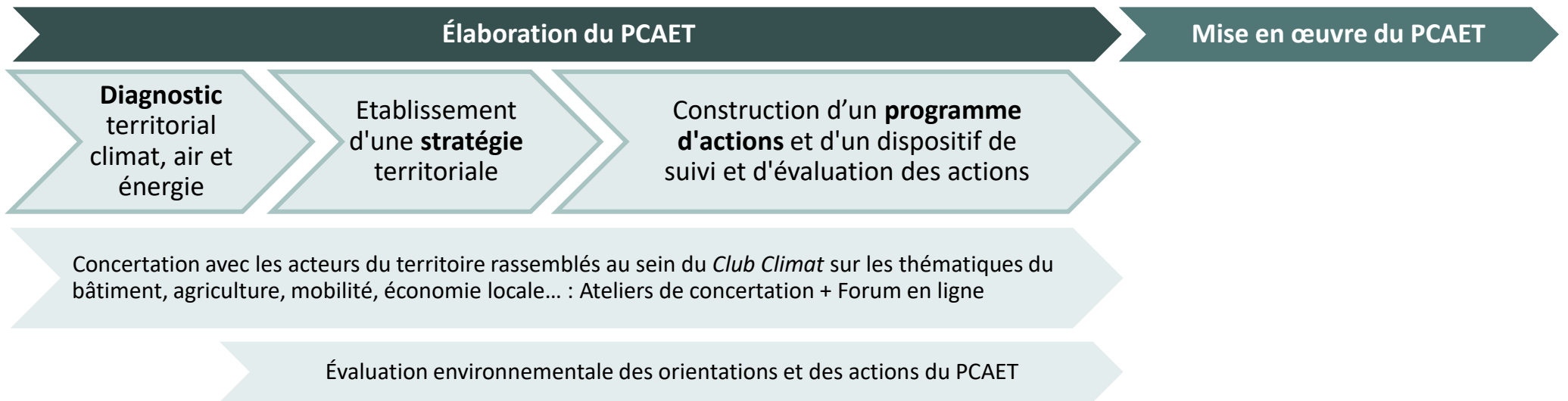
PREPA : Plan national de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques



### Légende:

- « Doit être compatible avec » signifie « ne pas être en contradiction avec les options fondamentales »
- - - - - → « Doit prendre en compte » signifie « ne pas ignorer ni s'éloigner des objectifs et des orientations fondamentales »
- ..... → Constitue un volet





La planification territoriale de la stratégie de développement durable du territoire s'établit en 3 phases : diagnostic, stratégie, programme d'actions. Tout au long de cette planification a eu lieu une concertation afin de co-construire le PCAET avec tous les acteurs du territoire.

L'évaluation environnementale stratégique (EES) permet de vérifier que les actions du Plan Climat n'ont pas d'incidences négatives sur l'environnement, en appliquant une stratégie « éviter, réduire, compenser » le cas échéant.

Les 3 phases sont construites à partir de la phase précédente :

- Les enjeux identifiés dans le diagnostic permettent de définir une stratégie territoriale qui s'appuie à la fois sur des constats quantitatifs (analyse des données climat-air-énergie) et des analyses qualitatives fournies par les retours locaux des acteurs concernés.
- Le programme d'actions est construit en cohérence avec les orientations stratégiques et les objectifs chiffrés définis pour le territoire.



Le Plan Climat Air Energie du territoire de Terre d’Emeraude Communauté s’est construit autour de différents temps forts, qui permettront d’en faire un programme adapté aux spécificités locales et coconstruit par les acteurs du territoire :

- Séminaire de lancement élus et partenaires – 20 mars 2023
- Formation des élus aux enjeux énergie-climat – 6 avril 2023
- Réunion de **COTECH #1** Diagnostic territorial – 26 avril 2023
- Réunion de **COFIL #1** Diagnostic territorial – 5 mai 2023
- 2 ateliers de partage du diagnostic (Club Climat) – 23 mai 2023
  
- Atelier de co-construction de la stratégie territoriale avec les élus – 22 juin 2023
- Réunion de **COFIL #2** Validation de la stratégie territoriale – 12 juillet 2023
  
- Projection-discussion film « Êtres en transition – le vivant nous questionne » - le 14 octobre 2023
- 2 ateliers d’émergence d’actions (Club Climat) – le 26 et 27 octobre 2023
- Réunion de **COFIL #3** Validation et hiérarchisation du programme d’actions – 19 décembre 2023
- Séances de travail sur les actions et les moyens de mise en œuvre avec COTECH et porteurs – Janvier 2024
- Réunion de **COTECH #2** Définition modalités de mise en œuvre et suivi des actions – 15 février 2024
- Réunion de **COFIL #4 – Validation du projet PCAET** – 28 février 2024
  
- Conseil Communautaire de validation du projet de PCAET – 3 avril 2024
- Réunion publique de restitution – Septembre 2024



## Unités : définitions

**tonnes équivalent CO<sub>2</sub> (tCO<sub>2</sub>e ou téqCO<sub>2</sub>)** : les émissions de GES sont exprimées en tonnes équivalent CO<sub>2</sub> équivalent. Il existe plusieurs gaz à effet de serre : le dioxyde de carbone, le méthane, le protoxyde d'azote, les gaz fluorés... Tous ont des caractéristiques chimiques propres, et participent donc différemment au réchauffement climatique. Pour pouvoir les comparer, on ramène ce pouvoir de réchauffement à celui du gaz à effet de serre le plus courant, le CO<sub>2</sub>. Ainsi, une tonne de méthane réchauffe autant la planète que 28 tonnes de dioxyde de carbone, et on dit qu'une tonne de méthane vaut 28 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>.

**tonnes de carbone** : une tonne de CO<sub>2</sub> équivaut à 12/44 tonne de carbone (poids massique). Nous utilisons cette unité pour exprimer le stock de carbone dans les sols (voir partie séquestration de CO<sub>2</sub>) afin de distinguer ce stock de la séquestration carbone annuelle (exprimée en tonnes de CO<sub>2</sub> éq. / an).

**tonnes** : les émissions de polluants atmosphériques sont exprimées en tonnes. Il n'y a pas d'unité commune contrairement aux gaz à effets de serre. Ainsi, on ne pas additionner des tonnes d'un polluant avec des tonnes d'un autres polluants et l'analyse se fait donc polluant par polluant.

**GWh et MWh** : les données de consommation d'énergie finale et de production d'énergie sont données en gigawatt-heure (GWh) ou mégawattheure (MWh). 1 GWh = 1000 MWh = 1 million de kWh = 1 milliard de Wh. 1 mégawattheure mesure l'énergie équivalant à une *puissance* d'un mégawatt (MW) agissant pendant une heure. 1 kWh = l'équivalent de l'énergie fournie par 10 cyclistes pédalant pendant 1h, ou 50 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïque pendant 1h, ou l'énergie fournie par 8000 L d'eau à travers un barrage de 50 m de haut, ou l'énergie fournie par la combustion de 1,5 L de gaz ou de 33 cL de pétrole

**tonnes équivalent pétrole (tep)** : c'est une autre unité que rencontrée pour mesurer les énergies consommées. On retrouve la même logique que la tonne équivalent CO<sub>2</sub> : différentes matières (gaz, essence, mazout, bois, charbon, etc.) sont utilisées comme producteurs énergétiques, avec toutes des pouvoirs calorifiques (quantité de chaleur dégagée par la combustion complète d'une unité de combustible) différents : une tonne de charbon ne produit pas la même quantité d'énergie qu'une tonne de pétrole. Ainsi, une tonne équivalent pétrole (tep) équivaut à environ 1,5 tonne de charbon de haute qualité, à 1 100 normo-mètres cubes de gaz naturel, ou encore à 2,2 tonnes de bois bien sec. Dans le diagnostic toutes les consommations d'énergie sont exprimées en MWh ou GWh ; 1 tep = 11,6 MWh.



TE  
RE  
D'  
É  
M  
É  
R  
A  
U  
D  
E  
S  
U  
B  
J  
U  
R  
N

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le 18/12/2024

ID : 039-200090579-20241218-D\_158\_2024-DE



# Partie 1 - Éléments clés du diagnostic territorial

- Présentation de Terre d'Émeraude Communauté
- Chiffres clés
- Synthèse des enjeux par thématique





## 92 communes et 25 000 habitants

Située au sud du département du Jura, en région Bourgogne-Franche-Comté, Terre d’Emeraude Communauté résulte de la fusion au 1er janvier 2020 de 4 communautés de communes : Communauté de communes du Pays des Lacs, Communauté de communes de la Région d’Orgelet, Communauté de communes Jura Sud, Communauté de communes Petite Montagne.

Le territoire compte environ 25000 habitants et s’étend sur 980 km<sup>2</sup>, ce qui en fait un territoire peu dense (25 hab./km<sup>2</sup>). Il se caractérise par sa forte ruralité et sa richesse naturelle et de paysages, qui constitue un atout touristique majeur. Il est organisé autour d’un réseau de 4 bourgs-centres au cœur des activités du territoire : Arinthod, Clairvaux-les-Lacs, Moirans-en-Montagne et Orgelet.



Chiffres clés Terre d’Emeraude Communauté (INSEE, 2018)	
Population	24 791 habitants
Densité de population	25,3 hab./km <sup>2</sup>
Superficie	980 km <sup>2</sup>
Nombre de communes	92
Nombre de logements	15 608
Nombre d’emplois	7 191



## Consommation d’énergie en 2018 :

**Terre d’Emeraude Communauté: 30,3 MWh/habitant**

- Région : 31,6 MWh/habitant
- France : 25,8 MWh/habitant

## Indépendance énergétique du territoire :

Production d’énergie = 56% de l’énergie consommée

## Dépendance aux énergies fossiles (pétrole, gaz) :

54% des énergies consommées sont des énergies fossiles  
(France : 79%)

**Dépense énergétique** : 71M€ = 2875€ / habitant



## L’évolution du climat à horizon 2041-2070 (scénario RCP 4.5) :

- Température : +1,7°C à +1,9°C
- Vagues de chaleur : 36 à 42 jours par an
- Une légère augmentation des précipitations hivernales

*Toutes ces notions sont définies dans les parties du diagnostic correspondantes. Une analyse par volet technique et une analyse par secteur sont proposées.*



## Emissions de gaz à effet de serre en 2018 :

**Terre d’Emeraude Communauté: 8,0 tCO2e/habitant**

- Région : 8,0 tCO2e/habitant
- France : 6,6 tCO2e/habitant

- Transports routiers : 38%
- Industrie : 5%
- Bâtiment (résidentiel + tertiaire) : 9%
- Agriculture : 48%



## Séquestration de carbone :

Les forêts et prairies du territoire absorbent 185% des émissions de gaz à effet de serre

## Spécificités du territoire

- Une ressource forestière majeure, qui est un atout pour la biodiversité, la séquestration carbone et la production de bois-énergie, et qui est au cœur des enjeux d’adaptation
- Un territoire couvert d’espaces agricoles avec de l’élevage extensif en prairie
- Une mobilité très dépendante de la voiture qui joue un rôle important dans les émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques



# Enjeux clés – Terre d’Emeraude Communauté

Envoyé en préfecture le 20/12/2024  
 Reçu en préfecture le 20/12/2024  
 Publié le 18/12/2024  
 ID : 039-200090579-20241218-D\_158\_2024-DE

## Légende

### Thématiques d'enjeu

Forêt – Espaces naturels - Paysage

Risque/Aléas

Ressource en eau

Energie-Climat

### Secteurs concernés

Agriculture

Habitat

Mobilités

Economie

Enjeu prioritaire

**Anticipation et prévention des risques naturels**

- Feux de forêts
- Inondations
- Mouvements de terrain

**Amélioration de l'état écologique et la continuité des cours d'eau et zones humides, maintien d'une bonne qualité chimique de l'eau**

**Diversification de l'agriculture et renforcement de sa résilience**

- Stress hydrique et thermique
- Ravageurs

**Maîtrise du développement du tourisme et de son impact sur les milieux**

**Diminution de la dépendance à la voiture individuelle**



**Réduction de la consommation énergétique des logements**



- Sobriété
- Rénovation

**Gestion et adaptation des forêts et espaces naturels**

- Stress hydrique et thermique
- Espèces envahissantes
- Maladies

**Développement de la production d'énergies renouvelables**



**Maîtrise de la consommation d'eau et anticipation des tensions sur la ressource**

→ Etiages estivaux

**Conciliation entre projets de territoire et maintien d'une faible consommation d'espaces naturels et agricoles**



**Développement des filières économiques porteuses de la transition écologique**



**Lutte contre la déprise agricole**






- Milieux ouverts
- Population agricole

## Contexte

Le secteur de la mobilité repose essentiellement sur la voiture individuelle, en raison du caractère rural du territoire et des distances domicile-travail relativement importantes. Le territoire est traversé par deux axes routiers principaux, la D470 et la D678 qui drainent des flux importants. Il n'est en revanche pas relié au réseau ferré, et les transports en commun sont peu développés.

## Chiffres clés climat-air-énergie

-  **39%** de la consommation d'énergie
-  **38%** des émissions de gaz à effet de serre
-  **63%** des émissions de NOx

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le <b>réseau de lignes régulières de bus MOBIGO</b> dessert les bourgs centres excepté Arinthod (Orgelet, Clairvaux-les-Lacs et Moirans-en-Montagne), ainsi que de petites communes, et les lie aux principaux pôles locaux d'activité (Lons-le-Saunier, Saint-Claude, ...)</li> <li>▪ Plus d'un quart des actifs travaillent dans leur commune de résidence, et 43% pour les 4 bourgs-centres. Les mobilités actives sont une solution cohérente pour ces populations.</li> <li>▪ Un <b>Schéma Directeur Vélo Départemental</b> en place, et des <b>Schémas Directeurs des Déplacements Doux</b> sur les 4 anciennes Communautés de Communes</li> <li>▪ Programme <i>Petites Villes de Demain</i> à Arinthod et Moirans-en-Montagne : actions d'aménagement de pistes cyclables</li> <li>▪ Moirans-en-Montagne : initiatives IRVE, Rézo Pouce, stationnements vélos</li> <li>▪ Un schéma d'implantation des IRVE et proposition d'accompagnement par le SIDE C</li> <li>▪ Des projets en réflexion avec les entreprises sur le sujet des mobilités dans le cadre du COT</li> <li>▪ <i>JURASSIC Vélo Tours</i> : itinéraires vélos touristiques et points de location de VAE</li> <li>▪ Projet <i>LYVIA</i> sur le territoire du Haut-Jura (17 communes de TEC)</li> <li>▪ Plusieurs zones de stationnement réservées au covoiturage mises en place sur le territoire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des <b>distances</b> domicile-travail élevées</li> <li>▪ 86% des déplacements domicile-travail sont réalisés en voiture</li> <li>▪ Pas de desserte ferroviaire</li> <li>▪ Pas de ligne régulière de bus sur l'axe Arinthod – Lons-le-Saunier</li> <li>▪ Une faible fréquence du service <i>MOBIGO</i></li> <li>▪ Un <b>réseau d'infrastructures cyclables sous-développé</b>, tant pour la mobilité quotidienne que touristique</li> <li>▪ D'importants <b>flux de transport de marchandises</b> (transit)</li> </ul>

<b>Enjeux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développement du <b>covoiturage</b></li> <li>▪ Développement des <b>modes actifs</b> dans les communes, en particulier à Moirans, Arinthod, Clairvaux-les-Lacs et Orgelet</li> <li>▪ Développement des <b>itinéraires cyclables touristiques</b> (sur l'axe Lons-le-Saunier – Haut-Jura par exemple)</li> <li>▪ Renforcement de la fréquence du service de <b>transports en commun</b> et développement de l'offre</li> <li>▪ Orientation pour le remplacement des véhicules thermiques par des <b>véhicules légers et à faibles émissions</b></li> </ul>
---------------	--





## Contexte

Le parc résidentiel sur le territoire de Terre d'Emeraude est ancien (la moitié des logements sont antérieurs à 1970) et donc énergivore (pas de réglementation thermique en vigueur à cette époque). Le chauffage au bois est très développé, mais il subsiste plus d'un tiers des foyers chauffés à partir d'énergies fossiles, principalement du fioul. Le secteur résidentiel est par ailleurs la principale cause d'une artificialisation des sols plus forte qu'à l'échelle nationale.

## Chiffres clés climat-air-énergie



**29%** de la consommation d'énergie



**7%** des émissions de gaz à effet de serre



**59%** des émissions de PM2.5

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un <b>fort potentiel d'économie d'énergie</b> par la rénovation des logements et la sobriété dans les usages</li> <li>▪ Des bâtiments anciens (environ un tiers du parc bâti antérieur à 1948) nécessitant une rénovation légère</li> <li>▪ Près de la moitié des logements sont chauffés au bois : énergie renouvelable et neutre en carbone sur son cycle de vie</li> <li>▪ Une forte augmentation du nombre de <b>chauffages au bois</b> et des <b>Pompes à Chaleur</b></li> <li>▪ L'émergence de réseaux de chauffage urbains</li> <li>▪ Le SCoT du Pays Lédonien en cours de révision, notamment pour prendre en compte les dernières obligations en matière de lutte contre l'artificialisation des sols (Loi Climat et Résilience, ZAN)</li> <li>▪ 17 communes concernées par les lois Montagne ou Littoral, conditionnant fortement l'urbanisation</li> <li>▪ Les PLUi en cours d'élaboration sur les 4 anciennes CC</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Environ 1 700 logements construits entre 1948 et 1975 (15% du parc), particulièrement <b>énergivores</b></li> <li>▪ La moitié du parc antérieur à la première RT (1974)</li> <li>▪ Plus d'un tiers des logements sont chauffés au <b>fioul</b>, proportion stable depuis une décennie</li> <li>▪ D'importantes émissions de <b>particules fines</b> dues au fioul et au bois</li> <li>▪ Une part importante de logements <b>vacants</b> (10%) et de <b>résidences secondaires</b> (19%)<sup>1</sup></li> <li>▪ Disparité des enjeux d'aménagement et de gestion du bâti résidentiel entre les bourgs-centres et les petits villages</li> <li>▪ Une forte <b>pression du tourisme</b> sur l'habitat</li> </ul>

<b>Enjeux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Amélioration des <b>performances thermiques</b> du patrimoine bâti</li> <li>▪ Substitution des énergies fossiles pour le chauffage des bâtiments par des <b>énergies renouvelables et bas-carbone</b> (bois-énergie, réseaux de chaleur, etc.)</li> <li>▪ <b>Maîtrise de l'artificialisation</b> des sols</li> <li>▪ Résorption de la vacance des logements et maîtrise de l'impact du tourisme/des résidences secondaires sur l'habitat</li> <li>▪ Intégration de l'ensemble de ces enjeux dans la révision du SCoT et l'élaboration des PLUi</li> </ul>
---------------	--



## Contexte

Le territoire de Terre d’Emeraude Communauté dispose d’un tissu économique relativement varié, s’appuyant notamment sur plusieurs filières industrielles, autour de la plasturgie et de la construction par exemple. Fort de ses richesses naturelles, il dispose également d’un potentiel fort sur le tourisme (estival et hivernal).

## Chiffres clés climat-air-énergie



**26%** de la consommation d’énergie (19% industrie)



**7%** des émissions de gaz à effet de serre (5% industrie)



**40%** des émissions de COVNM

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>Des <b>ressources touristiques</b> très attractives, représentant un potentiel de diversification de l’économie locale</li> <li>Une stratégie touristique : filière « Lacs, Cascades et Rivières », coordonnée par le PNR du Haut-Jura et le Pays Lédonien</li> <li>Des filières industrielles engagées dans des démarches de réduction de leur empreinte environnementale</li> <li>Une <b>filière de la construction</b> développée, qui constitue un atout pour faciliter la rénovation du bâti local</li> <li>Des lieux de service à la population à Orgelet, Arinthod, et Pont-de-Poitte, renforçant l’accès aux services de proximité</li> <li>Un Plan d’Approvisionnement Territorial en bois-énergie sur le territoire du Pays Lédonien</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un <b>flux touristique difficile à maîtriser</b> qui impacte l’environnement</li> <li>Une offre touristique insuffisante (hébergement, restauration)</li> <li>Peu de filières porteuses de la transition écologique</li> <li>Peu d’acteurs de la filière de l’après première vie (réparation, réemploi, recyclage)</li> <li>Une <b>filière bois limitée</b> par le manque d’ETF et la faible accessibilité à la ressource bois</li> </ul>

<h3>Enjeux</h3>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtrise des flux touristiques et structuration d’une offre touristique à faible empreinte environnementale et cohérente avec les enjeux du territoire</li> <li>Accélération de la décarbonation de la production industrielle</li> <li>Appui sur la filière de la construction pour favoriser la rénovation du bâti</li> <li>Amélioration de la structuration de la filière bois</li> <li>Développement des filières d’emploi au cœur des activités de la transition écologique (APV, mobilité bas-carbone, filière bois, ...)</li> </ul>
-----------------	---



## Contexte

Le territoire de Terre d'Émeraude Communauté est porteur d'une forte activité agricole, essentiellement tournée vers l'élevage bovin, et qui se traduit par la présence de nombreux espaces ouverts (prairies permanentes, fourrages, ...). La production est majoritairement orientée vers les filières laitières, valorisée par les AOP du comté, du morbier.

## Chiffres clés climat-air-énergie



**4%** de la consommation d'énergie



**48%** des émissions de gaz à effet de serre



**99%** des émissions d'ammoniac

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un <b>élevage extensif</b> qui permet le maintien d'une importante surface en prairie, bénéfique pour la biodiversité et le stockage carbone</li> <li>▪ Une <b>filière économique majeure</b>, valorisée par l'AOP Massif du Jura</li> <li>▪ Des exploitants pionniers porteurs de démarches de diversification, d'adaptation</li> <li>▪ Programme « fermes bas-carbone »</li> <li>▪ Potentiel <b>agritouristique</b> fort</li> <li>▪ Le <b>Projet Alimentaire Territorial</b> sur le territoire du Pays Lédonien portant une stratégie alimentaire du producteur au consommateur</li> <li>▪ Le programme <b>Ambition Climat 2030</b> du PNR du Haut-Jura</li> <li>▪ De nombreuses <b>zones humides et tourbières</b>, au cœur des enjeux de biodiversité, séquestration carbone, lutte contre la sécheresse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>D'importantes émissions</b> de méthane (CH<sub>4</sub>) et d'ammoniac (NH<sub>3</sub>) dues au cheptel bovin</li> <li>▪ Une forte <b>vulnérabilité aux dérèglements climatiques</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Impact de la sécheresse sur la production de fourrage</li> <li>▪ Ressource en eau</li> <li>▪ Pression des ravageurs</li> </ul> </li> <li>▪ Une <b>population agricole en déclin</b></li> <li>▪ Une déprise agricole se traduisant notamment par l'embroussaillage, renforçant le risque incendie</li> </ul>

<h3>Enjeux</h3>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Accompagnement et communication auprès des exploitants</b> sur les enjeux de résilience, de réduction des émissions de GES et de renforcement de la séquestration carbone</li> <li>▪ <b>Renouvellement de la population agricole</b> (transmission des exploitations) et renforcement de l'attractivité du secteur</li> <li>▪ <b>Diversification de la production et des filières</b> (agritourisme, production d'énergie renouvelable)</li> <li>▪ <b>Diminution de la vulnérabilité</b> de l'agriculture aux dérèglements climatiques et renforcer sa résilience</li> <li>▪ Préservation des <b>continuités écologiques</b> et l'état des cours d'eau et zones humides du territoire</li> </ul>
-----------------	--



TE  
RE  
D'  
É  
M  
E  
R  
A  
U  
D  
E  
S  
u  
b  
j  
o  
n

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le 18/12/2024

ID : 039-200090579-20241218-D\_158\_2024-DE



## Partie 2 - Stratégie territoriale climat-air-énergie

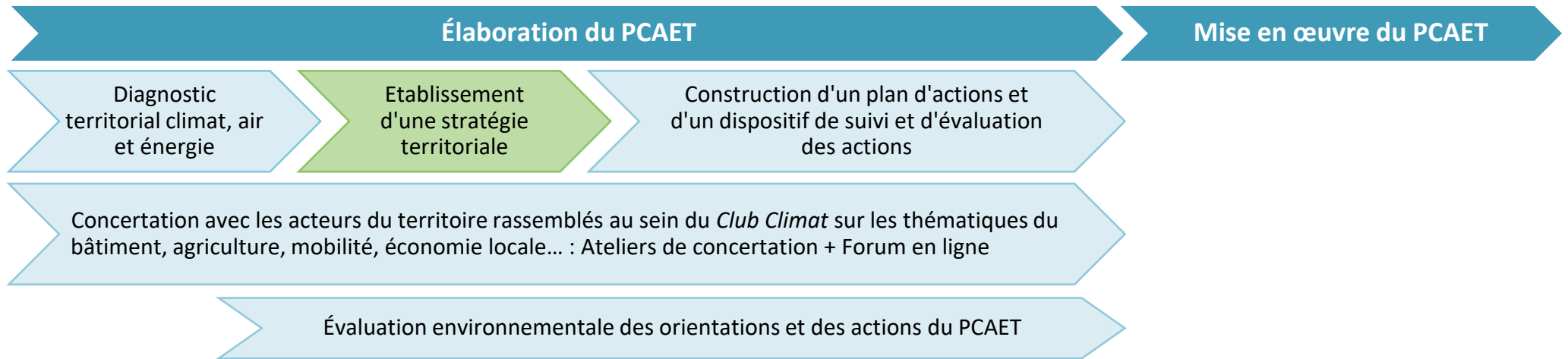
- Introduction : contexte et rappels réglementaires, méthodologie
- Vision stratégique climat-air-énergie
- Trajectoires climat-air-énergie
- Déclinaison de la vision stratégique par thématique



## Contexte et rappels réglementaires, méthodologie



- Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial
- Rappels réglementaires sur la stratégie territoriale climat-air-énergie
- Méthode d'élaboration de la stratégie territoriale



La stratégie territoriale s’appuie sur les enjeux identifiés dans le diagnostic, d’un point de vue technique (impacts air-énergie-climat, risques face aux conséquences du dérèglement climatique...), partagés et enrichis avec les acteurs et élus du territoire (amendement du diagnostic en Comité Technique, validation du diagnostic en Comité de Pilotage, atelier de partage des enjeux territoriaux avec le grand public, atelier de co-construction de la vision stratégique avec les élus).

Ainsi la stratégie territoriale s’appuie à la fois sur des constats quantitatifs (analyse de données air-énergie-climat) et sur les retours locaux des acteurs concernés.



Au titre du code de l'environnement (art. L229-26), "les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre existant au 1er janvier 2017 et regroupant plus de 20 000 habitants adoptent un plan climat-air-énergie territorial au plus tard le 31 décembre 2018".

Le décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au plan climat-air-énergie territorial détaille ce que contient une stratégie territoriale air-énergie-climat (paragraphe II) :

« La stratégie territoriale identifie les priorités et les objectifs de la collectivité ou de l'établissement public, ainsi que les conséquences en matière socio-économique, prenant notamment en compte le coût de l'action et celui d'une éventuelle inaction. Les **objectifs stratégiques et opérationnels** portent au moins sur les domaines suivants :

- 1° Réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- 2° Renforcement du stockage de carbone sur le territoire, notamment dans la végétation, les sols et les bâtiments ;
- 3° Maîtrise de la consommation d'énergie finale ;
- 4° Production et consommation des énergies renouvelables, valorisation des potentiels d'énergies de récupération et de stockage ;
- 5° Livraison d'énergie renouvelable et de récupération par les réseaux de chaleur ;
- 6° Productions biosourcées à usages autres qu'alimentaires ;
- 7° Réduction des émissions de polluants atmosphériques et de leur concentration ;
- 8° Evolution coordonnée des réseaux énergétiques ;
- 9° Adaptation au changement climatique.

*Pour les 1°, 3° et 7°, les objectifs chiffrés sont déclinés pour chacun des secteurs d'activité définis par l'arrêté pris en application de l'article R. 229-52, à l'horizon de l'année médiane de chacun des deux budgets carbone les plus lointains adoptés en application des articles L. 222-1-A à L. 222-1-D et aux horizons plus lointains mentionnés à l'article L. 100-4 du code de l'énergie. Pour le 4°, les objectifs sont déclinés, pour chaque filière dont le développement est possible sur le territoire, à l'horizon de l'année médiane de chacun des deux budgets carbone les plus lointains adoptés par décret en application des articles L. 222-1-A à L. 222-1-D et aux horizons plus lointains mentionnés à l'article L. 100-4. »*

Les années susmentionnées correspondent aux années : **2026, 2030, 2031 et 2050**. Les objectifs seront aussi déclinés pour les années de mi-parcours et de fin du PCAET (**2026** et **2029**). Les objectifs réglementaires détaillés se trouvent en annexe.

« Le plan climat-air-énergie territorial décrit les **modalités d'articulation de ses objectifs avec ceux du schéma régional** prévu à l'article L. 222-1 ainsi qu'aux articles L. 4433-7 et L. 4251-1 du code général des collectivités territoriales.

Si ces schémas ne prennent pas déjà en compte la **stratégie nationale bas-carbone mentionnée** à l'article L. 222-1 B, le plan climat-air-énergie territorial décrit également les modalités d'articulation de ses objectifs avec cette stratégie.

Si son territoire est **couvert par un plan de protection de l'atmosphère** mentionné à l'article L. 222-4, le plan climat-air-énergie territorial décrit les modalités d'articulation de ses objectifs avec ceux qui figurent dans ce plan. »



Pour chacune des 6 thématiques suivantes :

1. **Habitat et aménagement du territoire**
2. **Mobilités**
3. **Ressource en eau**
4. **Espaces naturels, forêts et biodiversité**
5. **Agriculture et alimentation**
6. **Economie locale**

3 scénarios stratégiques d'ambitions différentes ont été proposés aux élus du territoire lors d'un atelier de travail : **scénario tendanciel**, **scénario transition et scénario ambitieux** (scénarios proposés pour chaque thématique en annexe).

En transversalité, dans chacune des thématiques, ont été inclus des éléments portant sur :

- Le développement des énergies renouvelables
- Le tourisme
- Les risques naturels

En s'appuyant sur les enjeux propres à chaque thématique, les chiffres clés issus du diagnostic territorial, et les trajectoires énergie-climat prospectives (tendancielle, réglementaire, potentiel maximum – voir les trajectoires du territoire), les élus ont pu se positionner sur le scénario à privilégier et le niveau d'ambition visé par le territoire.

Une fois le scénario privilégié identifié, des modifications à la marge ont été effectuées pour les thématiques Habitat et aménagement du territoire, Mobilités, Ressource en eau, Espaces naturels, forêts et biodiversité et Economie locale (éléments des scénarios écartés ou ajoutés au scénario choisi, objectifs opérationnels ajustés, ordre des items rectifié). Le scénario retenu dans la thématique Agriculture et alimentation a fait l'objet d'une modification en profondeur à l'issue de la réunion de Comité de Pilotage du 12 juillet 2023. Le choix a été fait de ne pas inscrire dans la vision stratégique de préconisations concrètes de modification des pratiques agricoles, Terre d'Emeraude Communauté n'en ayant pas la légitimité.

L'objectif était de **permettre une vision prospective du territoire sur les enjeux du PCAET** et une discussion pour converger vers une stratégie, pour **construire collectivement une ambition à moyen et long termes pour le territoire**.

Ainsi, cette stratégie donne un cadre au territoire pour les années à venir. Elle fixe un cap, une ambition, pour ensuite définir un plan d'action pragmatique sur 6 ans.

Dans la partie qui suit, est déclinée la **vision stratégique globale retenue pour chaque thématique**, et les différents objectifs « chapeaux ».

La partie suivante présente **la trajectoire climat-énergie-air du territoire de Terre d'Emeraude Communauté, à horizons 2030 et 2050**.

Enfin, dans la dernière partie est déclinée la vision stratégique détaillée retenue pour chacune des 6 thématiques.





# Méthode d'élaboration de la stratégie territoriale

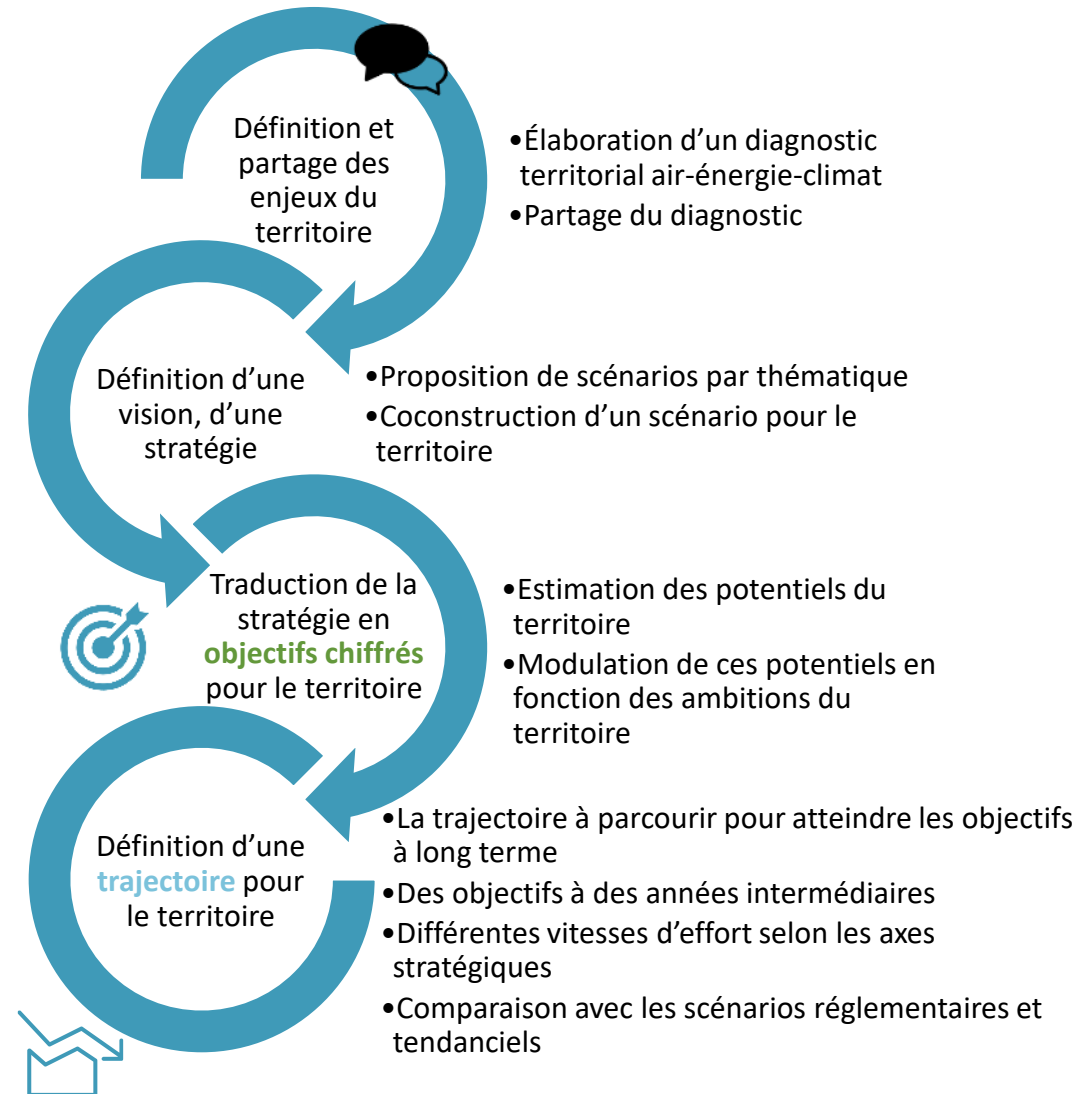
Envoyé en préfecture le 20/12/2024  
 Reçu en préfecture le 20/12/2024  
 Publié le 18/12/2024  
 ID : 039-200090579-20241218-D\_158\_2024-DE

La stratégie comprend la définition :

- d'**orientations stratégiques**,
- d'**objectifs**,
- d'une **trajectoire** pour atteindre ces objectifs.

Les **objectifs chiffrés** sont les objectifs à l'échelle du territoire, et par secteur (exemple : réduction de la consommation d'énergie du secteur résidentiel). Ils sont issus de l'estimation des potentiels d'actions dans chacun des secteurs du territoire (présentés dans le diagnostic), dont l'effort est pondéré en fonction du scénario choisi pour la thématique (en fonction de l'ambition visée).

Ces objectifs chiffrés se déclinent en grands **objectifs opérationnels** (nombre de logements rénovés, part modale des transports en commun...), également pondérés par rapport à l'ambition choisie pour le territoire. Ils fournissent des repères pour le programme d'action du PCAET.



## Objectifs chiffrés :

**Objectifs globaux** (réduction des émissions de gaz à effet de serre par ex.)  
 +  
**Objectifs opérationnels** pour parvenir aux objectifs globaux (nombre de logements rénovés par ex.)



# Vision stratégique climat-air-énergie pour Terre d'Emeraude Communauté

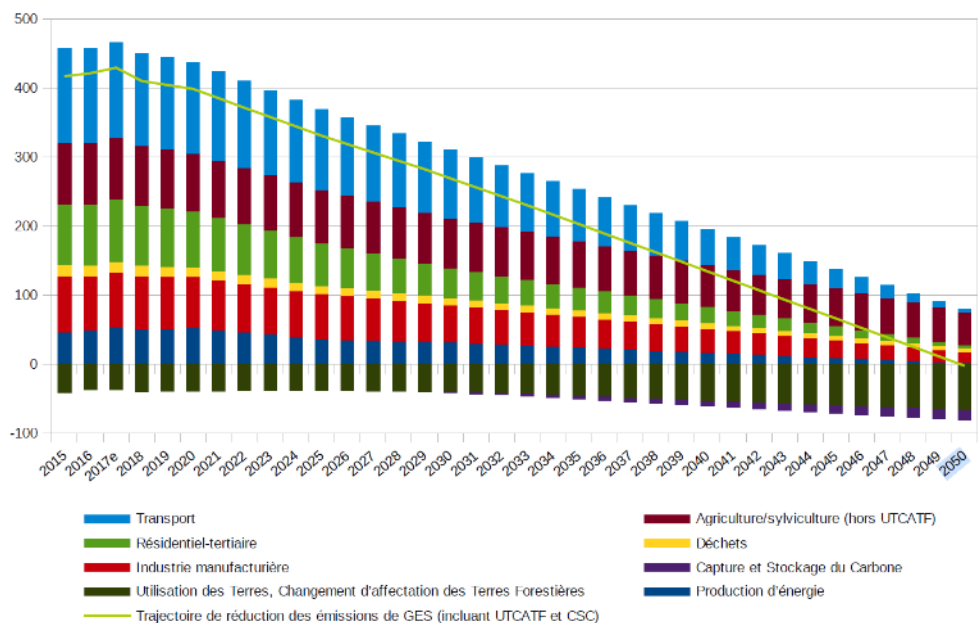


- Contribuer à l'objectif national de neutralité carbone en 2050
- S'adapter aux conséquences inévitables d'un climat qui change
- Vision stratégique pour le territoire de Terre d'Emeraude Communauté
- 3 objectifs « chapeaux » pour le territoire



## Objectifs nationaux de la Stratégie Nationale Bas Carbone :

- Émissions de gaz à effet de serre : **-40% d'ici 2030** par rapport à 1990
- Consommations d'énergie : **-20% d'ici 2030** par rapport à 2012
- Consommation d'énergies fossiles : **-40 % d'ici 2030** par rapport à 2012,
- 33% d'énergies renouvelables** dans la consommation finale d'énergie
- Neutralité carbone à 2050.**



## Stratégie Nationale Bas Carbone → Objectifs sectoriels sur les émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2015 :

- Transport** : -28% d'ici 2030 (-97% d'ici 2050)
- Bâtiment** : -49% d'ici 2030 (-95% d'ici 2050)
- Agriculture** : -18% d'ici 2030 (-46% d'ici 2050)
- Industrie** : -35% d'ici 2030 (-81% d'ici 2050)
- Production d'énergie** : -33% d'ici 2030 (-95% d'ici 2050)

## SRADDET Bourgogne-Franche-Comté → Objectifs sectoriels sur les consommations d'énergie par rapport à 2012 :

- Transport** : -24% d'ici 2030 (-52% d'ici 2050)
- Résidentiel** : -30% d'ici 2030 (-70% d'ici 2050)
- Tertiaire** : -32% d'ici 2030 (-63% d'ici 2050)

Le SRADDET ne décline pas d'objectifs spécifiques pour les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et des déchets.

Émissions de GES territoriales

Séquestration carbone territoriale

Neutralité carbone en 2050

## ...et s'inscrire dans les objectifs régionaux à 2030 définis dans le SRADDET Bourgogne-Franche-Comté :

- Une réduction de 25 % de la consommation énergétique régionale à horizon 2030, et de 54% à horizon 2050.
- Une production annuelle d'énergies renouvelables et de récupération de 31% de la consommation énergétique finale en 2030 (77% en 2050)
- Une réduction des émissions de gaz à effet de serre de moitié en 2030 et de 79% en 2050

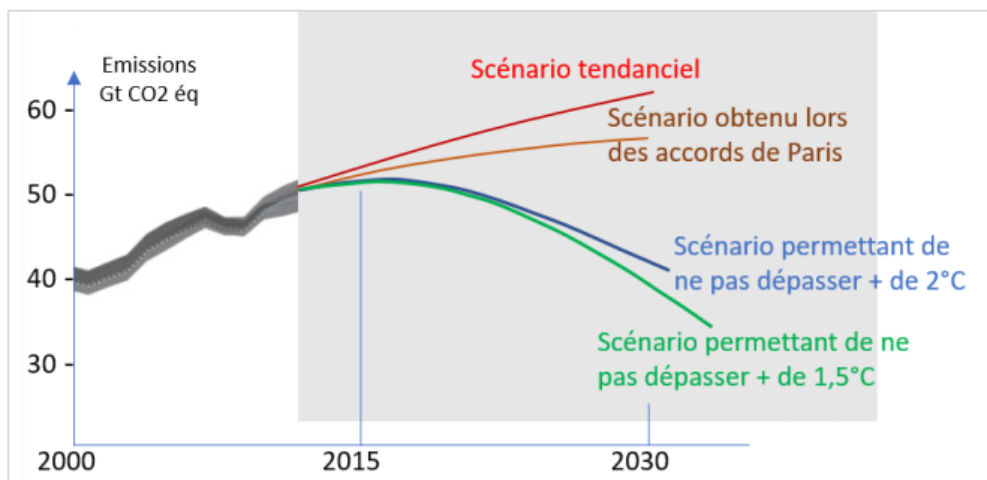


## Ce qu'il faudrait faire pour s'aligner sur les recommandations du GIEC

Les trajectoires « d'urgence climatique » qui visent à **limiter le réchauffement climatique à une augmentation de la température moyenne à la surface de la Terre de 1,5°C ou 2°C par rapport au niveau préindustriel** demandent plus d'efforts que les trajectoires réglementaires. S'aligner sur ces trajectoires nécessite ainsi de « sortir du cadre » et d'imaginer des **changements importants dans l'organisation de la société**.

### Trajectoire 1,5°C

- **Objectif :** Ne pas dépasser 1,5°C de réchauffement climatique global d'ici 2100.
- **Seule cette trajectoire permet d'envisager un avenir sans dégradation majeure des écosystèmes.**



Scénarios d'émissions mondiales de gaz à effet de serre

### Trajectoire 2°C

- **Objectif :** Ne pas dépasser 2°C de réchauffement climatique global d'ici à 2100.
- Une trajectoire 2°C **ne permet pas d'éviter des dégradations importantes des écosystèmes** et nécessite de mettre en œuvre des **mesures d'adaptation** conséquentes pour faire face aux changements des paramètres géophysiques.
- Une telle trajectoire devrait **éviter un risque d'emballement climatique**.

### Plan national d'adaptation au changement climatique 2

Avec son second PNACC (2018-2022), la France a pour objectif d'adopter une adaptation effective en cohérence avec une hausse de température de 1,5°C à 2°C au niveau mondial par rapport au XIX<sup>ème</sup> siècle. La nouvelle Stratégie française énergie-climat (SFEC), en cours d'élaboration comprendra le Plan national d'adaptation au changement climatique révisé (PNACC 3).



## Habitat et aménagement du territoire

Une **rénovation énergétique** accompagnée et accélérée



## Mobilités

Des **alternatives** à l'autosolisme se développent pour les habitants



## Ressource en eau

Une ressource en eau mieux **préservée** et des crises **anticipées**



## Espaces naturels, forêt et biodiversité

Des écosystèmes **résilients** et moins vulnérables aux impacts climatiques



## Agriculture et alimentation

Des filières **résilientes** et une **adaptation** progressive des pratiques agricoles et des modes de consommation



## Economie locale

De **nouveaux débouchés** du secteur allant vers une transition écologique







## 3 objectifs « chapeaux » pour le territoire

Envoyé en préfecture le 20/12/2024  
Reçu en préfecture le 20/12/2024  
Publié le 18/12/2024  
ID : 039-200090579-20241218-D\_158\_2024-DE



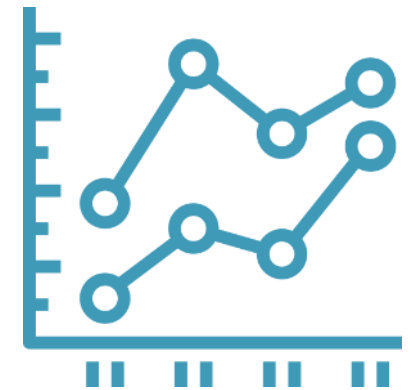
- **Contribuer à la lutte mondiale contre le dérèglement climatique et contribuer à la neutralité carbone de la France :**
  - Baisse des émissions de gaz à effet de serre de 28% d'ici 2030 par rapport à 2018 et de 71% d'ici 2050
  - Une séquestration carbone correspondant à 2,3 fois les émissions territoriales d'ici 2030, et à 6 fois celles-ci d'ici 2050, pour que le territoire contribue à la neutralité carbone globale.
- **Au niveau local, s'adapter aux conséquences du dérèglement climatique, en particulier concernant la ressource en eau et la ressource forestière**
- **Réduire les consommations d'énergie et développer la production d'énergie issues de ressources locales et renouvelables :**
  - Baisse des consommations d'énergie de 27% d'ici 2030 et de 57% d'ici 2050
  - Développer de façon maîtrisée la production d'énergie renouvelable sur le territoire pour atteindre un équilibre entre production et consommation énergétique en 2030, et devenir un territoire à énergie positive en 2050.

*Les trajectoires à 2030 et 2050 pour les consommations d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et les émissions de polluants atmosphériques à l'échelle du territoire sont détaillées en partie 2 (page suivante).*





## Trajectoires climat-air-énergie pour Terre d'Emeraude Communauté



- Quelle marge de manœuvre pour Terre d'Emeraude Communauté ?
- Trajectoires climat-énergie à 2030 pour Terre d'Emeraude Communauté
- Trajectoires climat-énergie à 2050 pour Terre d'Emeraude Communauté



# Quelle marge de manœuvre pour Terre d'Emeraude Communauté ?

Envoyé en préfecture le 20/12/2024  
 Reçu en préfecture le 20/12/2024  
 Publié le 18/12/2024  
 ID : 039-200090579-20241218-D\_158\_2024-DE

**Comparaison avec les potentiels du territoire** (potentiels = calculs prospectifs pour chaque secteur du maximum d'économie d'énergie et de réduction d'émissions de gaz à effet de serre atteignables – calculs effectués dans le diagnostic).

Afin d'évaluer les marges de manœuvre du territoire, et de situer la trajectoire énergie-climat définie pour Terre d'Emeraude Communauté, 3 trajectoires ont été modélisées pour le territoire :

**1. La trajectoire tendancielle :** Poursuite des tendances observées. Ces tendances sont calculées secteur par secteur, avec 2008 pour année de référence (année de référence de la SNBC).

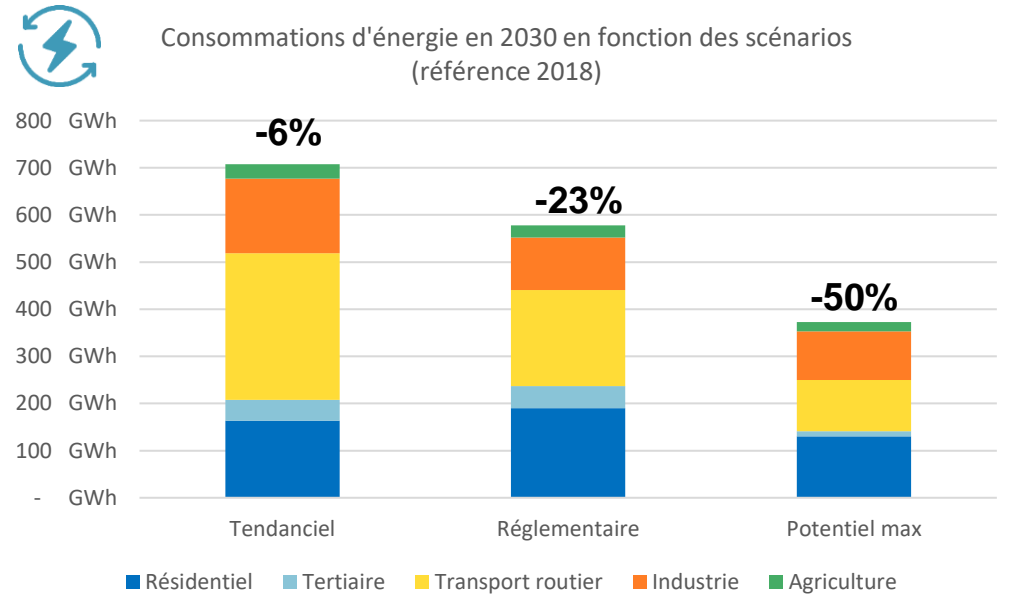
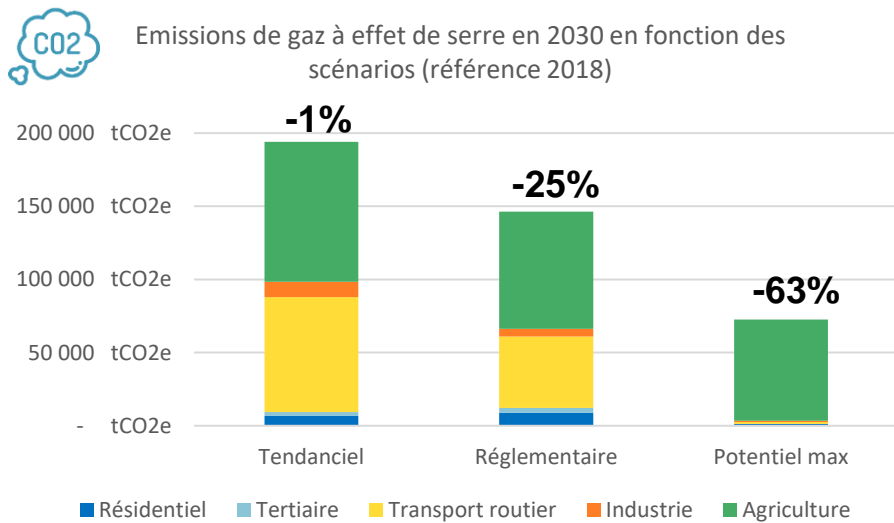
**2. La trajectoire réglementaire :** Déclinaisons de la Stratégie Nationale Bas Carbone (objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre) et du SRADDET Bourgogne-Franche-Comté (objectifs de réduction des consommations d'énergie).

**3. Le « Potentiel Max » du territoire :** Calcul prospectif pour chaque secteur du maximum d'économies d'énergie, d'émissions de gaz à effet de serre et de production d'énergie renouvelable atteignable.

Les détails des trajectoires sont fournis en annexe. Les détails de l'évaluation des potentiels maximaux sont décrits dans le diagnostic, par secteur.

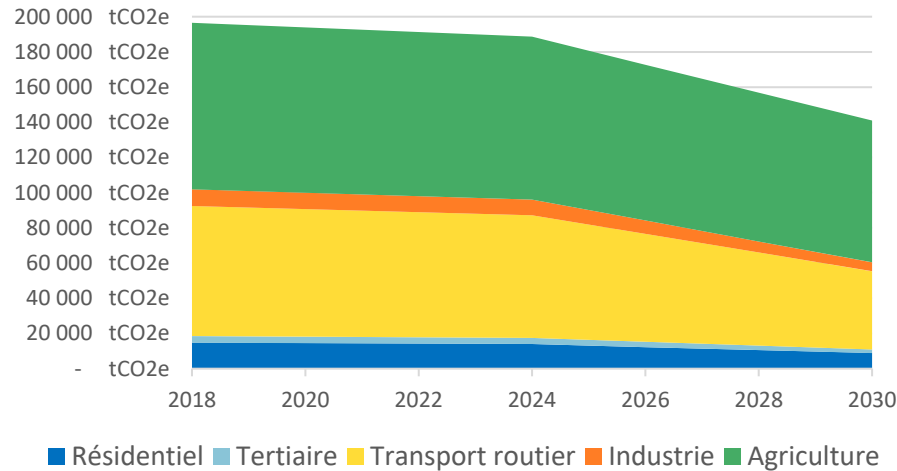
Cette comparaison montre que le territoire de Terre d'Emeraude Communauté dispose des gisements théoriques pour s'inscrire au minima dans une trajectoire réglementaire, voire pour porter une stratégie plus ambitieuse.

Ainsi la trajectoire de Terre d'Emeraude Communauté présentée ci-après, qui décline la stratégie définie, se situe entre la trajectoire tendancielle et le potentiel max du territoire, et pourra être comparée aux trajectoires réglementaires (SNBC et SRADDET).

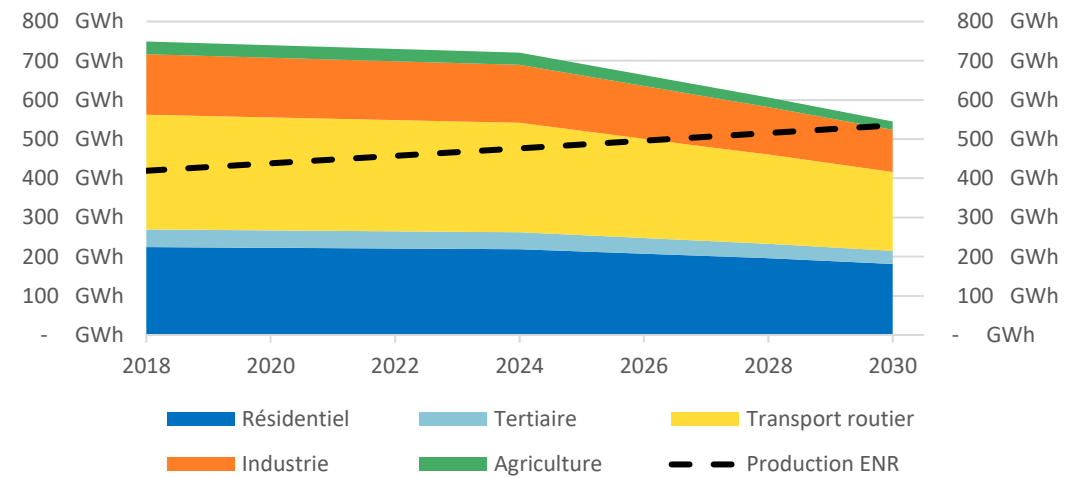




Emissions de gaz à effet de serre (trajectoire visée)



Consommations d'énergie (trajectoire visée)



Secteur	Trajectoire TEC 2018-2030	Réglementaire (SNBC)*
Résidentiel	-40%	-40%
Tertiaire	-45%	-12%
Transport routier	-40%	-34%
Industrie	-46%	-45%
Agriculture	-15%	-15%
<b>Total</b>	<b>-28%</b>	<b>-25%</b>

Secteur	Trajectoire TEC 2018-2030	Réglementaire (SRADDET)*
Résidentiel	-19%	-15%
Tertiaire	-26%	+4%
Transport routier	-31%	-30%
Industrie	-30%	-28%
Agriculture	-34%	-21%
<b>Total</b>	<b>-27%</b>	<b>-23%</b>

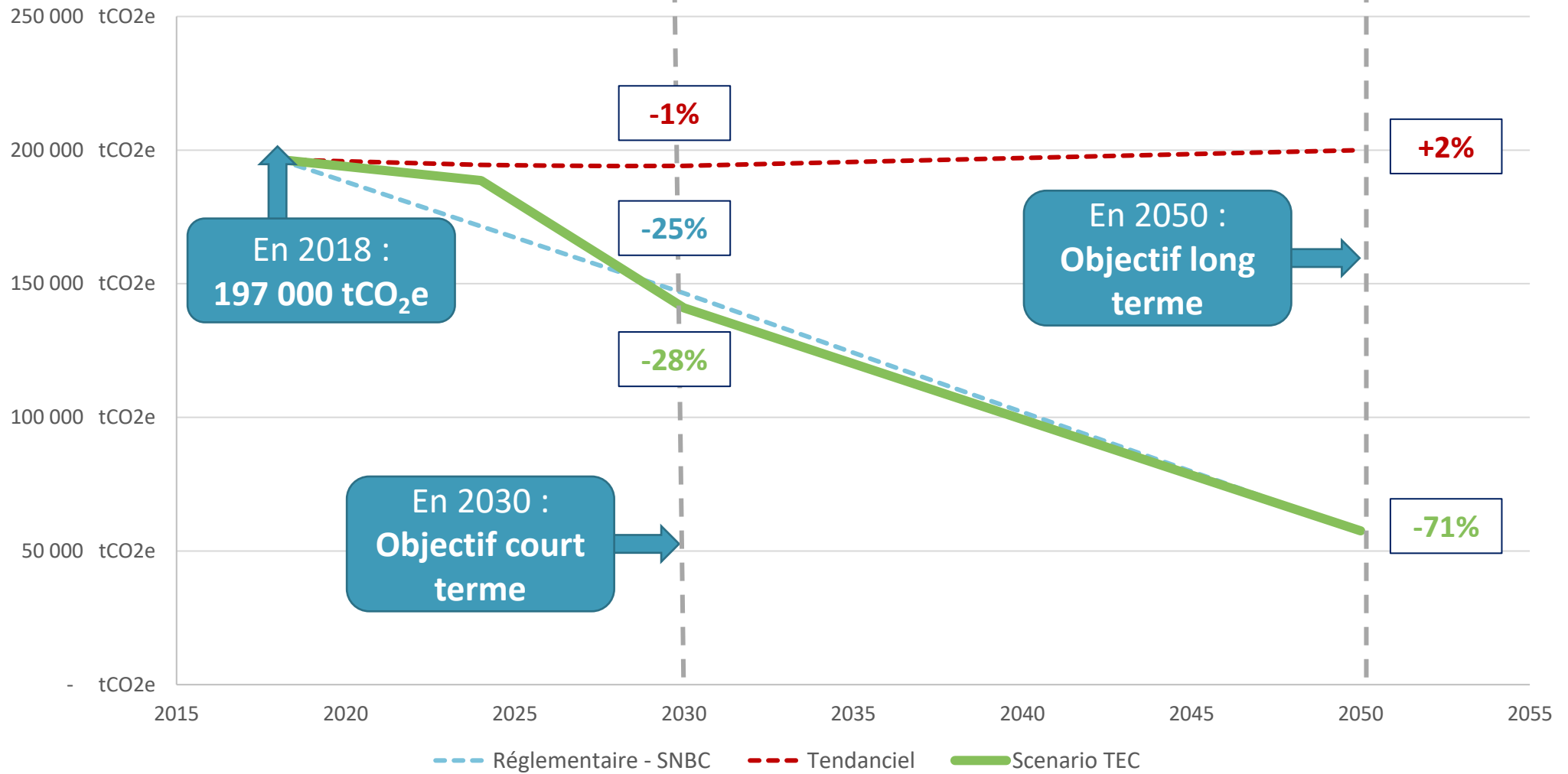
- Ces tableaux comparent pour chaque secteur l'objectif visé par le territoire à la réglementation. Les secteurs en vert sont les secteurs pour lesquels l'ambition est conforme ou supérieure aux objectifs réglementaires. C'est le cas pour l'ensemble des secteurs.
- L'objectif réglementaire de consommation d'énergie dans le secteur tertiaire est positif. Le SRADDET définit des objectifs par rapport à 2012, or l'année de référence du PCAET étant 2018 un calcul a été fait pour rapporter ces objectifs à 2018. Pour les secteurs où une réduction a été forte dans le passé (c'est le cas du tertiaire) cela fait donc apparaître des taux annuels positifs, mais cela ne reflète pas une volonté réglementaire d'augmenter les consommations d'énergie.



# Trajectoire climat à 2050 pour Terre d'Emeraude Communauté

Envoyé en préfecture le 20/12/2024  
Reçu en préfecture le 20/12/2024  
Publié le 18/12/2024  
ID : 039-200090579-20241218-D\_158\_2024-DE

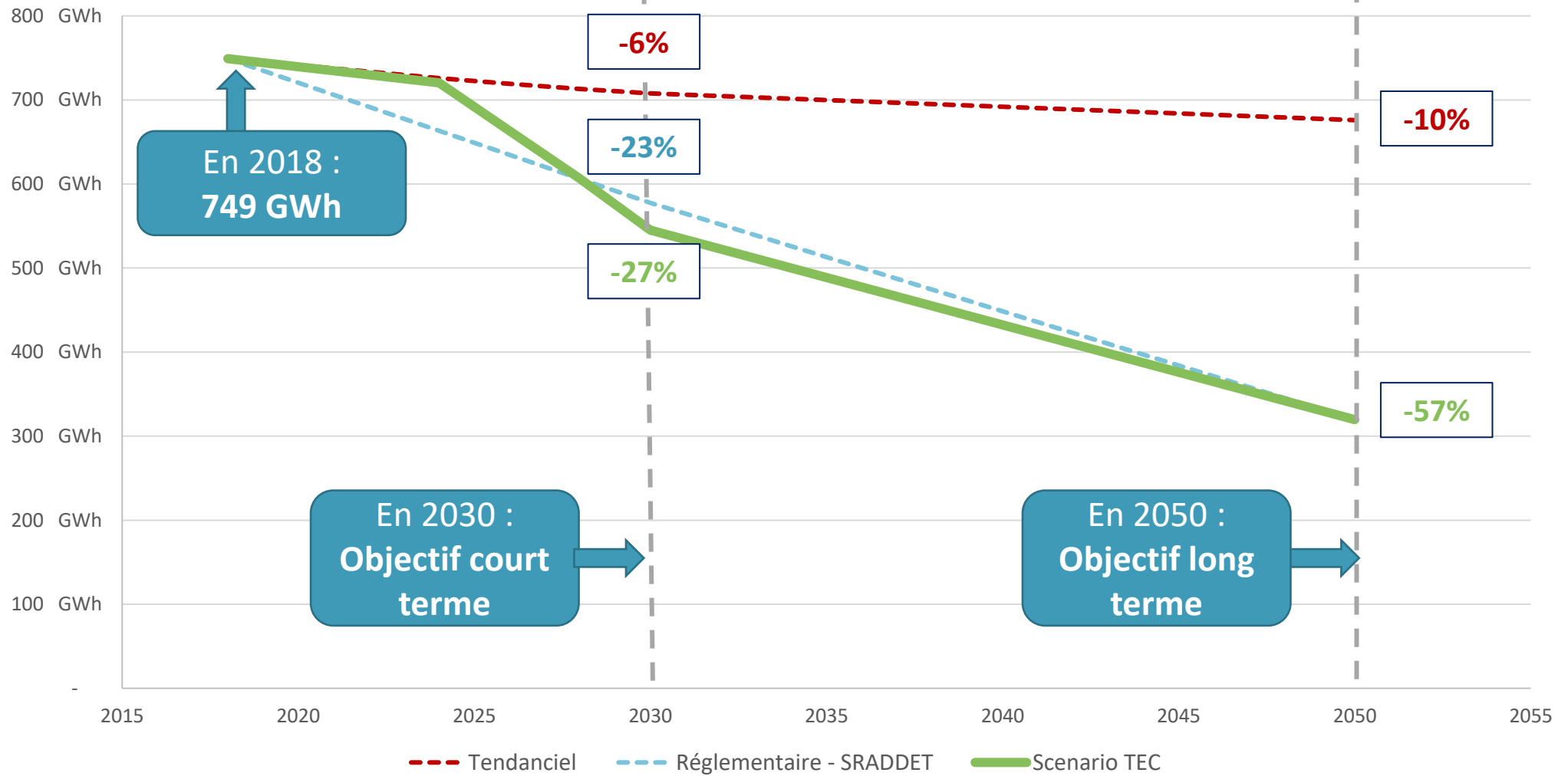
Trajectoire du PCAET comparée à la trajectoire tendancielle et aux objectifs de la SNBC appliqués au territoire – **Emissions de gaz à effet de serre - Objectifs par rapport à 2018**







Trajectoire du PCAET comparée à la trajectoire tendancielle et aux objectifs régionaux appliqués au territoire –  
**Consommations d'énergie – Objectifs par rapport à 2018**





## Objectifs de réduction des émissions de polluants atmosphériques

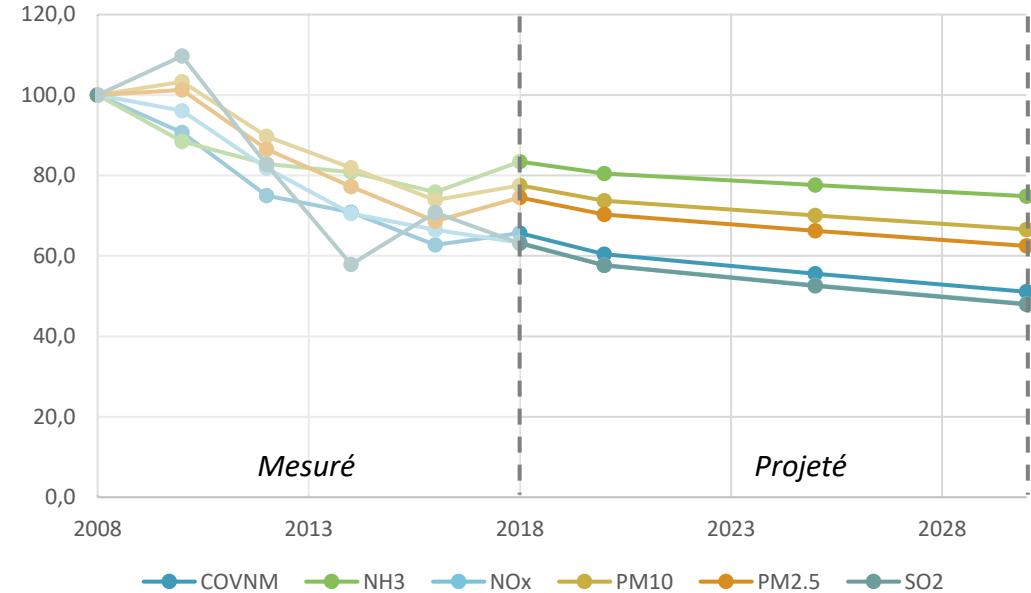
- Au niveau national, le PREPA (Plan national de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques) fixe des objectifs chiffrés à horizon 2030 pour les principaux polluants, **en prenant 2005 comme année de référence**. Ces objectifs sont présentés ci-contre et ont été déclinés à l'échelle du territoire de Terre d'Emeraude Communauté.
- Le tableau donne les objectifs de réduction des émissions de polluants atmosphériques en 2030 par rapport à 2005 définis par le PREPA, et les objectifs définis pour la stratégie de Terre d'Emeraude Communauté (voir graphique). Ces objectifs sont définis :
  - Tendanciellement, lorsqu'un prolongement à 2030 de l'évolution tendancielle 2008-2018 conduit à un niveau d'émission conforme aux exigences du PREPA
  - Conformément aux objectifs du PREPA dans le cas contraire
- Les mesures consistant à réduire les consommations d'énergie finale et les émissions de gaz à effet de serre s'accompagnent régulièrement d'une baisse d'émissions de polluants atmosphériques (abandon des combustibles fossiles pour les besoins en chaleur, sobriété des usages, électrification de la mobilité...). La trajectoire climat-énergie de Terre d'Emeraude Communauté présentée précédemment est donc cohérente avec les objectifs de réduction d'émissions de polluants atmosphériques exposés ici.
- A cela seront ajoutés des axes d'actions complémentaires comme le remplacement des systèmes de chauffage au bois non performants, mais ceux-ci n'ont pas été évalués de manière spécifique.

## Objectifs de réduction de émissions de polluants atmosphériques par rapport à 2005

	SO <sub>2</sub>	NO <sub>x</sub>	COVNM	NH <sub>3</sub>	PM <sub>10</sub>	PM <sub>2.5</sub>
<b>Obj. PREPA 2030</b>	-77%	-69%	-52%	-13%		-57%
<b>Obj. TEC 2030</b>	-77%	-69%	-65%	-36%	-47%	-57%



Evolution des émissions de polluants atmosphériques entre 2008 et 2030 pour le territoire de Terre d'Emeraude Communauté (base 100)





# Production d'énergies renouvelables en 2030

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le 18/12/2024



ID : 039-200090579-20241218-D\_158\_2024-DE

## Un développement des énergies renouvelables inscrit dans la vision stratégique



*Pompes à chaleur, photovoltaïque en toiture, bois-énergie*



*Pilotage de la disponibilité et de la ressource en eau*



*Gestion durable de la ressource en bois*



*Photovoltaïques en toitures agricoles, méthanisation*

## Une dynamique positive

- 9 projets photovoltaïques en cours
- 1 méthaniseur (Rothonay, 2021)
- Projet Vouglans/Saut-Mortier

Axes d'actions	Production en 2018 (GWh)	Objectif pour 2030 (GWh)	Potentiel de développement
Solaire PV au sol	5,3*	10	9 projets en cours
Solaire PV toits		10	12 GWh
Solaire PV toits agricoles	0	5	10 GWh
Solaire PV ombrières de parking	0	5	+
Eolien terrestre	0	0	-
Hydraulique	395,5	430**	Vouglans/Saut-Mortier
Méthanisation - Electricité	0	5	39 GWh
Solaire thermique toiture	0,4	5	11 GWh
Aérothermie / Géothermie / Pompes à chaleur	Inconnu	10	+
Bois énergie ménages - Chaleur	Inconnu	20	160 GWh
Bois énergie chaufferie - Chaleur	28	30	
Méthanisation - Chaleur	0	5	39 GWh
<b>TOTAL</b>	<b>419</b>	<b>535</b>	<b>700</b>

*\*Production du parc photovoltaïque de Soucia et des installations solaires photovoltaïques en toiture de bâtiments. En 2023, le parc photovoltaïque de Soucia a produit environ 6,7 GWh d'électricité (source : altus energy)*

*\*\*Le projet de pompe inversée pour remonter l'eau dans le lac de Vouglans va permettre de générer environ 30 GWh supplémentaires. L'intérêt principal du projet réside dans la capacité de stockage supplémentaire, estimée à 200 GWh annuellement, ce qui permettra d'améliorer la pilotabilité du système électrique.*

## Déclinaison de la vision stratégique par thématique



- Habitat et aménagement du territoire
- Mobilités
- Ressource en eau
- Espaces naturels, forêts et biodiversité
- Agriculture et alimentation
- Economie locale



## Une rénovation énergétique accompagnée et accélérée

Pour réduire la précarité énergétique et renforcer la performance et la qualité des logements :

- La communication et la sensibilisation auprès des habitants, acteurs et agents publics permettent de construire une **culture commune de sobriété énergétique dans les usages** et une baisse de la facture énergétique des ménages.
- Les particuliers sont **accompagnés dans leurs projets de rénovation** grâce à de la communication et aux conseils apportés par les Espaces Conseil France Rénov', point d'entrée unique de la rénovation sur le territoire. Des **diagnostics efficaces** sont réalisés avant les travaux de rénovation, permettant d'orienter efficacement l'attribution des aides disponibles et de prioriser les bâtiments anciens et énergivores. **Le rythme de rénovation s'accélère chaque année. Les performances thermiques du patrimoine bâti s'améliorent et la consommation d'énergie des logements baisse de 19% d'ici 2030.**
- Les **rénovations sont qualitatives** : adaptées au patrimoine bâti et au confort d'été, elles privilégient les matériaux locaux et permettent des économies d'énergie importantes. Les chantiers veillent à limiter le bruit et la pollution, et expérimentent la récupération de matériaux.
- Les **collectivités** mettent en place des plans de sobriété dans les bâtiments publics et engagent des démarches de rénovation des **bâtiments les plus énergivores**, dans une volonté d'économie.
- Les habitants installent des panneaux solaires en toiture qui s'intègrent au paysage, des pompes à chaleur, et expérimentent la géothermie, encouragés par les soutiens financiers, la communication, et de la mutualisation. **D'ici 2030, le développement des énergies renouvelables permet de remplacer un tiers des chauffages au fioul.**
- Des opérations de rénovation visent les équipements touristiques existants et les logements vacants (10% du parc) pour **améliorer l'existant**, limiter l'artificialisation des sols et **revitaliser les centres**.
- L'aménagement du territoire est repensé grâce aux documents d'urbanisme en cours de révision/d'élaboration, pour laisser place aux **mobilités entre habitat et services, et favoriser l'accueil d'activités dans les villages**.



## Des alternatives à l'autosolisme se développent pour les habitants

Pour diminuer l'autosolisme et limiter les impacts sur les ménages du prix des carburants :

- Les pratiques de mobilité sur le territoire sont étudiées, et les potentialités de report modal sur le territoire sont identifiées.
- Le développement des services de proximité (revitalisation) et du télétravail (grâce à la généralisation de la fibre optique) permet de **réduire les besoins de déplacement** des habitants.
- Du covoiturage est organisé spontanément et via les plateformes et aires pour les trajets du quotidien, permettant de **réduire la fréquentation des grands axes**.
- Incités par les aides de l'Etat et le développement de bornes de recharge, les habitants remplacent progressivement leurs voitures thermiques par **des voitures électriques légères**.
- Des **pistes cyclables sont progressivement développées dans les bourgs-centres**, et autour des principales zones d'activités, sur les voies existantes. Allié à l'évolution des **comportements et des services vélo**, cela permet d'augmenter la **part modale du vélo à 5% en 2030** (1% en 2018), et d'apaiser les centres.
- Les **entreprises sont proactives** sur la mobilité durable : Plans de Déplacements Inter-Entreprises, Forfait Mobilité Durable. Des solutions de mobilité alternatives (ex : covoiturage) sont facilitées par les entreprises qui partagent une même zone d'activité.
- A plus long terme, les **services de transports en commun sont améliorés** : adaptation de l'organisation des services pour optimiser les taux de remplissage. En particulier, les transports scolaires sont utilisés par un plus grand nombre (public non-scolaire).



## Une ressource en eau mieux préservée et des crises anticipées

- Des actions pour **économiser l'eau** sont mises en œuvre par tous les **acteurs**. Des récupérateurs d'eau sont notamment installés afin d'éviter l'utilisation d'eau potable.
- Le **développement du territoire est adapté à la disponibilité actuelle et future de la ressource en eau**, en prenant en compte les besoins pour les milieux aquatiques et humides.
- Le contrôle de la performance du **réseau d'eau** et les aides au financement des captages et réseaux sont renforcés.
- Une **gestion concertée de la ressource en eau** est mise en place avec les acteurs de l'eau et les territoires voisins. Elle permet de garantir l'interconnexion pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable, en priorité sur les zones en déséquilibre quantitatif.
- La **production hydroélectrique** poursuit son développement et contribue au pilotage de la disponibilité en eau des cours d'eau et lacs.



## Des écosystèmes résilients et moins vulnérables aux impacts climatiques

- Les essences forestières sont **diversifiées et gérées par une approche par massif** (libre évolution ou la gestion active), en poursuivant notamment les actions de maîtrise foncière par les acteurs publics. Une vigilance renforcée est apportée sur l'introduction d'espèces exotiques envahissantes. Cette diversification réfléchie permet d'assurer la résilience forestière face aux changements climatiques et aux risques sanitaires.
- La capacité d'accueil des sites touristiques est contrôlée et **les flux touristiques canalisés** par des aménagements et encadrements spécifiques. L'ensemble de l'offre touristique a évolué vers la **découverte responsable du territoire**. Les espaces naturels sont ainsi préservés et peuvent se régénérer sans pression anthropique.
- Les ressources naturelles sont gérées de **manière durable et globale** (restauration et renforcement des continuités écologiques qui s'appuient sur la Trame verte et bleue) afin de réduire les pressions induites par le changement climatique et préparer l'adaptation des écosystèmes (préserver l'existant et créer de nouvelles ressources). Des échanges de bonnes pratiques sont mis en place entre communes et acteurs forestiers pour diffuser et massifier les initiatives pertinentes.
- **L'exposition aux risques naturels** (inondations, mouvements de terrain, ruissellement, incendies...) **est limitée** grâce à la préservation de zones d'expansion de crues, zones humides, cours d'eau, au reboisement et au maintien des prairies inondables et des zones forestières entretenues.
- Une trame fonctionnelle est réalisée pour le bois scolyté et permet de fournir du bois pour la construction et le bois-énergie. La filière est maintenue et les besoins ont été adaptés à ce que peut fournir la forêt.



## Des filières résilientes et une adaptation progressive des pratiques agricoles et des modes de consommation

- Appuyés notamment par les organisations professionnelles, les **exploitants agricoles définissent et mettent en place des actions pour adapter leurs pratiques** face à la raréfaction de la ressource en eau, au risque sécheresse, et aux éléments pathogènes et envahisseurs. Ces mesures d'adaptation ont également un effet bénéfique sur la qualité des sols et espaces agricoles et la réduction des émissions de gaz à effet de serre.
- Avec l'appui de la Chambre d'Agriculture, un **accompagnement** est fourni aux **exploitants souhaitant diversifier** leur activité : production d'énergie renouvelable, tourisme à la ferme, production de matériaux biosourcés, etc.
- La population agricole est **accompagnée** notamment par la collectivité via de la formation et de la communication sur les effets du changement climatique. Cela permet de **pérenniser les filières** et de renforcer la **résilience** du secteur face au changement climatique.
- De nombreuses actions de sensibilisation et de formation sont menées auprès des scolaires et des habitants dans le but d'impulser des **changements de mode de consommation** (local, de saison, etc.). En particulier, des actions sont menées dans la restauration scolaire pour favoriser l'alimentation locale et de qualité, et réduire le gaspillage alimentaire.



## De nouveaux débouchés du secteur allant vers une transition écologique

- Les industries mettent en place des mesures de **sobriété et d'efficacité énergétique**, et valorisent leur chaleur fatale, ce qui leur permet de réduire significativement leur consommation d'énergie. Les filières industrielles, notamment de plasturgie et de jouets, utilisent des matériaux recyclés.
- Des industries **des secteurs porteurs de la transition écologique** s'implantent sur le territoire et permettent de créer de nouveaux emplois en lien avec la transition écologique : énergies renouvelables, mobilité durable, filière-bois, valorisation de la chaleur fatale... **La filière de l'éco-rénovation locale se renforce** via les artisans locaux et le recours aux biomatériaux locaux.
- Les activités de l'économie circulaire se développent, des petites structures de l'économie sociale et solidaire aux industries. **Une filière de l'après-première-vie est structurée**, rassemblant les acteurs du recyclage, de la réparation et du réemploi, bénéficiant notamment à l'emploi local.
- Les projets des entreprises sont évalués et soutenus en fonction de leur **contribution à la transition écologique** (stratégie de décarbonation et d'adaptation, plan de sobriété et d'économie d'eau, ...). Une véritable culture de la sobriété s'instaure dans le tertiaire.
- La **filière bois-énergie est pérennisée** grâce au renouvellement et à l'adaptation des forêts, et à la structuration économique de la filière (implantation d'Entrepreneurs de Travaux Forestiers, ...).
- Les acteurs du tourisme s'inscrivent dans des démarches de qualité environnementale (labels, sensibilisation, etc.).





# Partie 3 - Programme d'actions 2024-2029

- Vision d'ensemble
- Fiches actions détaillées



## Programme d'actions – Vision d'ensemble





## Une stratégie élaborée pour le territoire :

- Des enjeux priorités : sur la base d'un diagnostic établi pour le territoire, enrichi et partagé avec les acteurs et habitants
- 6 thématiques pour structurer le plan d'action : Habitat et aménagement du territoire ; Mobilités ; Ressource en eau ; Espaces naturels, forêt et biodiversité ; Agriculture et alimentation et Economie locale.
- **Les ambitions traduites en objectifs chiffrés : Trajectoire énergie-climat 2030 et 2050 du territoire**
  - Pour le territoire : Réduction des consommations d'énergie, Production d'énergie renouvelable, Réduction des émissions de gaz à effet de serre
  - Pour les secteurs : Résidentiel, Tertiaire, Agriculture, Transports, Industrie

## Des actions coconstruites avec les acteurs du territoire :

- Deux ateliers publics de concertation sur les actions (Club Climat) – 26 et 27 octobre 2023
- 63 participants (citoyens et acteurs)
- 197 propositions d'actions collectées
- Un forum en ligne <https://planclimat-terredemeraude.fr/>
- Une réunion publique de restitution du programme d'actions prévue en septembre 2024

## Priorisation et définition d'objectifs en phase avec la stratégie :

- Étude de la faisabilité et de l'impact des actions → Priorisation des actions et étapes de mise en œuvre (sous-actions)
- Définition **d'objectifs opérationnels à horizon 2030** et traduction de ces objectifs en gains énergie-climat

Les **objectifs** définis sont à la croisée de l'appui sur la dynamique déjà en cours sur le territoire (réalisme) et du cap qui permet de mettre le territoire sur sa trajectoire énergie-climat définie à 2030 (ambition). Ces objectifs s'inscrivent dans une trajectoire globale du territoire à 2030 et 2050 (cf. Partie 2).

Ces objectifs seront utilisés pour l'évaluation du Plan Climat à 3 ans (mi-parcours) et à 6 ans. Terre d'Emeraude Communauté aura pour rôle d'évaluer l'avancée de la transition énergétique et écologique sur son territoire et l'atteinte des objectifs à l'échelle de tout le territoire (avec une évaluation intermédiaire fin 2027/début 2028)

## Une forte appropriation par les instances de Terre d'Emeraude Communauté

- 2 ateliers d'émergence d'actions (Club Climat) – 26 et 27 octobre 2023
- Un premier COPIL sur la validation « macro » et la hiérarchisation du programme d'actions. – 19 décembre 2024
- Des séances de travail sur les actions et les moyens de mise en œuvre avec COTECH et porteurs – Janvier 2024
- Un COTECH pour l'élaboration du programme d'actions avec différents partenaires (Agence de l'eau, DDT, SIDE, CPIE Haut-Jura, CCI, Chambre d'Agriculture, CMA, Pays Lédonien, PNR Haut-Jura) – 15 février 2024.
- Un second COPIL pour **la validation du projet de PCAET** – 28 février 2024
- Réunion de Conseil Communautaire de validation du projet de PCAET – 3 avril 2024



Le PCAET a pour objectif de **renforcer de nombreuses dynamiques déjà existantes et d'en développer de nouvelles** afin de positionner le territoire sur cette trajectoire ambitieuse d'ici 2030 et tout au long des 6 années de mise en œuvre du Plan.

## Un programme en 54 actions :

➤ Transversal : 1 action

➤ Habitat et aménagement du territoire : 9 actions

➤ Mobilités : 9 actions

➤ Ressource en eau : 9 actions

➤ Espaces naturels, forêt et biodiversité : 9 actions

➤ Agriculture et alimentation : 8 actions

➤ Economie locale : 9 actions

## Un programme hiérarchisé

Les actions sont hiérarchisées en 3 catégories d'action (priorité/temporalité)

- **Prioritaire** : action ayant un impact fort au regard des enjeux PCAET et structurante, lancée en priorité ★
- **Action engagée** : action qui s'inscrit dans une dynamique déjà présente, avec par conséquent une faisabilité plus importante
- **Action moyen terme** : action nécessitant une maturité plus importante, moins prioritaire au regard de l'impact attendu.

## 3 objectifs chapeaux pour le territoire

- Contribuer à la lutte mondiale contre le dérèglement climatique et contribuer à la neutralité carbone de la France
- Au niveau local, s'adapter aux conséquences du dérèglement climatique, en particulier concernant la ressource en eau et la ressource forestière
- Réduire les consommations d'énergie et développer la production d'énergie issues de ressources locales et renouvelables :



## Axe – Habitat et aménagement du territoire

### Sobriété énergétique et rénovation du patrimoine bâti

HAB1	Sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire à la sobriété énergétique
HAB2	Améliorer la connaissance de la performance énergétique du patrimoine public
HAB3	Accompagner la rénovation énergétique via de l'information et des leviers financiers

### Intégration des énergies renouvelables

HAB4	Partager la connaissance du potentiel solaire du territoire
HAB5	Mutualiser des toitures pour développer le solaire
HAB6	<b>Recommander dans les documents d'urbanisme les énergies renouvelables (bois-énergie, géothermie, pompes à chaleur, etc.) et définir des zones réservées</b>

### Aménagement du territoire

HAB7	Créer/optimiser des lieux de services multiples
HAB8	Renforcer la place de l'arbre, de la végétation et de l'eau dans les cœurs de villages et au niveau des établissements accueillant du public
HAB9	<b>Prioriser les constructions et aménagements en cœur de village, et/ou sur des zones déjà artificialisées</b>

## Axe – Mobilités

### Transversal

MOB1	<b>Caractériser les mobilités sur le territoire</b>
MOB2	Sensibiliser à la mobilité durable et informer sur les solutions de mobilité
MOB3	Favoriser l'intermodalité

### Développement du covoiturage

MOB4	<b>Favoriser la mise en place de services de mise en relation pour le covoiturage du quotidien</b>
MOB5	<b>Adapter et / ou renforcer les aménagements dédiés au covoiturage</b>

### Développement des mobilités actives

MOB6	Elaborer un Plan Vélo
MOB7	Sécuriser / aménager les espaces piétons dans les bourgs centres et zones d'activités

### Amélioration des services de transport en commun

MOB8	Adapter l'offre de transports en commun pour développer son usage
------	---

### Remplacement progressif des voitures thermiques

MOB9	Implanter des bornes de recharge électriques
------	--

Nota : les actions prioritaires figurent en gras.



## Axe – Ressource en eau

### Economies d'eau

<b>EAU1</b>	<b>Sensibiliser les usagers sur la gestion durable de la ressource en eau</b>
<b>EAU2</b>	<b>Connaître et diminuer la vulnérabilité de la ressource</b>
<b>EAU3</b>	Mettre en place un tarif incitatif de l'eau potable pour favoriser la baisse de consommation
<b>EAU4</b>	<b>Améliorer la performance et l'état des réseaux d'eau</b>
<b>EAU5</b>	<b>Massifier la récupération d'eau via des dispositifs incitatifs et réglementaires</b>

### Une gestion concertée de la ressource en eau

<b>EAU6</b>	<b>Elaborer et mettre en œuvre un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable à l'échelle intercommunale</b>
<b>EAU7</b>	Définir à l'échelle de l'ensemble des systèmes de distribution des plans de gestion de crise, et les intégrer dans les plans communaux de sauvegarde

### Production hydroélectrique

<b>EAU8</b>	Optimiser la petite hydroélectricité existante en prenant en compte les enjeux écologiques
<b>EAU9</b>	Optimiser la production hydroélectrique existante au niveau du barrage de Vouglans, en prenant en compte les enjeux locaux et nationaux

## Axe – Espaces naturels, forêt et biodiversité

### Gestion durable de la forêt

<b>ENV1</b>	<b>Sensibiliser les propriétaires forestiers à la gestion durable et fonctionnelle de la forêt</b>
<b>ENV2</b>	<b>Renforcer la résilience de la forêt</b>
<b>ENV3</b>	Préserver les espaces naturels boisés via des outils contractuels

### Préservation des sites touristiques

<b>ENV4</b>	Faire des activités et sites touristiques un vecteur de sensibilisation à la préservation des espaces naturels et boisés
<b>ENV5</b>	Développer des pratiques touristiques de mobilité, d'hébergement et de consommation éco-responsables
<b>ENV6</b>	Maîtriser les flux touristiques et l'impact touristique sur les sites

### Préservation des espaces naturels et gestion des risques

<b>ENV7</b>	<b>Diagnostiquer le risque incendie et renforcer la culture de ce risque</b>
<b>ENV8</b>	Améliorer l'accès aux services de lutte contre les incendies, l'entretien des milieux ouverts et la protection des infrastructures
<b>ENV9</b>	Gérer et préserver les zones humides et les cours d'eau de façon à limiter la vulnérabilité aux aléas climatiques

Nota : les actions prioritaires figurent en gras.





## Axe - Agriculture et alimentation

### Transversal

**AGRI1** Réaliser un diagnostic de vulnérabilité et de potentiel agricole et alimentaire du territoire intercommunal

### Adaptation de l'agriculture au changement climatique

**AGRI2** Sensibiliser et former les exploitants sur l'adaptation et la résilience face au changement climatique

**AGRI3** Accompagner les exploitants agricoles dans l'adaptation au changement climatique

### Diversification des activités agricoles

**AGRI4** Accompagner la diversification agricole

**AGRI5** Optimiser les outils locaux de transformation alimentaire existants, en lien avec les territoires voisins

### Changement des modes de consommation

**AGRI6** Favoriser le développement de jardins partagés et vergers communaux

**AGRI7** Mettre en place des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire notamment dans la restauration collective

**AGRI8** Promouvoir une alimentation saine et locale

## Axe – Economie locale

### Sobriété et efficacité énergétique de l'ensemble des acteurs industriels et du tertiaire

**ECO1** Améliorer la gestion énergétique des zones industrielles et d'activités, et du bâti tertiaire

**ECO2** Déployer l'utilisation de matériaux recyclés et l'éco-conception dans les filières

### Développement de filières économiques porteuses de la transition écologique

**ECO3** Faciliter la réutilisation et le réemploi des matériaux

**ECO4** Valoriser les initiatives porteuses de la transition écologique

**ECO5** Lancer une démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale entre industries et entreprises du territoire

**ECO6** Former aux métiers de l'énergie renouvelable et de l'éco-construction

### Une filière bois structurée et pérennisée

**ECO7** Développer des outils et partenariats pour structurer la filière bois

**ECO8** Favoriser la valorisation locale du bois-énergie (affouage, etc.)

**ECO9** Intégrer des critères bois local et/ou scolyté dans la commande publique

Nota : les actions prioritaires figurent en gras.



Pour mettre en œuvre son PCAET, la Communauté de Communes Terre d'Emeraude s'appuiera sur les **moyens existants** au sein de ses services, qui seront **renforcés par la création d'un poste** d'économiste de flux, et sur la **forte implication des partenaires du territoire**.

Terre d'Emeraude Communauté peut compter **sur ses différents services** pour faire vivre le PCAET. En premier lieu, le service Environnement et Développement Durable sera chargé de la coordination, de l'animation, du suivi, de la recherche de financements et de partenariats, ainsi que de la sensibilisation pour l'action transversale. Il sera également impliqué sur la majorité des actions pilotées ou copilotées par Terre d'Emeraude Communauté. Les services Développement Economique, Travaux/équipements, Urbanisme, Enfance/scolaire/jeunesse, Déchets, et les Espaces France Service sont également concernés sur le portage d'actions.

La possibilité de renforcer les moyens mis en œuvre pourra être étudiée au cours de l'application du Plan Climat.



### Plusieurs projets peuvent nécessiter des financements en termes d'investissements/études :

- Amélioration de la performance énergétique du patrimoine communautaire (HAB2 et ECO1)
- Création/rénovation lieux de services multiples (HAB7)
- Opérations de désimperméabilisation, végétalisation (HAB8)
- Covoiturage : opérations aménagements covoiturage (MOB5)
- Cyclable : prestation réalisation Plan Vélo, financement aménagements cyclables et piétons (MOB6 et 7)

**De multiples opportunités de financement seront mobilisables** pour la mise en place des actions, via des programmes (ACTEE+/Fonds Chêne, Programme d'Intérêt Général de l'ANAH), le Fonds Vert, des aides de l'Agence de l'eau, des dispositifs AVELO3 (ADEME), l'appel A Projet Marthe (ADEME), le Commissariat de massif ou encore le DETR.

Des aides supplémentaires à destination des collectivités territoriales pourront être mises en place au cours de la mise en œuvre du PCAET. Terre d'Emeraude Communauté mènera une veille active pour identifier ces opportunités.



### Un Plan Climat suivi et piloté par 3 instances

#### Le Comité de Pilotage du PCAET

- Il se compose du Président de Terre d’Emeraude Communauté, de l’ensemble des Vice-Présidents et Vice-Présidentes, de la Directrice Générale des Services, de l’équipe projet Terre d’Emeraude Communauté, et des partenaires techniques et institutionnels (SIDEDEC du Jura, Pays Lédonien, PNR du Haut-Jura, Préfecture du Jura, Conseil Départemental du Jura, Préfecture de Région, DREAL, Région Bourgogne-Franche-Comté, DDT du Jura, Banque des Territoires, ADEME)
- Il aura pour but de réaliser le bilan de l’avancement de la mise en œuvre du PCAET (mutualisé avec celui du COT), d’établir un programme annuel à porter à connaissance des élus, la prise de décisions stratégiques pour identifier la bonne mise en œuvre du programme, et le pilotage de l’Evaluation à Mi-Parcours et l’Evaluation Finale
- Il se réunira une fois par an.

#### Le Comité Technique du PCAET

- Il se compose de l’équipe projet PCAET de Terre d’Emeraude Communauté, des responsables des services concernés, et des partenaires techniques externes.
- Il aura pour but d’assurer la transversalité externe et interne, de réaliser des partages d’expériences, et de préparer les réunions du COPIL.
- Il se réunira une fois par semestre

#### L’équipe projet du PCAET

- Il se compose du Vice-Président en charge de l’Environnement et de la Transition Energétique, du Directeur des Services Techniques, de la responsable du service Environnement et Développement Durable et de la Chargée de mission transition énergétique.
- Il aura pour but d’assurer la coordination et le suivi opérationnel des actions, de garantir le lien avec les services et partenaires, et l’animation des réunions du Comité de Pilotage.
- Il se réunira une fois par mois.



## Définition d'indicateurs

La communauté de communes **Terre d'Emeraude** s'est dotée d'indicateurs de suivi de l'avancement sur chaque action, ainsi que d'indicateurs d'impact.

- **Les indicateurs de suivi** : ils permettent de suivre la mise en œuvre opérationnelle de l'action ;
- **Les indicateurs d'impact** : ils permettent d'estimer l'impact des actions mises en œuvre ;

L'agrégation de ces indicateurs doit permettre de piloter au plus près le PCAET et de pouvoir faire les ajustements nécessaires. Ils permettent d'anticiper les problématiques et de corriger le PCAET sans attendre la fin du premier volet.

Le travail de collecte est réalisé via les services identifiés, en cohérence avec leur fréquence de réunion. Il est a minima annuel. **S'il est important de réaliser le suivi, celui-ci ne doit pas prendre le pas sur la mise en œuvre opérationnelle du plan.**

Ces indicateurs sont déclinés par thématique et par action, et rassemblés dans un **tableau de bord**. Ils ont été définis lors de la définition des actions. Ils ne sont pas exhaustifs mais correspondent à l'objectif majeur d'une action ou d'une thématique du Plan Climat Air Energie Territorial.

Ces indicateurs sont, pour une grande partie d'entre eux, mutualisés avec les indicateurs de suivi du Contrat d'Objectif Territorial. Le service Environnement et Développement Durable de Terre d'Emeraude Communauté réalisera **un suivi conjoint des indicateurs du COT et de ceux du PCAET.**

## Une évaluation de l'efficacité des actions à 3 et à 6 ans

Afin d'évaluer l'efficacité de la mise en œuvre des actions, Terre d'Emeraude Communauté se basera sur plusieurs éléments :

- **Les données globales climat-air-énergie du territoire** : consommations d'énergie par secteur, émissions de gaz à effet de serre par secteur. Ces données seront comparées avec la trajectoire visée par le territoire pour respecter ses objectifs à 2030. Des indicateurs plus en lien avec l'adaptation au changement climatique ont été ajoutés tel que le nombre d'arrêtés de restriction d'eau, pour la thématique ressource en eau.
- **Les indicateurs d'impact** sur le territoire, correspondant aux objectifs opérationnels fixés pour le territoire :
  - Part de bâtiments publics ayant fait l'objet d'un diagnostic énergétique
  - Nombre de kilomètres réalisés en covoiturage
  - Elaboration des plans de gestion de la ressource
  - L'empreinte carbone des habitants
  - ...

Ces indicateurs et objectifs associés sont définis pour chacune des actions (voir fiches actions).

- **La comparaison entre l'atteinte des objectifs visés et les moyens humains et financiers alloués pour la mise en œuvre des actions.**



## Présentation d'une fiche action type



# Sobriété énergétique et rénovation du patrimoine bâti

Envoyé en préfecture le 20/12/2024  
 Reçu en préfecture le 20/12/2024  
 Publié le 18/12/2024  
 ID : 039-200090579-20241218-D\_158\_2024-DE

Axe stratégique

## Action HAB1 : Sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire à la sobriété énergétique

Titre de l'action

Action engagée

Sous-actions



**Porteurs**  
AJENA, CPIE Haut-Jura, TEC



**Rôle de Terre d'Emeraude Communauté**  
Coordination, co-pilotage

### Préconisations environnementales :

**Bénéfices** attendus de l'action, évalués de 0 à 3 :  
 3 barres : impact important  
 0 barre : pas d'impact  
 Ces critères ont notamment permis de prioriser les actions. Ils sont évalués à partir des potentiels identifiés dans le diagnostic, des mesures présentes dans la fiche, et de certains indicateurs de suivi. Une barre en **rouge** indique un impact potentiellement négatif.

Focus sur certaines préconisations phares

Priorisation/temporalité de l'action :

- **Prioritaire** : action ayant un impact fort au regard des enjeux PCAET et structurante, lancée en priorité
- **Action engagée** : action qui s'inscrit dans une dynamique déjà présente, avec par conséquent une faisabilité plus importante
- **Action moyen terme** : action nécessitant une maturité plus importante, moins prioritaire au regard de l'impact attendu.



### Modes de financement

Les subventions mobilisables pour les particuliers, collectivités et privés. Les modes de financement (CRTE, FEDER, H2020, contrat d'objectif territorial, investissements participatifs, tiers financeurs, certificats d'économie d'énergie, contrats de performance, partenariats innovants...)

### Impacts climat-air-énergie

Impacts climat-air-énergie			Moyens
<b>Adaptation au changement climatique</b>  	<b>Émissions de GES (gaz à effet de serre)</b>  	<b>Maîtrise énergétique</b>  	<b>Moyens humains</b>  
<b>Émissions de polluants atmosphériques</b>  	<b>Séquestration de carbone</b>  	<b>Production d'EnR (énergies renouvelables)</b>  	<b>Moyens financiers</b>  

### Indicateurs suivis annuellement Objectifs

Indicateurs qui permettent de **suivre l'avancement** de la mise en œuvre. Ces indicateurs sont connus de l'acteur qui met en œuvre l'action.



# Sobriété énergétique et rénovation du patrimoine bâti

Envoyé en préfecture le 20/12/2024  
 Reçu en préfecture le 20/12/2024  
 Publié le 18/12/2024  
 ID : 039-200090579-20241218-D\_158\_2024-DE

## Action HAB1 : Sensibiliser l'ensemble

Différents rôles peuvent être adoptés par TEC, par exemple :

- **Pilote** : TEC porte l'action ;
- **Copilote** : TEC porte partiellement l'action, avec d'autres structures ;
- **Partenaire** : TEC constitue un associé aux porteurs de l'action ;
- **Coordinateur** : TEC veille à la dynamique entre les acteurs porteurs/partenaires de l'action.

### Sous-actions

Acteur qui porte la mise en œuvre de l'action, **garant de son bon avancement.**

**Préconisations**  
 Temporalité de mise en œuvre des mesures :  
 2024-2026 : **court terme**, à engager avant mi-2026  
 2026-2029 : **moyen terme** : à engager entre mi-2026 et 2029

Estimation des moyens humains et financiers pour la mise en œuvre de l'action, **répartis entre le porteur et les partenaires**

**Moyens humains :**

- 1 barre : action ponctuelle, ~ quelques heures par semaine, ~ 0,05 ETP
- 2 barres : action comprise dans une fiche de poste, ~ 1 jour par semaine, ~ 0,2 ETP
- 3 barres : action de plus grande envergure, nécessitant 1 ETP ou plus

**Moyens financiers :**

- 1 barre : petit budget de fonctionnement tel que des supports de communication, < 10 k€/an
- 2 barres : accompagnement pour la mise en œuvre, étude, schéma directeur... entre 10 k€/an et 50 k€/an
- 3 barres : investissements nécessaires, travaux, infrastructures... > 50 k€/an

### Action engagée

- Porteurs**  
 AJENA, CPIE Haut-Jura, TEC
- Partenaires**  
 ANAH, ADEME, Région, Conseil départemental, SIDEC
- Période de démarrage de l'action**  
 Déjà engagé
- Modes de financement**
- Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer**  
 Actions déjà en cours sur le territoire ou à proximité et en lien avec l'action, ou ressources en lien avec l'action et aidant à sa mise en oeuvre

**Rôle de Terre d'Émeraude Communauté**  
 Coordination, co-pilotage

**Cibles**  
 Tous les acteurs du territoire

Acteurs directement **impliqués** ou nécessaires pour la mise en œuvre de l'action

Impacts climat-air-énergie			Moyens
<b>Adaptation au changement climatique</b> 	<b>Émissions de GES (gaz à effet de serre)</b> 	<b>Maîtrise énergétique</b> 	<b>Moyens humains</b> 
<b>Émissions de polluants atmosphériques</b> 	<b>Séquestration de carbone</b> 	<b>Production d'EnR (énergies renouvelables)</b> 	<b>Moyens financiers</b> 

Indicateurs suivis annuellement | Objectifs



## Fiches actions détaillées





TE  
RE  
D'  
É  
MÉ  
RAUDE  
Suisse

Envoyé en préfecture le 20/12/2024  
Reçu en préfecture le 20/12/2024  
Publié le 18/12/2024  
ID : 039-200090579-20241218-D\_158\_2024-DE



## Action transversale

### Facteurs clés de réussite



## Coordonner l'émergence et la mise en œuvre des actions de transition écologique sur le territoire

### Sous-actions

- Accompagner les acteurs
- Sensibiliser la population
- Rechercher des financements
- Mettre en œuvre des partenariats
- Mettre en cohérence l'ensemble des projets/documents de la collectivité en lien avec la transition écologique

Préconisations environnementales :

/

### Action engagée



#### Porteurs

TEC (Terre d'Emeraude Communauté)



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Mise en œuvre



#### Partenaires

Tous acteurs de la transition écologique



#### Cibles

Tous les acteurs du territoire



#### Période de démarrage des mesures

Déjà engagé



#### Modes de financement

Dispositifs de l'Etat, de l'ADEME



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Expériences des territoires voisins

### Impacts climat-air-énergie

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Nombre d'actions de sensibilisation organisées

Financements décrochés

Nombre de partenariats noués

### Objectifs

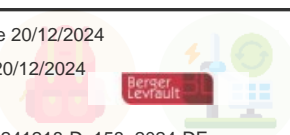
Seront affinés ultérieurement



## Habitat et aménagement du territoire

Une rénovation énergétique accompagnée et accélérée





## Rappel synthétique de la vision stratégique

### Sobriété énergétique et rénovation du patrimoine bâti :

- Une culture commune de la sobriété énergétique
- Des diagnostics efficaces
- Un accompagnement des particuliers
- Cap sur les bâtiments publics les plus énergivores et les logements vacants
- Des rénovations énergétiques qualitatives
- Une baisse de la consommation d'énergie des logements de 19% d'ici 2030

### Intégration des énergies renouvelables :

- Des acteurs informés et soutenus
- Des projets mutualisés
- Un développement des pompes à chaleur et de la géothermie
- Des installations solaires déployées en toiture
- Un tiers des chauffages au fioul remplacés d'ici 2030

### Aménagement du territoire :

- Des connexions améliorées entre habitats et services
- Des centres-bourgs revitalisés
- Des services de proximité développés
- Une artificialisation des sols limitée





## Rappel des chiffres clés et du contexte

- 29%** de la consommation d'énergie
- 7%** des émissions de gaz à effet de serre
- 59%** des émissions de PM2.5

Le parc résidentiel sur le territoire de Terre d'Emeraude est relativement ancien (la moitié des logements sont antérieurs à 1970) et souvent énergivore. Le chauffage au bois est très développé, mais il subsiste plus d'un tiers des foyers chauffés à partir d'énergies fossiles, principalement du fioul. Le rythme d'artificialisation sur le territoire est supérieur à la moyenne nationale, mais cette artificialisation est toutefois « efficace » : 48m<sup>2</sup> artificialisés pour chaque habitant supplémentaire contre 73m<sup>2</sup> en France.



## Indicateurs d'impact et objectifs associés

Indicateur d'impact	Objectif 2030 (/ 2018)
Émissions de gaz à effet de serre du résidentiel	<b>-40%</b> 14 800 tCO <sub>2</sub> e -> 8 850 tCO <sub>2</sub> e
Consommations d'énergie du résidentiel	<b>-19%</b> 224 GWh -> 181 GWh
Nombre de logements rénovés	Environ 500 logements collectifs et 2 000 logements individuels (25% du parc)
Nombre de chauffages au fioul remplacés	Environ 1 500 logements (35% des logements au fioul)



## 9 actions pour une rénovation énergétique accompagnée et accélérée

### Sobriété énergétique et rénovation du patrimoine bâti

- HAB1.** Sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire à la sobriété énergétique
- HAB2.** Améliorer la connaissance de la performance énergétique du patrimoine public
- HAB3.** Accompagner la rénovation énergétique via de l'information et des leviers financiers

### Intégration des énergies renouvelables

- HAB4.** Partager la connaissance du potentiel solaire du territoire
- HAB5.** Mutualiser des toitures pour développer le solaire
- HAB6.** Recommander dans les documents d'urbanisme les énergies renouvelables (bois-énergie, géothermie, pompes à chaleur, etc.) et définir des zones réservées

### Aménagement du territoire

- HAB7.** Créer/optimiser des lieux de services multiples
- HAB8.** Renforcer la place de l'arbre, de la végétation et de l'eau dans les cœurs de villages et au niveau des établissements accueillant du public
- HAB9.** Prioriser les constructions et aménagements en cœur de village, et/ou sur des zones déjà artificialisées

## HAB1. Sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire à la sobriété énergétique

### Sous-actions

- Connaître les besoins en information et identifier les différents publics cibles
- Partager l'information et massifier la culture de la sobriété énergétique via des supports et événements variés

*Préconisations environnementales :*

/

### Action engagée



#### Porteurs

AJENA, CPIE Haut-Jura, TEC (via les EFS)



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination, co-pilotage



#### Partenaires

ANAH, ADEME, Région, Conseil départemental, SIDEC, SOLIHA



#### Cibles

Tous les acteurs du territoire



#### Période de démarrage des mesures

Déjà engagé



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Sera affiné ultérieurement

### Impacts climat-air-énergie

#### Adaptation au changement climatique



#### Émissions de GES



#### Maîtrise énergétique



#### Émissions de polluants atmosphériques



#### Séquestration de carbone



#### Production d'EnR



### Moyens

#### Moyens humains



#### Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Nombre d'opérations de sensibilisation menées

Nombre de personnes accompagnées

Consommation énergétique territoriale

### Objectifs

Sera affiné ultérieurement

Sera affiné ultérieurement

Diminution de 27% d'ici 2030 (stratégie PCAET)

## HAB2. Améliorer la connaissance de la performance énergétique du patrimoine public

### Sous-actions

- Développer une relation avec les acteurs du BTP et les bureaux d'études énergétiques
- Construire un cahier des charges commun et partagé pour les audits du territoire
- Créer un poste d'économe de flux au sein de TEC
- Organiser des balades thermiques et des cartographies thermiques

*Préconisations environnementales :*

/

### Action engagée



#### Porteurs

Communes, TEC



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination, co-pilotage



#### Partenaires

SIDEC, Région, Conseil départemental, ADEME, DDT



#### Cibles

TEC et communes



#### Période de démarrage des mesures

Déjà engagé



#### Modes de financement

Programme ACTEE+ / Fonds Chêne  
Fonds Vert



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Sera affiné ultérieurement

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

#### Adaptation au changement climatique



#### Émissions de GES



#### Maîtrise énergétique



#### Moyens humains



#### Émissions de polluants atmosphériques



#### Séquestration de carbone



#### Production d'EnR



#### Moyens financiers



65

### Indicateurs suivis annuellement

### Objectifs

Part de bâtiments publics ayant fait l'objet d'un diagnostic énergétique

Sera affiné ultérieurement

Diagnostic énergétique des bâtiments publics

Sera affiné ultérieurement

Consommation énergétique des bâtiments publics

Objectifs du décret tertiaire : - 40% en 2030 par rapport à l'année de référence choisie (2019 a priori)



## HAB3. Accompagner la rénovation énergétique via de l'information et des leviers financiers

### Sous-actions

- Créer un outil de redirection des particuliers vers les bons interlocuteurs
- Conseiller et accompagner les particuliers pour le recours à des énergies renouvelables (remplacement des chaudières fioul, etc.)
- Valoriser les chantiers réalisés (via le Réseau Départemental des Acteurs de la Transition Ecologique)
- Favoriser financièrement la rénovation (CD39)
- Inciter à l'utilisation des matériaux écologiques et/ou locaux

#### Préconisations environnementales :

- Améliorer la connaissance par les porteurs de projets privés et publics des éléments architecturaux patrimoniaux afin de les protéger.
- Sensibiliser aux bonnes pratiques de gestion de la faune anthropophile lors des travaux de rénovation (présence d'espèces protégées, période de chantiers à éviter, réalisation d'un diagnostic écologique avant travaux, création d'habitats favorables à la faune urbaine, etc.)
- Intégrer dans la commande publique la question des nuisances et des pollutions découlant des travaux de rénovation (dont la gestion des espèces envahissantes).
- Mettre en place une charte « chantier faibles nuisances » pour l'ensemble des parties prenantes (maître d'ouvrage, entreprise, maître d'œuvre) afin de fixer les objectifs environnementaux permettant de limiter les nuisances et pollutions. Cette charte rappellera la réglementation en cours et donnera des exemples de bonnes pratiques à mettre en place.
- Faire le lien avec l'action "Faciliter la réutilisation et le réemploi des matériaux"

### Action engagée



#### Porteurs

AJENA, SOLIHA, TEC (information via les EFS), communes, Conseil départemental, Fibois



#### Rôle de Terre d'Émeraude Communauté

Coordination, co-pilotage



#### Partenaires

ADEME, Région, SIELEC, Terragilis, CAUE, SIDEC, DDT, ANAH



#### Cibles

Tous les acteurs du territoire



#### Période de démarrage des mesures

Déjà engagé



#### Modes de financement

Programme d'Intérêt Général (PIG) de l'ANAH



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Sera affiné ultérieurement

### Indicateurs suivis annuellement

### Objectifs

Nombre de personnes accompagnées (prise de conseils/réalisation de visites/réalisation effectives de travaux de rénovation)

Soutiens financiers à la rénovation engagés

Nombre de dossiers "Habiter mieux" déposés à l'ANAH

Seront affinés ultérieurement

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

#### Adaptation au changement climatique



#### Émissions de GES



#### Maîtrise énergétique



#### Moyens humains



#### Émissions de polluants atmosphériques



#### Séquestration de carbone



#### Production d'EnR



#### Moyens financiers



## HAB4. Partager la connaissance du potentiel solaire du territoire

### Sous-actions

- Communiquer sur les outils disponibles (portail cartographique ENR du CEREMA, données Cartofriches, ...)

*Préconisations environnementales :*

/

### Action engagée



#### Porteurs

TEC, communes



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination, co-pilotage



#### Partenaires

IGN, CEREMA, SIDEC, PNR  
Haut-Jura, ADEME



#### Cibles

Tous les acteurs du territoire



#### Période de démarrage des mesures

Déjà engagé



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Portail cartographique ENR du CEREMA (dont données Cartofriches)

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Partage de la connaissance

### Objectifs

Sera affiné ultérieurement

## HAB5. Mutualiser des toitures pour développer le solaire

### Sous-actions

- Développer la production d'énergie renouvelable sous la forme de sociétés citoyennes

#### Préconisations environnementales :

- Préférer l'installation de panneaux solaires de fabrication européenne
- Veiller à l'intégration paysagère des panneaux solaires, notamment en se référant aux guides de recommandations existants (exemple : recommandations de l'architecte des Bâtiments de France), doctrine départementale pour l'implantation de centrales photovoltaïques dans le Jura, guide de l'insertion paysagère et architecturale des panneaux solaires (2023), guide l'élu et le photovoltaïque (2020)

### Action engagée



#### Porteurs

SCIC Eclatante, Centrales villageoises du Haut-Jura



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination



#### Partenaires

Générateurs BFC, Région, Conseil départemental, SIDEC, TEC, Chambre d'agriculture, SEM ENR Citoyenne



#### Cibles

Tous les acteurs du territoire



#### Période de démarrage des mesures

Déjà engagé



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Initiatives menées par d'autres territoires (AMI, projets d'autoconsommation collective, etc.)  
 Mouvement Energie Partagée

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

### Objectifs

Nombre de manifestations et actions menées

Sera affiné ultérieurement

Surface de toitures mutualisées

Sera affiné ultérieurement

Puissance photovoltaïque installée

30 GWh d'ici 2030 (stratégie PCAET)





## HAB6. Recommander dans les documents d'urbanisme les énergies renouvelables et définir des zones réservées



### Sous-actions

- Développer les énergies renouvelables et notamment le bois-énergie, la géothermie, ou encore les pompes à chaleur via les PLUi en cours d'élaboration ou de révision

#### Préconisations environnementales :

- Les différentes recommandations formulées doivent contribuer à mieux intégrer les énergies renouvelables, tout en prenant en considération les enjeux environnementaux.

### Action prioritaire



#### Porteurs

TEC



#### Rôle de Terre d'Émeraude Communauté

Pilotage



#### Partenaires

Communes, DDT, SIDEc, Fibois, ONF, ADEME



#### Cibles

Tous les acteurs du territoire



#### Période de démarrage des mesures

Lors de l'élaboration ou la révision des documents de planification



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

PLUi en cours d'élaboration ou de révision  
 Outil cartographique GeoJura du SIDEc

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Intégration des recommandations dans les documents d'urbanisme et définition des zones réservées

### Objectifs

Sera affiné ultérieurement

## HAB7. Créer/optimiser des lieux de services multiples

### Sous-actions

- Mutualiser du bâti en cœurs de villages pour regrouper des services publics
- Améliorer la performance énergétique des lieux de services multiples

*Préconisations environnementales :*

/

### Action engagée



#### Porteurs

Communes, TEC, acteurs privés



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination, co-pilotage



#### Partenaires

Région, Conseil départemental, SIDEC, France active BFC, DDT, La Poste



#### Cibles

Tous les acteurs du territoire



#### Période de démarrage des mesures

Déjà engagé



#### Modes de financement

Fonds Vert (pour les bâtiments existants)



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Sera affiné ultérieurement

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Nombre de lieux de services multiples mis en place ou valorisés

### Objectifs

Sera affiné ultérieurement

## HAB8. Renforcer la place de l'arbre, de la végétation et de l'eau dans les cœurs de villages et au niveau des établissements accueillant du public

### Sous-actions

- Végétaliser/désimperméabiliser des infrastructures en cœurs de villages pour favoriser l'infiltration de l'eau (cours de crèches, toitures végétalisées, etc.)

#### Préconisations environnementales :

- Elaborer une palette de végétaux avec des essences locales et adaptées via à vis du changement climatique, avec un point de vigilance sur les espèces végétales exotiques envahissantes.

### Action moyen terme



#### Porteurs

TEC, communes, porteurs de projets



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination, co-pilotage



#### Partenaires

ADEME, Région, Conseil départemental, DDT, SIDE, Agence de l'eau, CPIE Haut-Jura, CAF, Pays Lédonien, observatoire ORISK



#### Cibles

Tous les acteurs du territoire



#### Période de démarrage des mesures

Première tranche du PCAET (avant la mi-parcours)



#### Modes de financement

Fonds Vert, aides Agence de l'eau, Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM)



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

PLUi en cours d'élaboration ou de révision  
 Démarches de renaturation de 3 cours de crèches du territoire  
 SCoT du Pays Lédonien

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Nombre d'opérations de végétalisation/désimperméabilisation réalisées

### Objectifs

Sera affiné ultérieurement



## HAB9. Prioriser les constructions et aménagements en cœur de village, et/ou sur des zones déjà artificialisées



### Sous-actions

- Valoriser le bâti existant et non exploité pour redynamiser les centres de villages et diminuer le taux de logements vacants

Préconisations environnementales :

/

### Action prioritaire / engagée



#### Porteurs

TEC, communes, porteurs de projets



#### Rôle de Terre d'Émeraude Communauté

Coordination, co-pilotage



#### Partenaires

DDT, Pays Lédonien



#### Cibles

Tous les acteurs du territoire



#### Période de démarrage des mesures

Lors de l'élaboration ou la révision des documents de planification



#### Modes de financement

Fonds Vert



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

PLUi en cours d'élaboration ou de révision, SCoT du Pays Lédonien, guide régional de recommandations pour l'instruction du droit des sols et la planification du territoire en l'absence de PPRMT, guide régional pour l'intégration des risques d'inondations dans l'aménagement du territoire

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

### Objectifs

Taux de logements vacants

Diminution

Nombre de zones déjà artificialisées valorisées

Sera affiné ultérieurement

Surface annuelle artificialisée

Diminution



## Mobilités

Des alternatives à l'autosolisme se développent pour les habitants





## Rappel synthétique de la vision stratégique

### Développement du covoiturage :

- Des applications et aménagements dédiés adaptés et renforcés
- Des entreprises pro-actives dans la transition vers des mobilités alternatives, notamment lorsqu'elles partagent une même zone d'activité

### Remplacement progressif des voitures thermiques :

- Des bornes de recharge développées sur l'ensemble du territoire

### Développement des mobilités actives :

- Des besoins en déplacement réduits grâce à la revitalisation des bourgs-centres et la fibre
- Le réseau de pistes cyclables et les services associés renforcés dans les bourgs-centres et autour des principales zones d'activités
- La part modale du vélo portée à 5% d'ici 2030

### Amélioration des services de transports en commun :

- Des services mieux organisés pour optimiser le taux de remplissage des cars
- L'utilisation des transports scolaires par un plus grand nombre (public non-scolaire)



## Rappel des chiffres clés et du contexte



**39%** de la consommation d'énergie



**38%** des émissions de gaz à effet de serre



**63%** des émissions de NOx

Le secteur de la mobilité repose essentiellement sur la voiture individuelle, en raison du caractère rural du territoire et des distances domicile-travail relativement importantes. Le territoire est traversé par deux axes routiers principaux, la D470 et la D678 qui drainent des flux importants. Il n'est en revanche pas relié au réseau ferré, et seules trois lignes de cars régionaux desservent le territoire (arrêts notamment à Clairvaux-les-Lacs, Pont-de-Poitte, Orgelet, Val-Suran et Moirans-en-Montagne).



## Indicateurs d'impact et objectifs associés

Indicateur d'impact	Objectif 2030 (/ 2018)
Émissions de gaz à effet de serre du résidentiel	<b>-40%</b> 74 000 tCO2e -> 44 500 tCO2e
Consommations d'énergie du résidentiel	<b>-31%</b> 293 GWh -> 201 GWh
Part modale des mobilités actives	4% de gain de part modale 1% -> 5%
Part de véhicules légers électriques	20% du parc de voitures 1% estimé en 2022



## 9 actions pour développer des alternatives à l'autosolisme

### Transversal

**MOB1.** Caractériser les mobilités sur le territoire

**MOB2.** Sensibiliser à la mobilité durable et informer sur les solutions de mobilité

**MOB3.** Favoriser l'intermodalité

### Développement du covoiturage

**MOB4.** Favoriser la mise en place de services de mise en relation pour le covoiturage du quotidien

**MOB5.** Adapter et / ou renforcer les aménagements dédiés au covoiturage

### Développement des mobilités actives

**MOB6.** Elaborer un Plan Vélo

**MOB7.** Sécuriser / aménager les espaces piétons dans les centres bourgs et zones d'activités

### Amélioration des services de transport en commun

**MOB8.** Adapter l'offre de transports en commun pour développer son usage

### Remplacement progressif des voitures thermiques

**MOB9.** Implanter des bornes de recharge électriques





## MOB1. Caractériser les mobilités sur le territoire

### Sous-actions

- Recueillir et analyser les données disponibles
- Caractériser les flux de mobilités et offres/infrastructures existantes sur le territoire
- Identifier les besoins en matière de mobilité et freins au changement modal

*Préconisations environnementales :*

/

### Action prioritaire / engagée



#### Porteurs

TEC, Région



#### Rôle de Terre d'Émeraude Communauté

Coordination, co-pilotage



#### Partenaires

Communes, PNR Haut-Jura, ADEME, Pays Lédonien



#### Cibles

Tous les acteurs du territoire



#### Période de démarrage des mesures

Déjà engagé



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Programme Lyvia du PNR du Haut-Jura  
 Schémas de déplacements doux des anciennes communautés de communes  
 SCoT du Pays Lédonien

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Réalisation du diagnostic des mobilités du territoire

### Objectifs

Réalisation avant la fin 2024

## MOB2. Sensibiliser à la mobilité durable et informer sur les solutions de mobilité

### Sous-actions

- Connaître les besoins en information et identifier les différents publics cibles
- Recueillir ou élaborer des guides sur les offres existantes de mobilité alternative (aires de covoiturage, bornes électriques, etc.)
- Partager l'information via des supports et évènements variés

*Préconisations environnementales :*

/

### Action engagée



#### Porteurs

TEC, CPIE Haut-Jura



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination, co-pilotage



#### Partenaires

Région, PNR Haut-Jura, ADEME, Etat, Fédération des Usagers de la Bicyclette, SIDEDEC, BFC Mobilité électrique, acteurs de la mobilité solidaire



#### Cibles

Tous les acteurs du territoire



#### Période de démarrage des mesures

Déjà engagé



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Programme Lyvia du PNR du Haut-Jura

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Nombre de manifestations et actions menées

### Objectifs

Sera affiné ultérieurement

## MOB3. Favoriser l'intermodalité

### Sous-actions

- Développer le transfert modal
- Développer l'emport des vélos dans les transports en commun

#### Préconisations environnementales :

/

### Action moyen terme



#### Porteurs

Région, communes



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination



#### Partenaires

Région, PNR Haut-Jura, ADEME, Cerema, Banque des Territoires, SIDEC



#### Cibles

Tous les acteurs du territoire



#### Période de démarrage des mesures

Première tranche du PCAET (avant la mi-parcours)



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Programme Lyvia du PNR du Haut-Jura

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

#### Adaptation au changement climatique



#### Émissions de GES



#### Maîtrise énergétique



#### Moyens humains



#### Émissions de polluants atmosphériques



#### Séquestration de carbone



#### Production d'EnR



#### Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Nombre de stations multimodales sur le territoire

### Objectifs

Sera affiné ultérieurement

## MOB4. Favoriser la mise en place de services de mise en relation pour le covoiturage du quotidien



### Sous-actions

- Développer l'usage de plateformes dédiées

Préconisations environnementales :

/

### Action prioritaire



#### Porteurs

TEC



#### Rôle de Terre d'Émeraude Communauté

Pilotage



#### Partenaires

Région, PNR Haut-Jura, ADEME, Etat, communes, établissements employeurs



#### Cibles

Tous les acteurs du territoire



#### Période de démarrage des mesures

Dès approbation du PCAET



#### Modes de financement

Fonds Vert (pour les nouveaux services)



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Programme Lyvia du PNR du Haut-Jura

### Impacts climat-air-énergie

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



### Moyens

Moyens humains



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Nombre d'utilisateurs des services

Nombre de trajets réalisés

Nombre de kilomètres réalisés en covoiturage

### Objectifs

Seront affinés ultérieurement

## MOB5. Adapter et / ou renforcer les aménagements dédiés au covoiturage



### Sous-actions

- Elaborer une doctrine pour l'implantation de nouvelles infrastructures
- Réaménager ou créer des aires de covoiturage et infrastructures signalétiques associées sur des axes routiers stratégiques

#### Préconisations environnementales :

- Intégrer dans le paysage les nouvelles infrastructures
- Favoriser l'utilisation de matériaux perméables afin de réduire les ruissellements
- Préférer la réutilisation et l'adaptation d'espaces artificialisés existants (parkings, friches) pour l'implantation de nouvelles infrastructures
- Implanter les nouvelles infrastructures en dehors des zones à forts enjeux écologiques

### Action prioritaire



#### Porteurs

TEC, communes



#### Rôle de Terre d'Émeraude Communauté

Coordination, co-pilotage



#### Partenaires

Région, PNR Haut-Jura, ADEME, Etat, Banque des Territoires, SIDEC, DDT, Conseil départemental



#### Cibles

Tous les acteurs du territoire



#### Période de démarrage des mesures

Dès approbation du PCAET



#### Modes de financement

Fonds Vert



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Programme Lyvia du PNR du Haut-Jura

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Nombre d'aménagements mis en place ou adaptés

### Objectifs

Sera affiné ultérieurement

## MOB6. Elaborer un Plan Vélo

### Sous-actions

- Définir et sécuriser des itinéraires cyclables
- Développer les services vélo (parkings, etc.)

#### Préconisations environnementales :

- Intégrer dans le paysage les nouvelles infrastructures
- Favoriser l'utilisation de matériaux perméables afin de réduire les ruissellements
- Préférer la réutilisation et l'adaptation d'espaces artificialisés existants (parkings, friches, routes existantes) pour l'implantation de nouvelles infrastructures
- Implanter les nouvelles infrastructures en dehors des zones à forts enjeux écologiques

### Action moyen terme



#### Porteurs

TEC, communes



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination, co-pilotage



#### Partenaires

Région, communes, PNR Haut-Jura, ADEME, Etat, SIDEK, Terre d'Emeraude Tourisme, CPIE Haut-Jura, Conseil départemental



#### Cibles

Tous les acteurs du territoire



#### Période de démarrage des mesures

Deuxième tranche du PCAET (avant révision)



#### Modes de financement

Dispositif ADEME AVELO 3



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Projet « La Biclouterie jurassienne » porté par le PNR et le CPIE (remorque mobile de réparation de vélos)  
 Programme Lyvia du PNR du Haut-Jura

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

#### Adaptation au changement climatique



#### Émissions de GES



#### Maîtrise énergétique



#### Moyens humains



#### Émissions de polluants atmosphériques



#### Séquestration de carbone



#### Production d'EnR



#### Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

### Objectifs

Réalisation du Plan Vélo

Sera affiné ultérieurement

Linéaire d'aménagements cyclables réalisés

Sera affiné ultérieurement

Part modale du vélo

5% d'ici 2030 (stratégie PCAET)

## MOB7. Sécuriser / aménager les espaces piétons dans les centres bourgs et zones d'activités

### Sous-actions

- Développer des liaisons piétons/PMR sécurisées pour les trajets très fréquentés ou sensibles

Préconisations environnementales :

/

### Action moyen terme



#### Porteurs

TEC, Communes



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination, co-pilotage



#### Partenaires

Région, PNR Haut-Jura, ADEME, Banque des Territoires, SIDECA, DDT, Cerema, Terre d'Emeraude Tourisme



#### Cibles

Tous les acteurs du territoire



#### Période de démarrage des mesures

Première tranche du PCAET (avant la mi-parcours)



#### Modes de financement

AAP Marche de l'ADEME



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Schémas de déplacements doux des anciennes communautés de communes

Programme Lyvia du PNR du Haut-Jura

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

### Objectifs

Nombre d'opérations d'aménagement favorables aux piétons/PMR réalisées

Linéaire sécurisé et accessible aux piétons/PMR

Seront affinés ultérieurement



## MOB8. Adapter l'offre de transports en commun pour développer son usage

### Sous-actions

- Adapter les horaires, arrêts, circuits, etc.

*Préconisations environnementales :*

/

### Action moyen terme



#### Porteurs

Région



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination



#### Partenaires

Communes, PNR Haut-Jura



#### Cibles

Tous les acteurs du territoire



#### Période de démarrage des mesures

Deuxième tranche du PCAET (avant révision)



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Sera affiné ultérieurement

### Impacts climat-air-énergie

#### Adaptation au changement climatique



#### Émissions de GES



#### Maîtrise énergétique



### Moyens

#### Moyens humains



#### Émissions de polluants atmosphériques



#### Séquestration de carbone



#### Production d'EnR



#### Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Fréquentation des transports en commun

Nombre de lignes ayant fait l'objet d'une adaptation

### Objectifs

Augmentation

Sera affiné ultérieurement

## MOB9. Implanter des bornes de recharge électriques

### Sous-actions

- Développer le maillage de bornes de recharge notamment dans les zones d'activités

*Préconisations environnementales :*

/

### Action moyen terme



#### Porteurs

Communes, propriétaires privés, acteurs économiques



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination



#### Partenaires

TEC, Terre d'Emeraude Tourisme, Région, PNR Haut-Jura, SIDEC, AVÈRE-FRANCE (ADVENIR)



#### Cibles

Tous les acteurs du territoire



#### Période de démarrage des mesures

Première tranche du PCAET (avant la mi-parcours)



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Programme Lyvia du PNR du Haut-Jura

### Impacts climat-air-énergie

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



### Moyens

Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Nombre de bornes de recharge électrique installées

Part de véhicules légers à faibles émissions

### Objectifs

Sera affiné ultérieurement

Augmentation



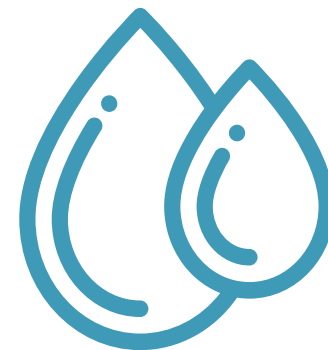
TE  
RE  
D'  
É  
MÉ  
RAUDE  
S  
UB  
J  
UR  
A

Envoyé en préfecture le 20/12/2024  
Reçu en préfecture le 20/12/2024  
Publié le 18/12/2024  
ID : 039-200090579-20241218-D\_158\_2024-DE



## Ressource en eau

Une ressource en eau mieux  
préservée et des crises anticipées





## Rappel synthétique de la vision stratégique

### Economies d'eau :

- Une implication de tous les acteurs : particuliers, industries, agriculture, etc.
- La généralisation de la récupération des eaux pluviales
- Un développement du territoire adapté à la disponibilité actuelle et future de la ressource, prenant en compte les enjeux écologiques
- Un contrôle de la performance du réseau d'eau renforcé

### Une gestion concertée de la ressource en eau :

- Un travail avec les territoires voisins
- Des interconnexions qui sécurisent l'approvisionnement en eau potable, notamment pour les territoires en déficit quantitatif
- Des aides au financement des captages et réseaux

### Production hydroélectrique :

- Une disponibilité en eau mieux pilotée
- Une production électrique renouvelable optimisée



## Rappel des chiffres clés et du contexte

Le territoire dispose d'une ressource en eau abondante, prélevée principalement dans les nappes alluviales et karstiques. Toutefois, des déficits se manifestent en période sèche, particulièrement dans certains secteurs. La qualité de l'eau est globalement bonne, bien que des problèmes de pollution affectent certains captages ou lacs. La raréfaction de la ressource crée des conflits d'usage, avec des épisodes de déficits en eau potable lors de périodes sèches. Le développement futur du tourisme de fraîcheur pourrait générer une saturation des zones lacustres.



## Indicateurs d'impact et objectifs associés

Indicateur d'impact	Objectif 2030 (/ 2018)
Nombre d'arrêtés de restriction d'eau	Stabilité ou diminution
Production d'hydroélectricité	430 GWh 396 GWh en 2018



## 9 actions pour une ressource en eau mieux préservée et des crises anticipées

### Economies d'eau

- EAU1.** Sensibiliser les usagers sur la gestion durable de la ressource en eau
- EAU2.** Connaître et diminuer la vulnérabilité de la ressource
- EAU3.** Mettre en place un tarif incitatif de l'eau potable pour favoriser la baisse de consommation
- EAU4.** Améliorer la performance et l'état des réseaux d'eau
- EAU5.** Massifier la récupération d'eau via des dispositifs incitatifs et réglementaires

### Une gestion concertée de la ressource en eau

- EAU6.** Elaborer et mettre en œuvre un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable à l'échelle intercommunale
- EAU7.** Définir à l'échelle de l'ensemble des systèmes de distribution des plans de gestion de crise, et les intégrer dans les plans communaux de sauvegarde

### Production hydroélectrique

- EAU8.** Optimiser la petite hydroélectricité existante en prenant en compte les enjeux écologiques
- EAU9.** Optimiser la production hydroélectrique existante au niveau du barrage de Vouglans, en prenant en compte les enjeux locaux et nationaux

## EAU1 : Sensibiliser les usagers sur la gestion durable de la ressource en eau



### Sous-actions

- Organiser des sorties de terrain à destination du grand public et des animations scolaires
- Partager l'information avec l'ensemble des acteurs via des supports et événements variés (exemple : assises de l'eau)
- Sensibiliser les particuliers à la mise aux normes des systèmes d'assainissement non collectifs

Préconisations environnementales :

/

### Action prioritaire et engagée



#### Porteurs

Structures GEMAPI (SR3A et PNR Haut-Jura), TEC, CPIE Haut-Jura



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination, co-pilotage



#### Partenaires

Fédération de pêche, AAPPMA, associations environnementales, Conservatoire du littoral, Agence de l'eau, structures animatrices Natura 2000, représentants des usagers de la ressource, DDT, Alterre BFC, SIDEC



#### Période de démarrage des mesures

Déjà engagé



#### Cibles

Tous les usagers de la ressource



#### Modes de financement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Expérimentations des territoires voisins sur l'incitation à la récupération d'eau (exemple : CC Haut-Jura Saint-Claude)

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Nombre de manifestations et actions menées

Consommation d'eau par habitant

### Objectifs

Sera affiné ultérieurement

Diminution

## EAU2 : Connaître et diminuer la vulnérabilité de la ressource



### Sous-actions

- Diagnostiquer la vulnérabilité de la ressource en eau vis-à-vis du changement climatique sur l'ensemble des entités hydrographiques du territoire, en vue de l'élaboration de plans de gestion de la ressource

*Préconisations environnementales :*

/

### Action prioritaire et engagée



#### Porteurs

Structures GEMAPI (SR3A et PNR Haut-Jura)



#### Rôle de Terre d'Émeraude Communauté

Coordination



#### Partenaires

Fédération de pêche, AAPPMAs, associations environnementales, ADEME, Conservatoire du littoral, Agence de l'eau, structures animatrices Natura 2000, représentants des usagers de la ressource, DDT, TEC, Alterre BFC



#### Période de démarrage des mesures

Déjà engagé



#### Cibles

Tous les usagers de la ressource



#### Modes de financement

Commissariat de massif



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Plan de Bassin d'Adaptation au Changement Climatique

### Impacts climat-air-énergie

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



### Moyens

Moyens humains



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Réalisation de l'évaluation de la vulnérabilité

Elaboration des plans de gestion de la ressource

### Objectifs

Seront affinés ultérieurement



## EAU3 : Mettre en place un tarif incitatif de l'eau potable pour favoriser la baisse de consommation

### Sous-actions

- Harmoniser les tarifs de l'eau potable sur le territoire
- Conserver un équilibre entre le prix incitatif et le juste prix de l'eau pour financer les services

#### Commentaires :

Prise de compétence réglementaire Eau potable et assainissement au plus tard au 1er janvier 2026

#### Préconisations environnementales :

/

### Action de moyen terme



#### Porteurs

Distributeur(s) AEP (Alimentation en Eau Potable), communes



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination



#### Partenaires

Représentants des usagers de la ressource, PNR Haut-Jura, SIDE C



#### Cibles

Tous les usagers de la ressource



#### Période de démarrage des mesures

Première tranche du PCAET (avant la mi-parcours)



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Sera affiné ultérieurement

### Impacts climat-air-énergie

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



### Moyens

Moyens humains



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Consommation d'eau par habitant

Réalisation de l'harmonisation des tarifs

### Objectifs

Diminution

Sera affiné ultérieurement

## EAU4 : Améliorer la performance et l'état des réseaux d'eau



### Sous-actions

- Elaborer un Plan Pluriannuel d'Investissement
- Accélérer le renouvellement du réseau d'eau potable
- Mettre en place des équipements de sectorisation pour améliorer le rendement du réseau d'eau potable

#### Préconisations environnementales :

/

### Action prioritaire



#### Porteurs

Distributeur(s) AEP, communes



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination



#### Partenaires

Agence de l'eau, Région, Conseil départemental, SIEC, PNR Haut-Jura



#### Cibles

Tous les usagers de la ressource



#### Période de démarrage des mesures

Première tranche du PCAET (avant la mi-parcours)



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Sera affiné ultérieurement

### Impacts climat-air-énergie

#### Adaptation au changement climatique



#### Émissions de GES



#### Maîtrise énergétique



### Moyens

#### Moyens humains



#### Émissions de polluants atmosphériques



#### Séquestration de carbone



#### Production d'EnR



#### Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Nombre d'opérations sur les réseaux d'eau potable

### Objectifs

Sera affiné ultérieurement

Perte en eau du réseau d'eau potable (%)

Diminution

## EAU5 : Massifier la récupération d'eau via des dispositifs incitatifs et réglementaires



### Sous-actions

- Mettre en place des mesures d'incitation des particuliers pour la récupération des eaux pluviales, ou l'infiltration à la parcelle
- Intégrer dans les documents d'urbanisme la récupération des eaux pluviales, et la proportionner aux besoins de l'activité/aux surfaces de toiture
- Inciter à la valorisation des eaux pluviales pour les WC

Préconisations environnementales :

/

### Action prioritaire



#### Porteurs

TEC, communes



#### Rôle de Terre d'Émeraude Communauté

Coordination, co-pilotage



#### Partenaires

Agence de l'eau, Région, Conseil départemental, PNR Haut-Jura



#### Cibles

Particuliers, entreprises, porteurs de projets



#### Période de démarrage des mesures

Première tranche du PCAET (avant la mi-parcours)



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

PLUi en cours d'élaboration ou de révision

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Nombre de dispositifs installés

Intégration dans les documents d'urbanisme

### Objectifs

Seront affinés ultérieurement



## EAU6 : Elaborer et mettre en œuvre un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable à l'échelle intercommunale

### Sous-actions

- Sécuriser et interconnecter les ressources, le cas échéant avec les territoires voisins

**Remarque :** L'action concerne l'eau potable et non les eaux naturelles, d'où la pertinence d'une échelle administrative et non hydrographique.

**Préconisations environnementales :**

/

### Action prioritaire



#### Porteurs

Distributeur(s) AEP, Conseil départemental



#### Rôle de Terre d'Émeraude Communauté

Coordination



#### Partenaires

Agence de l'eau, Région, SIDEDEC, PNR Haut-Jura, communes



#### Cibles

Tous les acteurs impliqués dans la gestion de l'eau



#### Période de démarrage des mesures

Première tranche du PCAET (avant la mi-parcours)



#### Modes de financement

Aides Agence de l'eau



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Appel à projet départemental sur la connaissance des ressources AEP

### Impacts climat-air-énergie

#### Adaptation au changement climatique



#### Émissions de GES



#### Maîtrise énergétique



### Moyens

#### Moyens humains



#### Émissions de polluants atmosphériques



#### Séquestration de carbone



#### Production d'EnR



#### Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Réalisation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable

Nombre d'interconnexions étudiées

Nombre d'habitants concernés par une pénurie d'eau potable

### Objectifs

Seront affinés ultérieurement

## EAU7 : Définir à l'échelle de l'ensemble des systèmes de distribution des plans de gestion de crise, et les intégrer dans les plans communaux de sauvegarde

### Sous-actions

- Construire des fiches ressources/procédures en cas de sécheresse

*Préconisations environnementales :*

/

### Action de moyen terme



#### Porteurs

Distributeur(s) AEP, communes



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination



#### Partenaires

PNR Haut-Jura



#### Cibles

Tous les usagers de la ressource



#### Période de démarrage des mesures

Première tranche du PCAET (avant la mi-parcours)



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Sera affiné ultérieurement

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

### Objectifs

Nombre de plans de gestion de crise élaborés

Intégration dans les plans communaux de sauvegarde

Seront affinis ultérieurement

## EAU8 : Optimiser la petite hydroélectricité existante en prenant en compte les enjeux écologiques

### Sous-actions

- Adapter les infrastructures (production d'énergie, continuité écologique, etc.)

#### Préconisations environnementales :

*La réalisation d'études préalables permet d'adapter les centrales hydroélectriques aux caractéristiques des cours d'eau et aux impératifs de la biodiversité locale (conserver un débit minimum, maintenir une continuité écologique pour les espèces et les sédiments, etc.).*

### Action engagée



#### Porteurs

Propriétaires d'installations et porteurs de projets



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination



#### Partenaires

Fédération de pêche, AAPPMA, associations environnementales, acteurs GEMAPI, Agence de l'eau, structures animatrices Natura 2000, représentants des usagers de la ressource, DDT, ADEME, France Hydroélectricité, Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins, association de sauvegarde des Moulins du Jura, ADERA, SEM ENR Citoyenne, PNR Haut-Jura, Région, ADEME



#### Période de démarrage des mesures

Déjà engagé



#### Cibles

Tous les usagers de la ressource



#### Modes de financement

Aides Agence de l'eau  
Dispositif d'aide aux études de l'ADEME



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Sera affiné ultérieurement

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

#### Adaptation au changement climatique



#### Émissions de GES



#### Maîtrise énergétique



#### Moyens humains



#### Émissions de polluants atmosphériques



#### Séquestration de carbone



#### Production d'EnR



#### Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Nombre d'opérations réalisées sur des installations de petite hydroélectricité

Nombre d'opérations incluant des critères environnementaux

### Objectifs

Seront affinis ultérieurement

## EAU9 : Optimiser la production hydroélectrique existante au niveau du barrage de Vouglans, en prenant en compte les enjeux locaux et nationaux

### Sous-actions

- Accroître la capacité de stockage du barrage de Vouglans
- Contribuer à la gestion équilibrée de l'eau sur la vallée de l'Ain (enjeux et usages multiples de la ressource)

#### Préconisations environnementales :

/

### Action engagée



**Porteurs**  
EDF Hydro



**Rôle de Terre d'Emeraude Communauté**  
Coordination



#### Partenaires

Fédération de pêche, AAPPMA, associations environnementales, Conservatoire du littoral, acteurs GEMAPI, Agence de l'eau, structures animatrices Natura 2000, représentants des usagers de la ressource, DDT, ADEME, Régie de Vouglans, Cellule d'Alerte Rivière d'Ain, PNR Haut-Jura, Région, ADEME



**Période de démarrage des mesures**  
Déjà engagé



**Cibles**  
Tous les usagers de la ressource



#### Modes de financement

Aides Agence de l'eau  
Dispositif d'aide aux études de l'ADEME



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Sera affiné ultérieurement

### Impacts climat-air-énergie

#### Adaptation au changement climatique



#### Émissions de GES



#### Maîtrise énergétique



### Moyens

#### Moyens humains



#### Émissions de polluants atmosphériques



#### Séquestration de carbone



#### Production d'EnR



#### Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Production hydroélectrique Vouglans

Capacité de pilotage / stockage du barrage de Vouglans

### Objectifs

Augmentation de 30 GWh d'ici 2030 (données projet Saut Mortier)

Augmentation de 200 GWh d'ici 2030 (données projet Saut-Mortier)





## Espaces naturels, forêt et biodiversité

Des écosystèmes résilients et moins vulnérables aux impacts climatiques





## Rappel synthétique de la vision stratégique

### Gestion durable de la forêt :

- Des essences forestières diversifiées
- Une vigilance sur l'introduction de nouvelles espèces
- Des actions de maîtrise foncière poursuivies par les acteurs publics
- Des filières bois-construction et bois-énergie structurées
- Des échanges de bonnes pratiques entre communes et acteurs forestiers

### Préservation des sites touristiques :

- Des capacités d'accueil des sites contrôlées
- Des flux touristiques maîtrisés
- Un tourisme responsable

### Préservation des espaces naturels et gestion des risques :

- Des continuités écologiques développées pour mieux résister aux aléas
- Des milieux préservés, restaurés et renforcés pour limiter l'exposition aux risques naturels (inondations, incendies, etc.) et climatiques (ravageurs, etc.)



## Rappel des chiffres clés et du contexte



**185%** des émissions de GES sont absorbées par les forêts et prairies du territoire.

Le territoire, riche en milieux naturels diversifiés tels que cours d'eau, zones humides, et forêts, abrite une biodiversité comprenant des espèces emblématiques comme l'alouette lulu ou le lynx boréal. Couvert par divers zonages environnementaux, notamment les APPB et Natura 2000, le territoire est majoritairement forestier (56%), avec des essences variées dont les feuillus prédominent. Cependant, les forêts font face à des défis, dont le dépérissement d'arbres et les attaques de ravageurs tels que les scolytes, partiellement liés au changement climatique et aux variations de température.



## Indicateurs d'impact et objectifs associés

Indicateur d'impact	Objectif 2030 (/ 2018)
Superficie des écosystèmes forestiers, sites et espaces naturels sous protection	Superficies totales stables ou en expansion
Perception du changement climatique et de la biodiversité, auprès des acteurs forestiers, touristiques et des habitants	Accroissement de la compréhension des enjeux
Séquestration carbone totale du territoire	324 000 tCO2e 230% des émissions du territoire 314 000 tCO2e soit 160% des émissions en 2018



## 9 actions pour des écosystèmes résilients et moins vulnérables aux impacts climatiques

### Gestion durable de la forêt

- ENV1.** Sensibiliser les propriétaires forestiers à la gestion durable et fonctionnelle de la forêt
- ENV2.** Renforcer la résilience de la forêt
- ENV3.** Préserver les espaces naturels boisés via des outils contractuels

### Préservation des sites touristiques

- ENV4.** Faire des activités **et sites** touristiques un vecteur de sensibilisation à la préservation des espaces naturels et boisés
- ENV5.** Développer des pratiques touristiques de mobilité, d'hébergement et de consommation éco-responsables
- ENV6.** Maîtriser les flux touristiques et l'impact touristique sur les sites

### Préservation des espaces naturels et gestion des risques

- ENV7.** Diagnostiquer le risque incendie et renforcer la culture de ce risque
- ENV8.** Améliorer l'accès aux services de lutte contre les incendies, l'entretien des milieux ouverts et la protection des infrastructures
- ENV9.** Gérer et préserver les zones humides et les cours d'eau de façon à limiter la vulnérabilité aux aléas climatiques

## ENV1 : Sensibiliser les propriétaires forestiers à la gestion durable et fonctionnelle de la forêt



### Sous-actions

- Partager l'information/former les acteurs via des supports et évènements variés (échanges de bonnes pratiques, rencontres de terrain, etc.)

*Préconisations environnementales :*

/

### Action prioritaire et engagée



#### Porteurs

ONF, COFOR, Centre Régional de la Propriété Forestière (ADEFOR39), Syndicat des Forestiers Privés, CPIE Haut-Jura



**Rôle de Terre d'Émeraude**  
 Communauté  
 Coordination



#### Partenaires

Association Ecologique et Forestière Franc-Comtoise, Fibois, Association jurassienne de développement forestier, Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs du Jura, Fruitière de gestion forestière HJ, Association forêts alternatives 39, coopérative COFORET, PNR Haut-Jura



#### Période de démarrage des mesures

Déjà engagé



#### Cibles

Propriétaires forestiers



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Plans de gestion communaux

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



100

### Indicateurs suivis annuellement

Nombre de manifestations et actions menées

Taux de participation des propriétaires forestiers

### Objectifs

Seront affinés ultérieurement



## ENV2 : Renforcer la résilience de la forêt

### Sous-actions

- Renforcer la maîtrise foncière par les collectivités (biens sans maîtres, etc.)
- Créer une charte autour de la préservation des forêts
- Poursuivre la diversification et/ou l'adaptation des milieux forestiers au changement climatique, en prenant en compte les enjeux écologiques locaux
- Mettre en place à de nouvelles manières de "cultiver" la forêt (forêt mosaïque, trame de vieux bois, exploitation douce, etc.)

#### Commentaire :

La charte autour de la préservation des forêts peut prendre la forme d'un guide de bonnes pratiques, implique de la communication.

#### Préconisations environnementales :

/

### Action prioritaire et engagée



#### Porteurs

ONF, COFOR, Centre Régional de la Propriété Forestière (ADEFOR39), communes, structures animatrices Natura 2000



**Rôle de Terre d'Emeraude Communauté**  
 Coordination



#### Partenaires

Association Ecologique et Forestière Franc-Comtoise, Fibois, Association jurassienne de développement forestier, Syndicat des propriétaires forestiers sylviculteurs du Jura, Fruitière de gestion forestière HJ, Association forêts alternatives 39, coopérative COFORET, ADEME, PNR Haut-Jura



#### Période de démarrage des mesures

Déjà engagé



#### Cibles

Propriétaires forestiers, communes, exploitants forestiers



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Plans de gestion communaux

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

#### Adaptation au changement climatique



#### Émissions de GES



#### Maîtrise énergétique



#### Moyens humains



#### Émissions de polluants atmosphériques



#### Séquestration de carbone



#### Production d'EnR



#### Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

- Superficie d'espaces forestiers préservés
- Nombre de chartes élaborées et signées

### Objectifs

Seront affinés ultérieurement



## ENV3 : Préserver les espaces naturels boisés via des outils contractuels

### Sous-actions

- Développer des ORE (Obligations Réelles Environnementales)
- Définir des îlots de senescence, notamment en zones Natura 2000

#### Préconisations environnementales :

### Action engagée

**Porteurs**  
 ONF, COFOR, Centre Régional de la Propriété Forestière (ADEFOR39), Conseil départemental, structures animatrices Natura 2000, DDT, communes

**Partenaires**  
 PNR Haut-Jura, Région

**Période de démarrage des mesures**  
 Déjà engagé

**Modes de financement**  
 Sera affiné ultérieurement

**Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer**  
 PLUi (Espaces Boisés Classés)  
 Plans de gestion communaux

**Rôle de Terre d'Emeraude Communauté**  
 Coordination

**Cibles**  
 Propriétaires forestiers

#### Impacts climat-air-énergie

#### Moyens

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Nombre d'Obligations Réelles Environnementales mises en place  
 Superficie d'îlots de senescence définis

### Objectifs

Seront affinés ultérieurement

## ENV4 : Faire des activités et sites touristiques un vecteur de sensibilisation à la préservation des espaces naturels et boisés

### Sous-actions

- Mettre en place des équipes de médiateurs verts pour sensibiliser la population sur les sites fréquentés, également dans les lieux de baignade
- Intégrer des messages de sensibilisation dans les communications touristiques

#### Préconisations environnementales :

/

### Action engagée

- Porteurs**  
 Terre d'Emeraude Tourisme, SYDOM, CPIE HJ, Régie de Vouglans, EDF
- Rôle de Terre d'Emeraude Communauté**  
 Coordination
- Partenaires**  
 Acteurs économiques (hébergeurs, restaurateurs, commerçants, etc.), associations environnementales, PNR Haut-Jura, ADEME
- Cibles**  
 Touristes et population locale, acteurs du tourisme
- Période de démarrage des mesures**  
 Déjà engagé
- Modes de financement**  
 Sera affiné ultérieurement
- Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer**  
 Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) du SYDOM

#### Impacts climat-air-énergie

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



#### Moyens

Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



103

### Indicateurs suivis annuellement

Nombre de manifestations et actions menées

Intégration des messages de sensibilisation dans les supports touristiques

### Objectifs

Seront affinis ultérieurement



## ENV5 : Développer des pratiques touristiques de mobilité, d'hébergement et de consommation éco-responsables





### Sous-actions

- Organiser des navettes d'accès aux principaux sites touristiques
- Réduire l'impact environnemental des lieux touristiques (campings, etc.)
- Définir un cahier des charges pour l'organisation de manifestations éco-responsables
- Améliorer la gestion de déchets sur les sites les plus fréquentés et sensibles (plages, parkings, etc.) – Terre d'Emeraude Communauté

Préconisations environnementales :

/

### Action engagée

- Porteurs**  
 Acteurs économiques (hébergeurs, restaurateurs, commerçants, etc.), Terre d'Emeraude Tourisme, TEC (déchets), communes, CPIE HJ, SYDOM, SICTOMs, Régie de Vouglans
- Rôle de Terre d'Emeraude Communauté**  
 Coordination, co-pilotage
- Partenaires**  
 Région, PNR Haut-Jura, associations sportives et évènementielles, associations environnementales, ADEME
- Cibles**  
 Touristes et population locale, acteurs du tourisme
- Période de démarrage des mesures**  
 Déjà engagé
- Modes de financement**  
 Sera affiné ultérieurement
- Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer**  
 Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) du SYDOM

### Impacts climat-air-énergie

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



### Moyens

Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

- Réalisation du cahier des charges
- Nombre de sites ayant fait l'objet d'actions de lutte contre les dépôts sauvages et d'amélioration de la propreté
- Taux/nombre d'hébergements labellisés

### Objectifs

Seront affinés ultérieurement

## ENV6 : Maîtriser les flux touristiques et l'impact touristique sur les sites








### Sous-actions

- Réglementer le stationnement des camping-cars
- Répartir les flux de camping-cars via la communication (optimiser les infrastructures)
- Développer le maillage des infrastructures dédiées aux campings-cars
- Expérimenter des zonages dédiés aux bivouacs

#### Préconisations environnementales :

Les emplacements et les conditions de développement des zones de bivouac sont définis afin de minimiser leur impact sur les zones à fort enjeu au titre de la biodiversité.

### Action engagée

- Porteurs**  
 Communes, Terre d'Emeraude Tourisme, Régie de Vouglans
- Rôle de Terre d'Emeraude Communauté**  
 Coordination
- Partenaires**  
 Région, PNR Haut-Jura, associations environnementales, propriétaires de terrains privés, Comité Départemental du Tourisme
- Cibles**  
 Touristes et population locale, acteurs du tourisme
- Période de démarrage des mesures**  
 Déjà engagé
- Modes de financement**  
 Sera affiné ultérieurement
- Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer**  
 Expérimentations d'actions sur la gestion des flux touristiques par le PNR du Haut-Jura (sites pilotes, AMI en cours)

### Impacts climat-air-énergie

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



### Moyens

Moyens humains



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

- Nombre de solutions de stationnement proposées aux campings-cars
- Nombre de stationnements sauvages de campings-cars
- Nombre de zonages dédiés aux bivouacs

### Objectifs

Seront affinés ultérieurement

## ENV7 : Diagnostiquer le risque incendie et renforcer la culture de ce risque



### Sous-actions

- Définir les zones à enjeux
- Sensibiliser le public au risque de départ de feu et renforcer la communication sur la réglementation associée

#### Commentaire :

Conséquence possible d'une mauvaise gestion / prévention du risque incendie : augmentation des émissions de GES et diminution de la séquestration par combustion du bois

#### Préconisations environnementales :

/

### Action prioritaire et engagée



#### Porteurs

DDT, communes, préfecture, SDIS



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination



#### Partenaires

ONF, COFOR, Centre Régional de la Propriété Forestière (ADEFOR39), PNR Haut-Jura, SIDECA, observatoire ORISK



#### Cibles

Habitants, communes, propriétaires forestiers



#### Période de démarrage des mesures

Déjà engagé



#### Modes de financement

Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM)



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Réseau Graine des éducateurs de l'environnement, journée « Tous résilients face aux risques »

### Impacts climat-air-énergie

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



### Moyens

Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Réalisation du diagnostic du risque incendie sur le territoire

### Objectifs

Sera affiné ultérieurement

## ENV8 : Améliorer l'accès aux services de lutte contre les incendies, l'entretien des milieux ouverts et la protection des infrastructures

### Sous-actions

- Entretien des accès aux massifs à risques
- Optimiser le débroussaillage des zones enrichées à risques
- Déployer des équipements/infrastructures destinés à prévenir/lutter contre les incendies

#### Préconisations environnementales :

Les travaux de débroussaillage suivent les modalités d'exécution définies par la réglementation en vigueur afin de limiter au maximum les impacts négatifs sur les milieux naturels.

### Action engagée



#### Porteurs

Communes, DDT



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination



#### Partenaires

SDIS, préfecture, structures animatrices Natura 2000, Chambre d'agriculture, ONF, SIDEC, PNR Haut-Jura



#### Cibles

Services de secours, propriétaires forestiers, communes



#### Période de démarrage des mesures

Déjà engagé



#### Modes de financement

Fonds Vert



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Plan d'action 2023 Feux de forêt du département du Jura

### Impacts climat-air-énergie

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



### Moyens

Moyens humains



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Nombre de PCS incendies réalisés

### Objectifs

Sera affiné ultérieurement

## ENV9 : Gérer et préserver les zones humides et les cours d'eau de façon à limiter la vulnérabilité aux aléas climatiques








### Sous-actions

- Préserver/restaurer le bon fonctionnement des milieux aquatiques (ripisylves, reméandrage, zones humides, etc.)

#### Préconisations environnementales :

/

### Action engagée

- Porteurs**  
 Structures GEMAPI, Conseil départemental, Fédération de chasse
- Rôle de Terre d'Emeraude Communauté**  
 Coordination
- Partenaires**  
 OFB, DDT, associations environnementales, Fédération de pêche, PNR Haut-Jura, Agence de l'eau, observatoire ORISK, communes
- Cibles**  
 Tous les acteurs du territoire
- Période de démarrage des mesures**  
 Déjà engagé
- Modes de financement**  
 Agence de l'eau, Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM)
- Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer**  
 Plans de gestion stratégique des zones humides  
 Etudes Espaces de bon fonctionnement des cours d'eau  
 Programme LIFE Tourbières du Jura

### Impacts climat-air-énergie

#### Adaptation au changement climatique



#### Émissions de polluants atmosphériques



#### Émissions de GES



#### Séquestration de carbone



#### Maîtrise énergétique



#### Production d'EnR



### Moyens

#### Moyens humains



#### Moyens financiers



108

### Indicateurs suivis annuellement

- Surface de milieux aquatiques restaurée
- Linéaire de cours d'eau reméandré
- Nombre d'opérations de gestion / préservation des zones humides menées

### Objectifs

Seront affinés ultérieurement



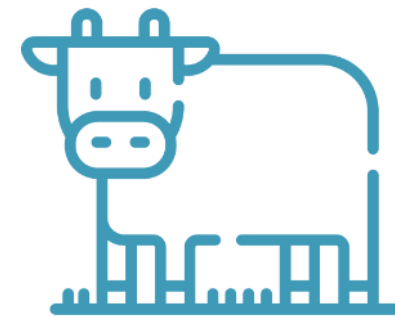
TE  
RE  
D'  
É  
M  
É  
R  
A  
U  
D  
E  
S  
u  
b  
j  
e  
t

Envoyé en préfecture le 20/12/2024  
Reçu en préfecture le 20/12/2024  
Publié le 18/12/2024  
ID : 039-200090579-20241218-D\_158\_2024-DE



## Agriculture et alimentation

Des filières résilientes et une adaptation progressive des pratiques agricoles et des modes de consommation





## Rappel synthétique de la vision stratégique

### Adaptation de l'agriculture au changement climatique :

- Une population agricole sensibilisée au changement climatique
- Un appui des organisations professionnelles
- Une prise en compte de la raréfaction de la ressource en eau, de l'intensification des sécheresses et du développement d'éléments pathogènes/envahisseurs
- Une résilience des sols améliorée

### Diversification des activités agricoles :

- Un développement de la production d'énergies renouvelables
- Des émissions de gaz à effet de serre réduites
- Du tourisme à la ferme
- Une production de matériaux biosourcés
- Des filières pérennisées
- Etc.

### Changement des modes de consommation :

- Une généralisation de la consommation de produits locaux et de saison
- Une population sensibilisée et impliquée, notamment dans les établissements scolaires
- Une réduction du gaspillage alimentaire

Nota : les actions en lien avec l'agriculture sont pilotées par les experts du monde agricole.





## Rappel des chiffres clés et du contexte



4% de la consommation d'énergie



48% des émissions de gaz à effet de serre (non énergétiques)



99% des émissions d'ammoniac

Le territoire de Terre d'Emeraude Communauté est porteur d'une forte activité agricole, essentiellement tournée vers l'élevage bovin, et qui se traduit par la présence de nombreux espaces ouverts (prairies permanentes, fourrages, ...). La production est majoritairement orientée vers les filières laitières, valorisée par les AOP du comté, du morbier.



## Indicateurs d'impact et objectifs associés

Indicateur d'impact	Objectif 2030 (/ 2018)
Émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole	-15% 94 500 tCO2e -> 80 500 tCO2e
Consommations d'énergie du secteur agricole	-34% 32 GWh -> 21 GWh
Séquestration carbone par l'agroforesterie	9 950 tCO2e (estimée à 0 tCO2e en 2018)
Production d'énergie renouvelable agricole	5 GWh photovoltaïque en toiture agricole 10 GWh produits par méthanisation (électricité/chaueur)



## 8 actions pour des filières résilientes et une adaptation progressive des pratiques agricoles et des modes de consommation

### Transversal

**AGRI1.** Réaliser un diagnostic de vulnérabilité et de potentiel agricole et alimentaire du territoire intercommunal

### Adaptation de l'agriculture au changement climatique

**AGRI2.** Sensibiliser et former les exploitants sur l'adaptation et la résilience face au changement climatique

**AGRI3.** Accompagner les exploitants agricoles dans l'adaptation au changement climatique

### Diversification des activités agricoles

**AGRI4.** Accompagner la diversification agricole

**AGRI5.** Optimiser les outils locaux de transformation alimentaire existants, en lien avec les territoires voisins

### Changement des modes de consommation

**AGRI6.** Favoriser le développement de jardins partagés et vergers communaux

**AGRI7.** Mettre en place des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire notamment dans la restauration collective

**AGRI8.** Promouvoir une alimentation saine et locale

## AGRI1 : Réaliser un diagnostic de vulnérabilité et de potentiel agricole et alimentaire du territoire intercommunal

### Sous-actions

- Connaître le tissu agricole, ses dynamiques et les attentes de la profession/du territoire
- Evaluer avec la filière ovine et bovine allaitante les difficultés liées aux races, face au changement climatique
- Evaluer le potentiel de valorisation des eaux de pluie en exploitations agricoles et installations annexes
- Evaluer le potentiel solaire en toitures agricoles
- Identifier les zones favorables à l'installation de maraîchers

Préconisations environnementales :

/

### Action engagée



#### Porteurs

Chambre d'agriculture



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination



#### Partenaires

DRAAF, Pays Lédonien, PNR Haut-Jura, Coopérative Franche Comté Elevage, Coopérative Feder, CIVAM Serpolet, Association Terre de liens, Association Solidarité Paysans Jura, GVAs, Syndicats (Confédération paysanne 39, FDSEA, Coordination rurale 39, Jeunes agriculteurs), Eva Jura, CIGC, SAFER, FRCL, Interbio/syndicat GAB du Jura, CUMAs, associations environnementales



#### Période de démarrage des mesures

Déjà engagé



#### Cibles

Exploitants agricoles, structures annexes



#### Modes de financement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) du Pays Lédonien et du PNR du Haut-Jura, Ressources sur les méthodes de prévention de la Chambre d'Agriculture de Normandie et de la région PACA, Réseau TERADI (Territoire d'Echange de Ressources en Alimentation Durable et Inspirante)

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

#### Adaptation au changement climatique



#### Émissions de GES



#### Maîtrise énergétique



#### Moyens humains



#### Émissions de polluants atmosphériques



#### Séquestration de carbone



#### Production d'EnR



#### Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Réalisation du diagnostic agricole et alimentaire du territoire

### Objectifs

Sera affiné ultérieurement

## AGRI2 : Sensibiliser et former les exploitants sur l'adaptation et la résilience face au changement climatique

### Sous-actions

- Intégrer l'adaptation au changement climatique dans le cadre des formations initiales et continues des agriculteurs
- Réaliser des journées portes-ouvertes dans des exploitations agricoles, pour partager des retours d'expériences concrets d'adaptation au changement climatique

Préconisations environnementales :

/

### Action engagée



#### Porteurs

Chambre d'agriculture, ADFPA, Eva Jura



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination



#### Partenaires

Syndicats (Confédération paysanne 39, FDSEA, Coordination rurale 39, Jeunes agriculteurs), CIGC, GVAs, FRCL



#### Cibles

Exploitants agricoles



#### Période de démarrage des mesures

Déjà engagé



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Ressources sur les méthodes de prévention de la Chambre d'Agriculture de Normandie et de la région PACA

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Nombre d'exploitants formés chaque année

Nombre de retours d'expérience organisés

### Objectifs

Seront affinés ultérieurement

## AGRI3 : Accompagner les exploitants agricoles dans l'adaptation au changement climatique

### Sous-actions

- Optimiser la gestion des parcelles agricoles et les déplacements associés via des échanges entre exploitants
- Réaliser des diagnostics pastoraux et prairiaux en vue d'optimiser la ressource herbagère, en prenant en compte les enjeux écologiques locaux
- Développer les pratiques agro-écologiques dont l'agroforesterie, le sylvopastoralisme, planter des haies en limite de parcelle

Préconisations environnementales :

/

### Action engagée



#### Porteurs

Chambre d'agriculture, TEC (pour Natura 2000)



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination



#### Partenaires

Région, Coopérative Franche Comté Elevage, Coopérative Feder, CIVAM Serpolet, Association Terre de liens, Association Solidarité Paysans Jura, GVA's, Syndicats (Confédération paysanne 39, FDSEA, Coordination rurale 39, Jeunes agriculteurs), Eva Jura, CIGC, SAFER, FRCL, groupements pastoraux, associations foncières pastorales, Agence de l'eau, associations environnementales, CUMAs, EPLPA Montmorot



#### Période de démarrage des mesures

Déjà engagé



#### Cibles

Exploitants agricoles



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Réseau Patur'Ajust

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Nombre d'exploitants accompagnés dans des démarches d'adaptation

Linéaire de haies plantées

### Objectifs

Seront affinés ultérieurement

## AGRI4 : Accompagner la diversification agricole

### Sous-actions

- Mettre en œuvre des forums d'opportunités agritouristiques
- Mettre en œuvre une politique foncière agricole favorisant la diversification
- Réaliser des bilans carbone d'exploitations et mettre en œuvre des plans d'action associés ("Fermes bas carbone")
- Développer des espaces tests agricoles
- Mutualiser les matériels
- Soutenir le maintien et la transition vers l'agro-écologie

**Remarque :** sur cette action, Terre d'Emeraude Communauté est copilote uniquement en ce qui concerne ses champs de compétence, à savoir les PLUi. Les actions en lien avec l'agriculture sont pilotées par les experts du monde agricole.

**Préconisations environnementales :**

/

### Action engagée et de moyen terme



#### Porteurs

Chambre d'agriculture, TEC (via PLUi), communes, SAFER, CUMAs



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination, co-pilotage



#### Partenaires

Région, Association Terre de Liens, communes, CIVAM Serpolet, Association Solidarité Paysans Jura, Interbio/syndicat GAB du Jura, GVA's, FRCL, CIGC, Eva Jura, CUMAs, associations environnementales, ONF, Pays Lédonien, PNR Haut-Jura, Syndicats (Confédération paysanne 39, FDSEA, Coordination rurale 39, Jeunes agriculteurs)



#### Période de démarrage des mesures

Première tranche du PCAET (avant la mi-parcours)



#### Cibles

Exploitants agricoles, structures annexes



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) du Pays Lédonien et du PNR du Haut-Jura, SCIC agricoles (en tant qu'outil mobilisable pour la diversification), Réseau TERADI (Territoire d'Echange de Ressources en Alimentation Durable et Inspirante)

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

#### Adaptation au changement climatique



#### Émissions de GES



#### Maîtrise énergétique



#### Moyens humains



#### Émissions de polluants atmosphériques



#### Séquestration de carbone



#### Production d'EnR



#### Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

### Objectifs

Nombre de fermes engagées dans la diversification agricole

Nombre de forums d'opportunités agritouristiques organisés

Nombre d'exploitations engagées « Fermes bas carbone »

Seront affinés ultérieurement

## AGRI5 : Optimiser les outils locaux de transformation alimentaire existants, en lien avec les territoires voisins

### Sous-actions

- Mutualiser les ateliers/laboratoires de transformation alimentaire existants via des partenariats

#### Préconisations environnementales :

/

### Action engagée



#### Porteurs

Chambre d'agriculture, associations



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination



#### Partenaires

Producteurs, Pays Lédonien, PNR Haut-Jura, CIVAM Serpolet, Association Solidarité Paysans Jura, CUMAs, Syndicats (Confédération paysanne 39, FDSEA, Coordination rurale 39, Jeunes agriculteurs), SCIC Ensemble Bi'eau, GVAs



#### Cibles

Exploitants agricoles, acteurs de la filière agroalimentaire



#### Période de démarrage des mesures

Déjà engagé



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Dynamique inter-PAT (Projets Alimentaires Territoriaux) en cours autour de la logistique des légumes, Réseau TERADI (Territoire d'Echange de Ressources en Alimentation Durable et Inspirante)

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

#### Adaptation au changement climatique



#### Émissions de GES



#### Maîtrise énergétique



#### Moyens humains



#### Émissions de polluants atmosphériques



#### Séquestration de carbone



#### Production d'EnR



#### Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Nombre d'actions sur les outils de transformation alimentaires menées

### Objectifs

Sera affiné ultérieurement



## AGRI6 : Favoriser le développement de jardins partagés et vergers communaux

### Sous-actions

- Recenser le foncier public à vocation de jardin et/ou de verger
- Mettre à disposition des terrains communaux pour la création de jardins gérés en commun par des groupes d'habitants de cœurs de villages
- Remettre en état ou créer des vergers communaux, en lien avec la population

#### Préconisations environnementales :

Favoriser les essences locales et adaptées via à vis du changement climatique.

### Action de moyen terme



**Porteurs**  
Communes



**Rôle de Terre d'Emeraude Communauté**  
Coordination



#### Partenaires

Chambre d'agriculture, CIVAM Serpolet, Association Terre de liens, Maison pour tous, Association Solidarité Paysans Jura, GVA, Syndicats (Confédération paysanne 39, FDSEA, Coordination rurale 39, Jeunes agriculteurs), Pays Lédonien, PNR Haut-Jura, ADEME, SAFER, CPIE Haut-Jura, associations et entreprises de production / plantation / entretien d'arbres fruitiers



**Période de démarrage des mesures**  
Première tranche du PCAET (avant la mi-parcours)



**Cibles**  
Habitants, communes



**Modes de financement**  
Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) du Pays Lédonien et du PNR du Haut-Jura, Démarches des territoires voisins (Saint-Claude, ...), Réseau TERADI (Territoire d'Echange de Ressources en Alimentation Durable et Inspirante)

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



Indicateurs suivis annuellement

Objectifs

Nombre de jardins partagés et vergers communaux

Sera affiné ultérieurement



## AGRI7 : Mettre en place des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire notamment dans la restauration collective

### Sous-actions

- Organiser des jeux/défis dans les établissements scolaires
- Valoriser les restes de la restauration collective et invendus alimentaires

Préconisations environnementales :

/

### Action engagée



#### Porteurs

Communes, TEC, SYDOM, SICTOMs, commerces, SCIC Ensemble bi'eau, SICOPAL, CPIE Haut-Jura, SIVOS



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination, co-pilotage



#### Partenaires

Pays Lédonien, PNR Haut-Jura, ADEME, Conseil départemental, Région, GVAs



#### Cibles

Établissements scolaires, restaurants collectifs, habitants, acteurs de la restauration



#### Période de démarrage des mesures

Déjà engagé



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) du Pays Lédonien et du PNR du Haut-Jura, Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) du SYDOM, Réseau TERADI (Territoire d'Echange de Ressources en Alimentation Durable et Inspirante)

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

### Objectifs

Gaspiillage alimentaire dans la restauration collective (g/personne/repas)

Diminution

Nombre d'établissements scolaires participant aux jeux/défis

Seront affinés ultérieurement

Quantité de nourriture valorisée ou redistribuée

Augmentation (en proportion)

## AGRI8 : Promouvoir une alimentation saine et locale

### Sous-actions

- Sensibiliser et renforcer dans la restauration collective et l'évènementiel le local, de saison, les signes de qualité
- Soutenir la vente de proximité (marchés, commerces de proximité et/ou ambulants, etc.)
- Développer de nouvelles filières

#### Préconisations environnementales :

/

### Action engagée



#### Porteurs

Communes, TEC, commerces, SCIC Ensemble bi'eau, SICOPAL, CPIE Haut-Jura, CIVAM Le Serpolet, CPIE Haut-Jura



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination, co-pilotage



#### Partenaires

Pays Lédonien, PNR Haut-Jura, Interbio/syndicat GAB du Jura, ADEME, Conseil départemental, Région, GVAs



#### Cibles

Établissements scolaires, restaurants collectifs, habitants, producteurs locaux, commerces de proximité



#### Période de démarrage des mesures

Déjà engagé



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) du Pays Lédonien et du PNR du Haut-Jura, Expérimentation PNR du Haut-Jura (gouters-débats scolaires), Le Jura de Ferme en Ferme, Programme National Nutrition Santé (PNNS), Réseau TERADI (Territoire d'Echange de Ressources en Alimentation Durable et Inspirante)

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

### Objectifs

Part de produits locaux dans la restauration collective

Augmentation

Part de produits durables ou sous signe d'origine ou de qualité dans la restauration collective (loi EGALim)

Augmentation, au moins 50% (objectif loi EGALim)

Nombre de nouveaux contrats avec des producteurs locaux



## Economie locale

De nouveaux débouchés du secteur  
allant vers une transition  
écologique





## Rappel synthétique de la vision stratégique

### Sobriété et efficacité énergétique de l'ensemble des acteurs industriels et du tertiaire :

- Une chaleur fatale valorisée
- La généralisation de l'utilisation de matériaux recyclés

### Développement de filières économiques porteuses de la transition écologique :

- La création de nouveaux emplois en lien avec les énergies renouvelables, la mobilité durable
- Un renforcement de l'éco-rénovation via les artisans locaux et le recours aux bio-matériaux
- Un développement des activités liées à l'économie circulaire (recyclage, réparation, réemploi), bénéficiant à l'emploi local
- Une implication des acteurs du tourisme dans des démarches de qualité environnementale
- Des projets d'entreprises évalués et soutenus en fonction de leur contribution à la transition énergétique

### Une filière bois structurée et pérennisée :

- Des forêts renouvelées et adaptées au changement climatique
- De nouveaux emplois développés



## Rappel des chiffres clés et du contexte

- 26%** de la consommation d'énergie (19% industrie)
- 7%** des émissions de gaz à effet de serre (5% industrie)
- 40%** des émissions de COVNM

Le territoire de Terre d'Emeraude Communauté dispose d'un tissu économique relativement varié, s'appuyant notamment sur plusieurs filières industrielles, autour de la plasturgie et du jouet par exemple. Fort de ses richesses naturelles, il dispose également d'un potentiel fort sur le tourisme (estival et hivernal).



## Indicateurs d'impact et objectifs associés

Indicateur d'impact	Objectif 2030 (/ 2018)
Émissions de gaz à effet de serre du secteur tertiaire	<b>-45%</b> 3 600 tCO2e -> 2 000 tCO2e
Consommations d'énergie du secteur tertiaire	<b>-26%</b> 45 GWh -> 33 GWh
Émissions de gaz à effet de serre de l'industrie	<b>-46%</b> 9 500 tCO2e -> 5 000 tCO2e
Consommations d'énergie de l'industrie	<b>-30%</b> 155 GWh -> 108 GWh
Production de bois-énergie	50 GWh



## 9 actions pour développer de nouveaux débouchés du secteur allant vers une transition écologique

### Sobriété et efficacité énergétique de l'ensemble des acteurs industriels et du tertiaire

- ECO1.** Améliorer la gestion énergétique des zones industrielles et d'activités, et du bâti tertiaire
- ECO2.** Déployer l'utilisation de matériaux recyclés et l'éco-conception dans les filières

### Développement de filières économiques porteuses de la transition écologique

- ECO3.** Faciliter la réutilisation et le réemploi des matériaux
- ECO4.** Valoriser les initiatives porteuses de la transition écologique
- ECO5.** Lancer une démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale entre industries et entreprises du territoire
- ECO6.** Former aux métiers de l'énergie renouvelable et de l'éco-construction

### Une filière bois structurée et pérennisée

- ECO7.** Développer des outils et partenariats pour structurer la filière bois
- ECO8.** Favoriser la valorisation locale du bois-énergie
- ECO9.** Intégrer des critères bois local et/ou scolyté dans la commande publique

## ECO1. Améliorer la gestion énergétique des zones industrielles et d'activités, et du bâti tertiaire

### Sous-actions

- Identifier les sources de chaleur fatale tertiaire ou industrielle et les valoriser
- Convertir les équipements énergétiques les plus polluants
- Couvrir les parkings et toitures en ZI/ZA de panneaux photovoltaïques
- Développer des réseaux de chaleur mutualisés au niveau des ZI/ZA

### Préconisations environnementales :

### Action moyen terme



#### Porteurs

Entreprises, communes, TEC/communes (pour les équipements dont elles sont propriétaires)



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination, co-pilotage



#### Partenaires

CCI, communes, ADEME, Pays Lédonien, Agence Economique Régionale, SEM ENR Citoyenne, SIDEC, Fibois, Polyvia, PNR Haut-Jura



#### Cibles

Acteurs économiques et du secteur tertiaire



#### Période de démarrage des mesures

Deuxième tranche du PCAET (avant révision)



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement

#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT) Bois-Energie du Pays Lédonien, Réseau de la Transition écologique et Economique en Bourgogne-Franche-Comté (RT2E), Dispositif Territoires d'Industrie, Réseau RESET (Réseau des Etablissements de Santé en Transition)

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

#### Adaptation au changement climatique



#### Émissions de GES



#### Maîtrise énergétique



#### Moyens humains



#### Émissions de polluants atmosphériques



#### Séquestration de carbone



#### Production d'EnR



#### Moyens financiers



123

### Indicateurs suivis annuellement

Nombre de projets énergétiques sur les ZI / ZA menés

### Objectifs

Sera affiné ultérieurement

## ECO2. Déployer l'utilisation de matériaux recyclés et l'éco-conception dans les filières

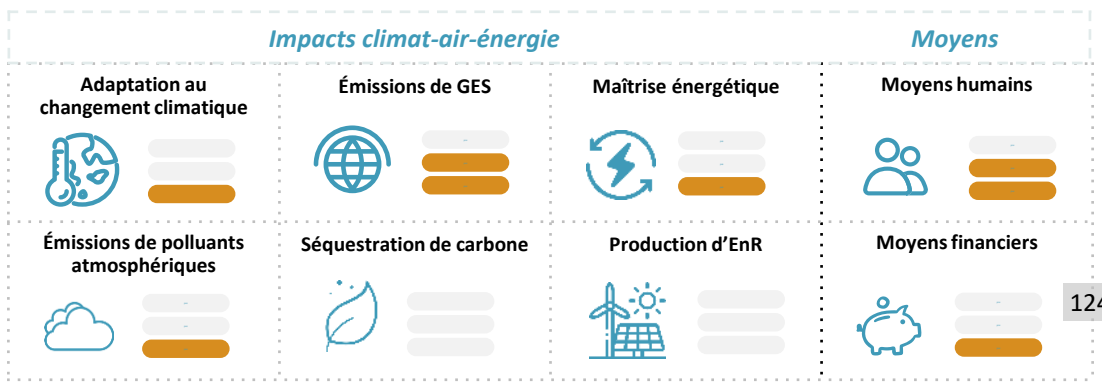
**Sous-actions**

- Former/informer les entreprises

*Préconisations environnementales :*  
/

### Action engagée

- Porteurs**  
Agence Economique Régionale, entreprises
- Partenaires**  
CAPEB, Pays Lédonien, ADEME, TEC, Polyvia
- Période de démarrage des mesures**  
Déjà engagé
- Modes de financement**  
Sera affiné ultérieurement
- Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer**  
Réseau de la Transition écologique et Economique en Bourgogne-Franche-Comté (RT2E), Dispositif Territoires d'Industrie
- Rôle de Terre d'Emeraude Communauté**  
Coordination
- Cibles**  
Acteurs économiques du territoire



Indicateurs suivis annuellement	Objectifs
Nombre de formations/opérations d'information réalisées	Sera affiné ultérieurement



## ECO3. Faciliter la réutilisation et le réemploi des matériaux

### Sous-actions

- Structurer une filière de valorisation des déchets du bâtiment et des surplus de fin de chantier

*Préconisations environnementales :*

/

### Action moyen terme



#### Porteurs

ADAPEMONT, TEC, communes, CAPEB, SYDOM, SICTOMs



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination, co-pilotage



#### Partenaires

Entreprises, CCI, CMA, Le Panier de Basses-Tech', Pays Lédonien, ADEME, Batisens, Association régionale des acteurs du réemploi



#### Cibles

Acteurs économiques du territoire



#### Période de démarrage des mesures

Deuxième tranche du PCAET (avant révision)



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement

#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer



Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) du SYDOM

Journées Bourses Aux Matériaux (BAM)

Outil MyTrocPro39

Réseau de la Transition écologique et Economique en Bourgogne-Franche-Comté (RT2E)

Dispositif Territoires d'Industrie

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Nombre d'initiatives de valorisation de déchets du bâtiment émergées

Nombre de filières animées pour la prise en charge des déchets

### Objectifs

Seront affinis ultérieurement

## ECO4. Valoriser les initiatives porteuses de la transition écologique

### Sous-actions

- Valoriser les initiatives des entreprises et associations porteuses de projets liés au recyclage, au réemploi et aux économies d'eau
- Eco-conditionnaliser les aides attribuées avec des clauses environnementales, notamment en lien avec l'économie circulaire

### Préconisations environnementales :

/

### Action moyen terme



#### Porteurs

TEC (pour la première sous-action), communes, CCI, CMA, Région, ADEME, Agence de l'eau



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination, co-pilotage



#### Partenaires

Polyvia, CAPEB, FBTP, UIMM, MEDEF, CPME



#### Cibles

Acteurs économiques du territoire



#### Période de démarrage des mesures

Première tranche du PCAET (avant la mi-parcours)



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Réseau de la Transition écologique et Economique en Bourgogne-Franche-Comté (RT2E)

Dispositif Territoires d'Industrie

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

Adaptation au changement climatique



Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Nombre d'initiatives valorisées

### Objectifs

Sera affiné ultérieurement

## ECO5. Lancer une démarche d'Ecologie Industrielle Territoriale entre industries et entreprises du territoire

### Sous-actions

- Coopérer et mettre en commun des ressources d'une zone d'activités/industrielle commune, en vue de les économiser ou d'en améliorer la productivité

Préconisations environnementales :

/

### Action moyen terme



#### Porteurs

Entreprises, communes



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination



#### Partenaires

TEC, CCI, CMA, Pays Lédonien, acteurs locaux de l'EIT



#### Cibles

Acteurs économiques du territoire



#### Période de démarrage des mesures

Première tranche du PCAET (avant la mi-parcours)



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Outil MyTrocPro39

Réseau de la Transition écologique et Economique en Bourgogne-Franche-Comté (RT2E)

Dispositif Territoires d'Industrie

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

#### Adaptation au changement climatique



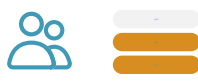
#### Émissions de GES



#### Maîtrise énergétique



#### Moyens humains



#### Émissions de polluants atmosphériques



#### Séquestration de carbone



#### Production d'EnR



#### Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Nombre de démarches d'EIT mises en place

### Objectifs

Au moins une

Nombre d'entreprises engagées dans les synergies d'EIT

Sera affiné ultérieurement

## ECO6. Former aux métiers de l'énergie renouvelable et de l'éco-construction

### Sous-actions

- Développer la formation initiale et continue des professionnels du BTP à la construction de bâtiments à haute performance énergétique et à l'installation d'équipements de production d'énergie/chaleur renouvelable

Préconisations environnementales :

/

### Action moyen terme



#### Porteurs

CCI, CMA, MEDEF, CPME, pôle énergie BFC, EMFOR BFC, CFAs



#### Rôle de Terre d'Emeraude Communauté

Coordination



#### Partenaires

SIDEC



#### Cibles

Acteurs économiques du territoire



#### Période de démarrage des mesures

Deuxième tranche du PCAET (avant révision)



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Réseau de la Transition écologique et Economique en Bourgogne-Franche-Comté (RT2E)

Dispositif Territoires d'Industrie

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

Adaptation au changement climatique



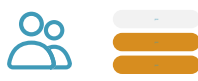
Émissions de GES



Maîtrise énergétique



Moyens humains



Émissions de polluants atmosphériques



Séquestration de carbone



Production d'EnR



Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Nombre de formations/opérations d'information réalisées

### Objectifs

Sera affiné ultérieurement



## ECO7. Développer des outils et partenariats pour structurer la filière bois



### Sous-actions

- Soutenir ou développer des scieries et plateformes de transformation/stockage
- Favoriser le maintien et/ou l'installation d'Entreprises de Travaux Forestiers (ETF), notamment via le regroupement de communes et la planification par les acteurs publics/privés
- Mettre en place des contrats ETF-collectivités pour fidéliser les entreprises
- Encourager le recours à des modes de vente permettant l'approvisionnement des entreprises du territoire
- Organiser un évènement fédérateur – organisation prévue en septembre 2024

### Préconisations environnementales :

/

### Action prioritaire / engagée



#### Porteurs

Communes, Fibois, COFOR, ONF, acteurs économiques, TEC (évènement fédérateur), PNR Haut-Jura



#### Rôle de Terre d'Émeraude Communauté

Coordination



#### Partenaires

AOC Bois du Jura, Pays Lédonien, MEDEF, structures d'insertion, Initiative Jura, Centre Régional de la Propriété Forestière (ADEFOR39)



#### Cibles

Acteurs de la filière bois, collectivités



#### Période de démarrage des mesures

Déjà engagé



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT) Bois-Energie du Pays Lédonien

Réseau de la Transition écologique et Economique en Bourgogne-Franche-Comté (RT2E)

Dispositif Territoires d'Industrie

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

#### Adaptation au changement climatique



#### Émissions de GES



#### Maîtrise énergétique



#### Moyens humains



#### Émissions de polluants atmosphériques



#### Séquestration de carbone



#### Production d'EnR



#### Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Nombre d'outils mis en place au sein de la filière bois

### Objectifs

Sera affiné ultérieurement

## ECO8. Favoriser la valorisation locale du bois-énergie



### Sous-actions

- Faciliter l'accès au matériel/mutualiser les moyens
- Etudier des méthodes de facilitation de l'affouage

#### Préconisations environnementales :

- Sensibiliser aux bons comportements d'utilisation du chauffage au bois et la circulation de l'air en intérieur

### Action prioritaire



#### Porteurs

Fibois, COFOR, CUMAs, communes, SIDEC



#### Rôle de Terre d'Émeraude Communauté

Coordination



#### Partenaires

ONF, Chambre d'agriculture, Pays Lédonien, AJENA, ADEME



#### Cibles

Tous les acteurs du territoire



#### Période de démarrage des mesures

Dès approbation du PCAET



#### Modes de financement

Fonds Chaleur (ADEME)



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT) Bois-Energie du Pays Lédonien

Réseau de la Transition écologique et Economique en Bourgogne-Franche-Comté (RT2E)

Dispositif Territoires d'Industrie

### Impacts climat-air-énergie

### Moyens

#### Adaptation au changement climatique



#### Émissions de GES



#### Maîtrise énergétique



#### Moyens humains



#### Émissions de polluants atmosphériques



#### Séquestration de carbone



#### Production d'EnR



#### Moyens financiers



### Indicateurs suivis annuellement

Production d'énergie à partir du bois

### Objectifs

50 GWh d'ici 2030 (stratégie PCAET)

## ECO9. Intégrer des critères bois local et/ou scolyté dans la commande publique



### Sous-actions

- Capitaliser les retours d'expérience dans le Jura
- Mesurer les retombées territoriales de ces démarches

#### Préconisations environnementales :

/

### Action prioritaire



#### Porteurs

TEC, communes



#### Rôle de Terre d'Émeraude Communauté

Coordination, co-pilotage



#### Partenaires

Fibois, COFOR, ONF, AOC Bois du Jura, SIDEC, DDT, Pays Lédonien



#### Cibles

Collectivités



#### Période de démarrage des mesures

Première tranche du PCAET (avant la mi-parcours)



#### Modes de financement

Sera affiné ultérieurement



#### Démarches et ressources sur lesquelles s'appuyer

Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT) Bois-Energie du Pays Lédonien

Réseau de la Transition écologique et Economique en Bourgogne-Franche-Comté (RT2E)

Plateforme bois-énergie de la Mouille

Projets de construction en bois des territoires voisins

Réseau Départemental des Acteurs de la Transition Energétique

Dispositif Territoires d'Industrie

#### Indicateurs suivis annuellement

Part de marchés publics intégrant des critères sur l'approvisionnement en bois

#### Objectifs

Sera affiné ultérieurement

### Impacts climat-air-énergie

#### Adaptation au changement climatique



#### Émissions de GES



#### Maîtrise énergétique



### Moyens

#### Moyens humains



#### Émissions de polluants atmosphériques



#### Séquestration de carbone



#### Production d'EnR



#### Moyens financiers

